

**Les citoyens dans la ville intelligente  
Nice, le jeudi 2 mars 2017**

**MOT D'ACCUEIL**

***Philippe PRADAL, maire de Nice, conseiller métropolitain délégué, Président de la Commission finances, ressources humaines et transport de la Métropole Nice Côte d'Azur.***

**Philippe PRADAL :** Je remercie beaucoup Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, ancien Président du Conseil économique, social et environnemental et ancien médiateur de la République, donc forcément très impliqué dans les sujets qui vont nous occuper aujourd'hui, de sa présence et de prendre la parole juste après moi, pour fixer les grands enjeux de ce colloque. Merci, je l'espère, de positionner un soutien à une candidature pour notre territoire, qui nous paraît faire sens.

Bienvenue à Monsieur Michel AUTHIER, qui cumule les qualités de mathématicien, de philosophe et de sociologue, Président de Mugeco. Monsieur Alain DUMORT, chef de la représentation régionale de la Commission européenne en France, à Marseille, merci de votre présence.

Monsieur Eric Peters, chef adjoint de l'unité « Développement et coordination des politiques numériques » de la Commission européenne, Mesdames et Messieurs les élus et – sans qu'il y ait une quelconque hiérarchie – Monsieur Gaston FRANCO, ex-représentant de la France au parlement européen, Madame Marie-Dominique RAMEL, merci beaucoup de votre présence.

Bienvenue à Monsieur Dimitri Corpakis, ancien chef d'unité DG RT de la Commission européenne et, enfin, à Monsieur Eric LEANDRI, fondateur et PDG de Qwant. J'ai plaisir à le saluer, parce que c'est Eric LEANDRI et que c'est Qwant, mais aussi parce qu'il représente un des axes de ce territoire, qui est un développement local autour des startups, sur des métiers importants, des métiers d'avenir. Cela prouve le fait que, même si l'on est très loin des grandes capitales et des centres de décision, l'on peut développer des startups innovantes dans des secteurs où, *a priori*, on se dit que l'on ne peut pas concurrencer les majeurs américains. Merci à Qwant et à ses salariés de faire ce qu'ils font dans l'écosystème niçois.

Mesdames, Messieurs, l'histoire, notre histoire s'accélère. Jamais les capacités de l'Homme à transformer l'homme et à transformer son monde n'ont été aussi grandes. Cette expansion de notre puissance technologique est d'une ampleur sans précédent. Elle nous ouvre, tous les jours, un peu plus des horizons inédits, pour peu que nous sachions préserver ces horizons et être collectivement et environnementalement responsables.

A Nice, sur ce territoire, à l'initiative de Christian ESTROSI, nous avons fait le choix d'épouser ce mouvement, d'innover, de bâtir le futur avec la volonté résolue d'offrir un monde, à la fois meilleur et préservés, à tous nos citoyens. En effet, nous savons que l'innovation n'a de sens qu'au service de l'Homme et de ce qui l'entoure. Les défis à relever sont immenses et ils touchent à tous les domaines.

Je me félicite de la tenue, à Nice, de ce colloque qui interroge sur le lien entre l'innovation numérique et la naissance d'une nouvelle citoyenneté. Le nouveau monde intelligent que nous voulons bâtir à Nice, et dans notre Métropole Nice Côte d'Azur, s'inscrit très exactement dans cette démarche.

## Les citoyens dans la ville intelligente

Cet esprit guide notre candidature au titre de « capitale européenne de l'innovation ». Cette Europe, ici à Nice, ne se résume pas à une posture, mais inspire toutes nos politiques publiques. Ce sont des politiques dont nous sommes bien conscients qu'elles ne peuvent être à la mesure des enjeux de demain, qu'en étant à la mesure de l'Europe.

Chers représentants de la Commission européenne, qui nous faites le plaisir et l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui, en m'adressant à vous tous, je mesure le chemin parcouru au cours de ces dernières années, dans le monde, en Europe et ici, bien sûr. En 2010, Nice a été la première grande ville à expérimenter la technologie dite du « sans contact mobile » ou « NFC » pour les plus savants. Il y avait des applications concrètes pour nos citoyens, et c'est ce qui importait. Depuis, nous n'avons pas cessé de les développer, que ce soit dans les transports, le commerce, la culture ou le tourisme.

Nous avons mis notre territoire à disposition des leaders mondiaux des nouvelles technologies, afin qu'ils expérimentent chez nous leurs innovations, grande nature. Ainsi, en 2013, nous avons inauguré au cœur de notre ville, en partenariat avec Cisco, le premier boulevard intelligent au monde. Depuis, c'est l'EcoCité de la plaine du Var que nous avons équipée de près de 3000 capteurs numériques, qui vont nous aider à piloter la ville. Une vingtaine de services urbains seront ainsi testés et optimisés, pour construire demain la possibilité d'avoir une réelle hypervision urbaine.

Nous allons pouvoir mesurer en temps réel, et gérer dans l'instant, le trafic routier, l'éclairage public, la qualité de l'air, le bruit, l'arrosage des espaces verts, le rendement du réseau d'eau, jusqu'au taux de remplissage de nos bacs à déchets. L'entrepôt des données et l'hypervision urbaine que nous développons permettront, ainsi, de gérer l'ensemble des données numériques sur notre territoire.

Pour nos concitoyens, c'est la promesse d'une gouvernance plus cohérente, plus économe et plus juste. Enfin, puisque le terme est à la mode, une gouvernance plus intelligente. Cette intelligence se concrétise au sein de l'opération d'intérêt national que nous conduisons dans la plaine du Var avec l'Etat, depuis la mer et l'aéroport Nice-Côte d'Azur, jusqu'à l'entrée de nos vallées alpines.

Nous y construisons la nouvelle Nice, avec :

- ses éco-quartiers à énergies positives ;
- sa technopôle urbaine de Nice Méridia, où s'installent de grandes entreprises de la nouvelle économie : Cisco, Engie, IBM, Orange, Bosch, Veolia et bien d'autres ;
- son centre d'affaires international du Grand Arénas et son parc des expositions de 65 000 M<sup>2</sup>, en mesure de rivaliser avec Paris et Barcelone ;
- ses pépinières d'entreprises ;
- son pôle de transport multimodal, qui sera le plus grand d'Europe et que la ligne 2 du tram reliera bientôt directement au centre-ville et au port de Nice ;
- son campus universitaire ;
- notre Institut Méditerranéen du risque environnemental et du développement durable, dont les premiers jalons ont été posés. En effet, sur ce territoire, nous

## Les citoyens dans la ville intelligente

avons la conviction que l'économie de la connaissance est un des axes de développement majeurs s'offrant à nous.

Aujourd'hui, il me serait possible de développer bien d'autres points devant vous, tant le sujet est vaste et passionnant, avec de nombreuses connexions. Je ne doute pas que vous soyez convaincus que notre Métropole a des titres pour prétendre pour concourir sérieusement à cette reconnaissance de capitale européenne de l'innovation.

C'est un signe que nous soyons réunis ici, dans cette salle « Linné », qui porte le nom d'un grand naturaliste européen, qui a répertorié, nommé et classé de manière systématique l'essentiel des espèces vivantes, connues à son époque et au sein de ce parc Phoenix, hymne à la nature, magnifique conservatoire de la biodiversité et de la luxuriance de cette même nature. Parce que la transition écologique est tout naturellement au cœur de nos ambitions.

Je pourrais également vous parler de tout ce que nous entreprenons pour réduire la fracture numérique, grâce au déploiement de la fibre optique à très haut débit et à l'investissement en matière d'éducation et de formation. Puisque votre colloque porte sur le citoyen dans la ville intelligente, je veux vous dire la conviction qui est la mienne depuis toujours. Le principal moteur du développement, ce sont les mentalités et les comportements, ce sont les hommes.

Cela se vérifie partout et toujours et cela est encore plus vrai aujourd'hui. La clé du succès est entre les mains de nos concitoyens. Si nous les excluons de ce changement, il ne fonctionnera pas. A nous, responsables politiques, gestionnaires de grandes collectivités, décideurs économiques, chercheurs, scientifiques, philosophes, à nous de les aider à tirer le meilleur parti de ce changement. Nous y sommes engagés sur ce territoire.

Dans cette entreprise, l'Europe est pour nous un partenaire essentiel, notamment dans le domaine des *smart grids*, qui va conditionner les politiques d'efficacité énergétique. Des consommateurs qui soient aussi des acteurs, des producteurs, des citoyens qui soient à la fois autonomes et économes. Grâce au réseau électrique intelligent, cela n'est plus une simple utopie. L'opération Nice Grid, soutenue par l'Union Européenne, que nous avons menée à bien avec les différents opérateurs sur la commune de Carros, a été saluée par tous comme exemplaire.

Des familles, des entreprises, se sont portées volontaires pour tester des technologies innovantes permettant de produire une électricité plus propre, tout en gérant mieux leur consommation. Ce premier démonstrateur français de quartier solaire intelligent a été riche d'enseignements. Un grand pas en avant a été fait dans la lutte contre le gaspillage énergétique. L'énergie que nous déployons en ce sens porte ses fruits, puisque l'Europe vient de nous accorder une nouvelle fois sa confiance, en nous faisant les partenaires de son nouveau projet, InterFlex.

Nous avons été choisis pour héberger le démonstrateur français de cette opération, voilà un bel encouragement pour la *smart city* que nous ambitionnons de construire au sein de notre éco-vallée. Notre réussite sera d'abord collective, elle repose donc sur la solidarité de tous. La participation citoyenne, je le répète, est la condition de tout. Et InterFlex, comme Nice Grid, en apporte une nouvelle fois la preuve.

Cette participation est au cœur du partenariat que notre métropole vient de conclure avec la startup Civocracy. Nos citoyens disposent d'une nouvelle plateforme numérique pour dire à quels services innovants ils souhaitent avoir accès, quels

Nice, le 2 mars 2017

## Les citoyens dans la ville intelligente

services en téléprésence leur seraient utiles, notamment dans notre moyen et haut pays, quels services rendraient leur trajet en tramway plus attrayant et, plus généralement, comment mieux répondre à leurs besoins du quotidien, comment parfaire les équipements et les services publics.

Grâce à de tels réseaux, le citoyen dans la ville intelligente sera mieux informé, plus actif, plus à même de contribuer au progrès dans sa ville et à éclairer les grandes décisions publiques. L'Europe est sensible à nos efforts, du moins, nous l'espérons. Elle les salue, les encourage et je l'en remercie. Nice vient d'être reconnue comme site pilote pour mener à bien un programme européen, qui va permettre de créer de nouvelles solutions pour prévenir la perte d'autonomie. Nous figurons sur le podium des Eurocities Awards 2016, pour le caractère exemplaire des actions menées au sein du « 27 Delvalle », bâtiment totem de notre quartier de la santé connectée. Ce ne sont que deux distinctions parmi de nombreuses autres.

Cependant, les innovations ne valent que si elles sont au service des hommes et des femmes, et non pas au service d'intérêts purement matériels. C'est le cas pour la santé, cette sécurité sanitaire qui fait partie des droits humains. C'est aussi le cas pour la sécurité dans nos sociétés. Dans ce domaine, c'est avec le concours de l'intelligence numérique que nous ferons face aux menaces auxquelles nos sociétés démocratiques sont confrontées.

A Nice, nous avons multiplié les initiatives dans ce sens : centre de supervision urbaine, vidéosurveillance intelligente. Le numérique existe et s'impose partout.

Cette nouvelle forme technologique d'intelligence envahit chaque jour, un peu plus, nos sociétés et notre quotidien. Il faudra toujours veiller à ce que cette invasion soit pacifique, ou au moins pacifiée, au service des femmes et des hommes. Si notre Métropole est désignée comme capitale européenne de cette innovation, c'est bien ce message-là qu'elle fera valoir avant tout. Si les sujets dont vous allez débattre – citoyenneté dans la mondialisation numérique, démocratie participative à l'ère du numérique, administrations au cœur de la transformation numérique des territoires, citoyens dans la ville numérique – si tous ces sujets portent en eux les germes d'un progrès significatif qui influera sur le quotidien de nos citoyens, nous devons toujours veiller à ce que ce ne soit jamais une veine promesse, un mirage ou une illusion.

Pour terminer, je délivrerai deux messages, dont un très ancien, puisqu'il nous vient d'Aristote. Il nous rappelait que le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous. Enfin, Albert Einstein disait – et cela vaut pour toutes les politiques publiques : « le progrès n'aura aucun sens tant qu'il y aura des enfants malheureux ».

Je vous remercie.

**Pascal NICOLLE** : Merci beaucoup, Monsieur le maire. Bravo aux premiers parrains de la candidature de Nice. On est maintenant à cent jours du dépôt du dossier, il faut donc se mobiliser.

Je vais demander tout de suite à Jean-Paul DELEVOYE de me rejoindre, pour que l'on enchaîne. J'en profite pour me présenter : je suis Pascal NICOLLE, je suis directeur associé de La Suite dans les Idées. Nous sommes un cabinet expert en matière de démocratie et de citoyenneté numérique. Je vais vous accompagner pendant cette matinée et Florence DURAND-TORNARE, mon associée, vous accompagnera cet après-midi.

Nice, le 2 mars 2017

## Les citoyens dans la ville intelligente

Ce matin, on va introduire le sujet avec, notamment, Jean-Paul DELEVOYE et les deux intervenants qui le suivront. On aura deux tables rondes, séparées par une courte pause. Bien entendu, quand on le pourra, on vous donnera la parole.

Merci beaucoup à tous, je donne tout de suite la parole à Jean-Paul DELEVOYE.

## **VISION PANORAMIQUE – La citoyenneté dans la mondialisation numérique.**

**Jean-Paul DELEVOYE, Président du Conseil économique, social et environnemental, ancien médiateur de la République.**

**Pascal NICOLLE** : Il est difficile de présenter Jean-Paul DELEVOYE, parce qu'il a été médiateur de la République et, bien sûr, Président du Conseil économique, sociale et environnemental. C'est également un ancien ministre, qui a été maire et qui a eu quasiment tous les mandats que la République a pu lui offrir.

Jean-Paul DELEVOYE, merci beaucoup d'être avec nous, d'être venu jusqu'à Nice pour nous faire un panorama de ce qui change aujourd'hui dans le monde et de ce que le numérique produit pour les citoyens. Merci à vous.

**Jean-Paul DELEVOYE** : Merci à vous de m'avoir invité et merci à Monsieur le maire d'avoir présenté la ville « servicielle » qu'il est en train de démontrer et, en même temps, pour la candidature pour l'Europe. Je voudrais, en même temps, rappeler que la dimension des problèmes impose la dimension des réponses. Dans cette vaste civilisation numérique dans laquelle nous sommes aujourd'hui entrés, la dimension européenne est plus nécessaire que jamais.

Nous allons avoir deux milliards à deux milliards et demi d'individus qui vont vivre dans les villes d'ici 2050 ou 2100. A l'évidence, à l'échelon de la planète, un certain nombre de difficultés vont se présenter, puisque la planification urbaine est plutôt subie que pensée et qu'il va y avoir des phénomènes de limite en matière d'alimentation, de ressources en eau, de qualité de vie, de fragmentation de la citoyenneté urbaine.

La candidature que vous présentez aujourd'hui n'est pas uniquement le reflet d'un problème local, pour une dimension européenne. A l'évidence, vous avez un enjeu de dimension mondiale. A ce titre, les Chinois sont extrêmement attentifs à tout ce qui se déroule dans la maîtrise des services urbains, notamment en Europe.

Je voudrais aussi attirer votre attention sur le fait que nous avons besoin de réfléchir à une possible inversion culturelle de notre état d'esprit. Je vous donne un exemple : il y a environ 25 ou 30 ans, le Président CARTER a reçu la visite de ses généraux, à qui il avait posé la question de savoir s'il était possible de maintenir les communications militaires après l'explosion d'une bombe atomique. Cela a été l'occasion de lui présenter une nouvelle technologie.

Il a alors réuni la totalité de ses staffs - financiers, universitaires, chercheurs, collectivités locales, défense publique – pour dire qu'une nouvelle technologie était en train d'émerger et qu'il fallait réfléchir à comment cette dernière allait pouvoir conforter la place de première puissance économique et militaire mondiale des Etats-Unis. Pourquoi attirer votre attention là-dessus ? Parce que, pour un Américain, la technologie est un moyen et il est obsédé par l'objectif que ce moyen nouveau lui permet d'atteindre.

Très souvent, notre culture française et, quelquefois, notre culture européenne considèrent la technologie comme une fin, et non pas comme un moyen. D'ailleurs, c'est vrai au point que beaucoup d'élus pensent qu'en ayant mis des tableaux numériques dans les classes, l'essentiel a été fait. Or, la vraie question est : quelle pédagogie nouvelle puis-je obtenir grâce à cette technologie ?

Donc, la question qui est aujourd'hui très clairement en réflexion ne concerne pas la qualité des services ou la maîtrise de la technologie. Nous avons l'ingénierie, nous

## Les citoyens dans la ville intelligente

avons les financements, nous avons une amélioration formidable des services rendus. La vraie question est : quel est l'objectif que nous voulons atteindre ?

C'est d'autant plus important, que sur la « septième planète », comme disent les chercheurs, il y a 80 % d'Américains, 20 % de Chinois et peu d'Européens. La capitalisation financière des entreprises dans ce domaine est de 3 %. Donc, nous sommes extrêmement en retard sur le sujet. Cela constitue un vrai défi mondial, pour rattraper ce retard.

Le deuxième élément est qu'il ne faut jamais sous-estimer l'impact géopolitique, et en comportement, des nouvelles technologies. Quand Christophe Colomb a envahi l'Amérique du Sud, il est arrivé avec la technologie européenne et la religion catholique. Les Américains, en 1945, lorsqu'ils ont gagné la guerre, sont venus avec deux technologies : le téléphone, qui a augmenté la circulation de l'information, les containers, qui baissaient le prix du transport. Ils n'avaient qu'un credo : pour faire la paix, il faut développer le commerce et le commerce et la paix se conjuguent avec la démocratie. Ils ont imposé un thème et un dogme mondial, qui est que le progrès économique accompagnera le progrès social.

Aujourd'hui, ce dogme du progrès économique et du progrès social est très fracturé. Néanmoins, l'arrivée d'une nouvelle technologie – le numérique – doit absolument intégrer que nous allons avoir un nouveau rapport à l'espace, un nouveau rapport à l'autre, un nouveau rapport au temps. Si nous ne maîtrisons pas cela, nous risquons d'avoir quelques déconvenues ou quelques heureuses surprises.

Le troisième élément est l'accélération du temps. Pourquoi reviens-je sur cette notion ? Je me souviens d'un propos formulé par le Président MITTERRAND, qui disait : « après moi, il n'y aura plus que des comptables ». Aujourd'hui, la différence entre un leader et un manager est qu'un manager gère un problème, tandis qu'un leader donne envie. Aujourd'hui, nous avons trop de politiques qui sont des gestionnaires, et pas assez de politiques qui donnent envie, tout simplement.

En effet, on est en train de gérer les technologies et pas de rêver à ce que l'on pourrait atteindre grâce à elles. J'ai rencontré Monsieur SCHWAB, qui est le fondateur du Forum de Davos, avec lequel j'entretiens quelques relations au titre de l'ONG chargé de surveiller les risques du monde. J'attire votre attention sur le fait qu'en 2015, il indiquait que le risque numéro un pour le monde n'était pas le terrorisme, mais la dislocation sociale. Il a réuni 800 chercheurs, pour savoir ce que serait le monde dans 25 ans.

Quelques chiffres sont assez intéressants et illustrent l'accélération du monde, qui va complètement changer de nature. Nous sommes actuellement avec une population mondiale connectée à 50 %. Dans moins de 25 ans, 90 % de cette population sera connectée. La moitié des transactions se feront sur iPhone ou par numérique. Les algorithmes, ces machines qui effectuent des milliards d'opérations par seconde, sont déjà dans les *boards*, c'est-à-dire dans les centres de décision d'un certain nombre d'entreprises. Ils vont complètement se développer, au point que cela va tout changer, y compris les services publics. Dans un récent rapport de stratégie de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, je lisais que pour une administration – si elle se contente uniquement de rester dans le versement de prestations entre un centre payeur et un individu – les algorithmes vont très rapidement faire ce type d'opérations, bien mieux qu'eux.

La vraie question est de savoir comment faire en sorte d'accompagner les personnes dans la parentalité, qui sera peut-être le sujet numéro un, plutôt que dans la qualité et le respect des dates de versement des allocations. On voit donc bien que ces algorithmes vont complètement changer notre façon de décider. En effet, on voit bien qu'aujourd'hui, pour les examens médicaux, les tests faits aux Etats-Unis montrent que les algorithmes sont quelquefois plus sûrs qu'un avis médical. Pour un avocat, trouver la meilleure stratégie de défense nécessiterait – à titre humain – de lire trois ou quatre ans de procédure, alors qu'avec un algorithme, il peut le faire en quelques heures.

Nous devons être attentifs, parce que 10 % de nos vêtements seront connectés. Dans moins de cinq ans, la Corée nous dit que nous aurons des robots capables de réagir à notre émotion. Si vous souriez, le robot sourira, si vous pleurez, il fera de même. Pour beaucoup de personnes âgées, l'isolement sera compensé par la présence et la relation avec un robot, à tel point que les psychiatres sont actuellement en train de travailler sur la modification des psychologies, par rapport à la machine. Il faudra se poser une question de fond : jusqu'où faudra-t-il humaniser les robots et jusqu'où faudra-t-il ne pas aller au-delà de la robotisation des hommes ?

Ce sont des questions relevant de l'éthique et l'on voit bien qu'une des questions politiques intéressantes, c'est que nous avons vécu des espérances de reculer les limites du possible, grâce aux technologies. Les vrais problèmes de demain, qui vont être extrêmement difficiles, c'est de savoir quelles seront les limites à ne pas franchir. On voit bien que la cour suprême des Etats-Unis, à une voix près, a estimé que tout ce qui venait de la nature n'était pas brevetable – heureusement, sinon, c'était la mainmise d'entreprises multinationales sur toutes les richesses de la nature. On voit bien que l'académie des sciences américaine a accepté la modification cellulaire des embryons – certes, pour combattre les maladies rares – mais cela pourrait attirer l'attention d'un certain nombre de manipulateurs pour, peut-être, travailler sur la condition humaine.

On voit bien que Bill GATES, lui-même, a attiré notre attention sur le fait que demain, les cyberattaques ne seront plus des attaques terroristes avec des bombes, mais probablement de la modification de virus, permettant de développer des pandémies qui tueront des dizaines de millions de personnes. Aujourd'hui, le patron même de Microsoft a demandé aux Européens de réfléchir à une « Suisse digitale ». Il a parlé de l'attaque ayant eu lieu contre Sony, de la perturbation du réseau électrique ukrainien et d'un certain nombre d'autres cyberattaques, notamment celle qui a touché les votes de l'élection présidentielle américaine. Cela mérite, à chaque fois que l'on voit une avancée, que l'on regarde également toutes ses fragilités. Un grand nombre d'entreprises françaises ne sont pas suffisamment attentives au risque de déstabilisation.

On voit bien aussi que dans moins de 25 ans, nous aurons les premières voitures fabriquées par imprimante 3D. Donc, tout cela est assez fascinant, parce que ce sont de vraies questions, notamment posées par la CIA, mais qui étaient aussi au cœur d'une réflexion européenne, avec Pascal LAMY : qui, demain, va réguler le monde ? La question qui était posée était : est-ce que ce seront encore les Etats-nations ? Est-ce que ce seront les entreprises multinationales ? Est-ce que ce seront les mégalopoles ? Eventuellement, cela sera-t-il un mix des trois ?

D'ailleurs, un des débats qui avaient eu lieu au sein de l'Europe, était de se dire si, demain, au lieu de faire un G20, nous ne pourrions pas faire un G20, un C30 et un



C40. Cela consisterait à réunir les vingt chefs d'Etat les plus importants, les trente chefs d'entreprise multinationale les plus importantes et les quarante chefs de mégalopole. Cela veut dire que la réflexion que vous menez ici, à Nice, avec la Commission européenne, est de savoir que vous aurez probablement un rôle de régulation citoyen, extrêmement important. Je donne simplement un exemple : l'OCDE a rendu un rapport montrant que le taux d'imposition des entreprises était passé, en moins de 25 ans, de 35 à 25 %. C'est un formidable avantage pour la compétitivité des entreprises, pour la gestion d'un territoire. Monsieur TRUMP veut les baisser à 17 %, Madame May à 15 %.

Si nous regardons cela du côté de la compétition des territoires, c'est donc une compétition de plus en plus accrue. Si l'on regarde cela du côté du pouvoir de régulation, en réalité, cela veut dire que nous allons assécher petit à petit les ressources publiques des Etats-nations et qu'il s'agit donc d'un transfert du pouvoir de régulation, des Etats vers les entreprises multinationales. C'est donc une régulation mondiale d'une toute autre nature, dans un moment où la stabilisation du monde est en train de changer. Qui aurait dit que la Chine allait être un élément stabilisateur du monde et que les Etats-Unis en seraient un élément déstabilisateur ? D'ailleurs, on assiste à la montée de concepts nouveaux : pour un Oriental, le collectif est important, l'individu ne compte pas, alors que pour un Occidental, l'individu compte, mais le collectif ne compte pas.

Donc, on voit bien que derrière toute cette formidable avancée de la technologie, se posent de véritables questions de caractère politique, de caractère éthique et de caractère d'évolution des comportements de nos concitoyens. Par exemple, il y a la question par rapport aux robots : demain, l'Homme sera-t-il l'esclave du robot ou en restera-t-il le maître ? Un certain nombre de chercheurs ont découvert qu'un ordinateur s'était mis en rade lorsqu'il avait découvert qu'il allait être battu, à deux points de gagner une partie. Aujourd'hui, il est question de savoir si nous serons capables d'appuyer sur le bouton rouge, si nous découvrons qu'une évolution technologique a des effets négatifs sur l'environnement humain. Aurons-nous suffisamment d'intelligence pour dépasser l'ordinateur, dans sa capacité de continuer et serons-nous maîtres de l'arrêter ?

Ce sont donc des sujets tout à fait fascinants. Je dis cela, parce qu'en réalité – et c'est une véritable révolution culturelle pour notre monde occidental – nous ne sommes pas dans une transformation évolutive. Nous sommes passés d'une société rurale à une société industrielle, avec une évolution relativement constante, dans une relative insouciance. Il en résulte que sans nous en rendre compte, nos concitoyens sont devenus de moins en moins citoyens et de plus en plus consommateurs. Quelque chose qui est fascinant est que, lorsque nous étions dans une société de l'exploitation des sols, l'Homme était uniquement obnubilé par la satisfaction de ses besoins – se loger, se nourrir, survivre – et il acceptait un quotidien difficile, parce qu'il y avait la promesse divine de l'au-delà. Et puis, le déracinement de cette population rurale, avec le choc psychologique que cela a engendré, avec le basculement dans une société industrielle et l'amorce d'une civilisation urbaine, fait que nous avons basculé sur une société de la satisfaction des envies, une société de la consommation.

Celle-ci a créé des frustrations. Nous acceptons un quotidien difficile, parce que nous avons une promesse de plus-value matérielle. Là, nous sommes rentrés dans une société de l'intelligence. Dans la société de l'intelligence, c'est une métamorphose totale vis-à-vis de nos rapports. En effet, la productivité sera la

connectivité. Notre rapport au temps, notre rapport à l'espace et notre rapport à l'autre vont être totalement modifiés, y compris dans la conception philosophique du temps. En effet, notre temps est un temps judéo-chrétien de séquences : de zéro à quatre ans vous êtes jeune, de quatre à huit ans, vous êtes jeune ado. A chaque fois que l'on passe à une nouvelle séquence, il y a des moments difficiles. Il va falloir que nous regardions très clairement comment toutes nos politiques, qui sont basées sur ces séquences temporelles, pourraient épouser une philosophie plutôt confucianiste, d'une transformation permanente de l'individu.

On peut être milliardaire sur You Tube, à 12 ans avec une très belle chanson, et investisseur à 92 ans. Rien que sur les politiques publiques, on voit bien que si vous êtes un chômeur de moins de 25 ans, c'est la mission locale. Si vous êtes un chômeur de plus de 25 ans, c'est Pôle Emploi. Vous êtes toujours chômeur. Si vous êtes un handicapé de plus de 60 ans, vous êtes un handicapé. Si vous avez plus de 65 ans, vous êtes une personne âgée. Or, vous êtes toujours handicapé.

Donc, l'on voit bien que l'on va passer d'une politique de compensation de votre handicap ou de votre situation, à une politique d'accompagnement permanent de l'évolution de votre individu. Cela veut dire qu'il ne faut plus gérer les territoires, il faut être obnubilé par l'offre du territoire, qui suscite une puissante attractivité. Il faut que les capitaux du monde entier viennent investir chez vous et que les jeunes du monde entier aient envie d'apprendre chez vous et que les chercheurs du monde entier aient envie de chercher chez vous. Dans la société de l'innovation, cela veut dire aussi que, culturellement, il faut que nous acceptions la contestation. En effet, l'innovation est une contestation de ce qui existe.

Or, notre système politico-administratif est basé sur le confort, sur le maintien de l'existant, et non pas sur l'acceptation de la remise en cause. On le voit bien en matière d'éducation. Si l'on est convaincu que nous sommes dans la société de l'intelligence, toute notre culture de la sanction, de l'échec, est à remettre en question. On voit bien que c'est exactement l'inverse. C'est-à-dire que le regard que l'on doit poser sur l'humain, grâce à la ville numérique, reviendra à dire que si un élève échoue à l'école, c'est à cause d'une intelligence que l'on n'a pas su mobiliser. Le chômeur est une intelligence mobilisable. La personne âgée est une intelligence disponible. Dans l'économie de l'échange et du partage, les deux grandes batailles politiques sont celle qui a été annoncée par Simone Weil au Général de Gaulle en 1942 - c'est la bataille de l'intériorité - et la bataille de l'altérité.

J'attire vraiment votre attention sur le fait qu'aujourd'hui, le numérique engendre très mécaniquement la notion d'un monopole. Aujourd'hui, la bataille mondiale n'est pas uniquement la préservation des ressources, mais aussi la bataille des cerveaux. Détenir les banques de données est aujourd'hui la ressource extraordinaire, au cœur de toute l'économie comportementale. Aujourd'hui, toutes les entreprises ont la capacité d'influer sur votre position d'achat. Tous les partis politiques cherchent à influencer votre vote. On voit bien que si nous n'en prenons pas garde, nous sommes à l'amorce d'un esclavage moderne, d'autant plus redoutable que les chaînes seront invisibles et que vous y rentrerez avec plaisir. En effet, vous allez fournir vos banques de données avec plaisir. A ce sujet, le patron de Nintendo a dit : « aux Etats-Unis, la vie privée n'existe plus. Vous êtes des limaces informaticiennes, vous laissez des traces partout ». Il a ajouté que si l'on voulait, demain, garder une formidable qualité pour les banques de données, il faut qu'elles soient fournies volontairement par les citoyens. Pour ce faire, il faut qu'ils le fassent par jeu.

Cela veut donc dire qu'aujourd'hui, il faut en même temps trouver le juste équilibre entre la gestion des banques de données, qui permettent d'optimiser la qualité d'un service, mais jusqu'où faut-il aller sans emprisonner la liberté de choix de nos concitoyens ? Il faut tenter de répondre à une question essentielle : que ferez-vous de tout ce temps rendu disponible par les services ? Si vous êtes sur une accélération démesurée de la consommation du temps, vous survalorisez l'instant, vous augmentez le risque de survie du quotidien et de conflit avec l'autre. Vous écrasez le futur et vous rouvrez les cicatrices du passé.

On voit bien que si vous n'avez pas l'obsession d'éveiller les consciences, le sens critique, la remise en cause d'une information, nous passerons dans une démocratie de la « pastvérité ». Aujourd'hui, Monsieur TRUMP nous a fait franchir un cap supplémentaire, puisqu'à chaque fois que nous avons la perception que les rumeurs étaient plus importantes que la vérité scientifique – au point que la France ne veut plus se vacciner, quand tous les médecins disent qu'il faut le faire – le mensonge puise toujours sur une vérité. Aujourd'hui, Monsieur TRUMP affirme quelque chose, sans s'appuyer sur aucune vérité, puisqu'il annonce des attentats qui n'ont pas existé et il y a des gens qui le croient.

Donc, nous sommes dans des moments où si nous ne sommes pas attentifs au fait que dans un monde qui sera de plus en plus instable, de plus en plus volatile, de plus en plus imprévisible, si nous n'avons pas dans nos villes servicielles et numériques la capacité de développer la prise de conscience de nos concitoyens, si nous ne leur donnons pas les moyens de construire leurs propres convictions, même si elles ne nous plaisent pas, donc d'être responsables de leurs choix, sans un citoyen responsable, il n'y aura pas de respect de l'autre, mais un conflit avec l'autre.

Vous êtes donc sur des moments fascinants, car ne soyez pas obnubilés par la qualité des services, soyez obnubilés par l'impact produit par la construction de la conscience humaine, la liberté d'un homme de pouvoir choisir et d'être acteur de son propre destin. C'est quelque chose qui est totalement fascinant, car si nous ne retrouvons pas la gourmandise du futur, nous n'aurons pas d'acceptation du progrès. Nous aurons, au contraire, cette peur tétanique qui fait que l'on va confondre le danger et le risque.

Avant, quand on avait la notion du danger d'une explosion nucléaire, on était tous attentif au risque, à la probabilité que cela se produise. On acceptait la sagesse d'un certain nombre de techniciens. Aujourd'hui, on n'a tellement plus confiance en rien, que dès qu'un danger est annoncé, on estime qu'il y a un risque. On ne fait alors plus rien, au nom du principe de précaution. Or, l'avenir, la technologie, c'est le goût de l'aventure, c'est donc la prise de risque, c'est donc le droit à l'erreur, le droit à l'échec. C'est donc la capacité à accepter l'intelligence et un débat. Ce dernier ne consiste pas à écraser celui qui ne pense pas comme vous, mais au contraire, de s'enrichir de celui qui ne pense pas comme vous.

Je pense que les trois grands sujets politiques sont la répartition de la chaîne de valeurs – soyez attentifs qu'aujourd'hui vous êtes des fournisseurs gratuits de Trip Advisor sur la qualité des hôtels, avec un formidable enrichissement du site. Donc, on voit bien qu'il y aura un vrai débat sur où se trouve la répartition des valeurs, qui la crée et comment elle est répartie. La seconde est le vieillissement de la population. Il faut réfléchir au rajeunissement numérique. On peut être un formidable animateur de jeu à 90 ans et l'on peut maintenir à domicile, à condition de se poser les bonnes questions. Aujourd'hui, nos normes sont que nos maisons de retraite sont

à 2 200 euros par mois, alors que le niveau des retraites est à 800 euros. Qui règle la différence ? Le Conseil Général ? Ne pourrait-on pas se demander si l'on ne serait pas capable de construire un maintien à domicile, avec des objets connectés, avec des maisons de retraite qui suivront 3 000 à 4 000 personnes à domicile ? Le médecin saura, à distance, si votre taux de cholestérol n'est pas bon, etc.

Si nous n'acceptons pas de nous poser cette question, on n'aura pas les bonnes réponses. En effet, actuellement, l'obsession politique et administrative est de préserver l'existence d'un système, alors que demain, le monde appartiendra à celles et ceux qui sauront s'adapter. Au moment où vous êtes candidats à cette dimension européenne, et je souscris totalement à cette candidature, car Nice est une concentration d'intelligences, développez ce qui est plutôt favorable au tempérament niçois : la contestation, la remise en cause. Ce qui est important, ce n'est pas la jouissance du pouvoir, mais le pouvoir que vous accordez à chaque citoyen, pour qu'il mobilise son intelligence.

Quand on donne au peuple les moyens d'être intelligent, il est intelligent. Je voudrais simplement terminer, parce que je vois que le temps tourne, par ceci. Il faut que vous ayez des visions utopiques. Martin LUTHER KING n'a pas dit « j'ai un plan », mais, « j'ai un rêve ». Le rêve consiste à passer de la société de la performance, qui écrase l'individu, à celle de l'épanouissement. Jusqu'à maintenant, on a vécu dans la culture du corps, de l'esthétisation, de la fatigue du corps. Le vrai défi de demain est celui de la fatigue psychique, de la fatigue des cerveaux. D'ailleurs Microsoft, lui-même, donnait trois conseils : un fois par jour, ne faites qu'une chose à la fois. Discutez, les yeux dans les yeux avec votre femme. On est tous en train de « zapper » nos enfants, mais regardez comment ils se comportent : ils ont trois écrans, ils tchattent, pour arriver à : « que fais-tu ce soir ? Je ne sais pas, j'ai cinq invitations et je n'ai pas encore choisi ». Le cerveau n'est pas capable de faire plusieurs choses en même temps.

Le deuxième conseil est de toujours faire un pas de côté. Dans vos projets politiques, n'hésitez pas à prendre un après-midi pour oublier la pression du moment et regarder si vous êtes dans la bonne direction. Enfin, je voudrais dire que vous êtes dans un moment impressionnant, puisque toute évolution, tout changement est forcément porteur d'anxiété. Le vrai débat dans lequel vous êtes aujourd'hui est que vous devez porter cela en termes d'espérance. Je ne parle pas uniquement d'une espérance qualitative, en termes de services. Je parle d'une espérance qualitative, en termes de vie personnelle, en termes de solidarité. Boris CYRULNIK, qui est un des vôtres, dit que le monde de demain n'est pas celui qui va favoriser la cohésion sociale, mais la vitalité sociale.

Or, le numérique peut parfaitement reprendre cette formidable difficulté que rencontre aujourd'hui notre pays, qui confond l'unité et la conformité. Il en résulte qu'à l'école, on doit être conforme et obéissant. Notre société doit conjuguer l'unicité et la singularité, en développant le plaisir d'être, de construire sa conviction. Il ne s'agit plus d'être obéissant, mais d'être adhérent. Je ne veux plus obéir à un parti politique, je veux adhérer de mon propre chef. Il faut faire en sorte que ce ne soit plus obligatoire d'aller à l'école, il faut offrir le plaisir d'aller à l'école. Il ne faut plus que travailler soit obligatoire, il faut que travailler soit un plaisir. C'est le plaisir de vivre qui va redonner cette gourmandise du futur. Le plaisir ne doit pas être un plaisir d'un consommateur d'un service, parce qu'en fin de compte, c'est un plaisir fugace. Souvent, il vous laisse dans une frustration, lorsque le service ne fonctionne pas.

## Les citoyens dans la ville intelligente

Au contraire, il faut un service vous permettant d'être heureux de vivre, de découvrir l'autre dans ses différences. Et puis, il faut que vous ayez cette capacité de passer d'une communauté de conflits d'intérêts, parce que nous ne sommes plus une communauté de destin. Lors d'une visite au CESE, Esther DUFLO me disait que l'on défendait les valeurs de la République que lorsque l'on avait le ventre plein. Soyez attentifs à ce qu'une ville extraordinairement moderne, qui aurait le pied dans le 22<sup>ème</sup> ou le 23<sup>ème</sup> siècle, ne pourra pas durer si elle se construit sur la désespérance des hommes et la fragmentation sociale.

Aujourd'hui, si l'on est dans la société de l'intelligence, chaque individu a une part d'intelligence. Le numérique ne doit pas favoriser l'isolement et le repli sur soi. Victor HUGO disait : « il y a des moments dans l'histoire où la foule peut écraser le peuple, si on caresse ses plus bas instincts ». En même temps, l'écran peut aussi être une lumière éclairant les petits bonheurs. Donc, en réalité, la technologie vous apportera toujours les réponses. Cependant, la technologie ne vaut rien sans vision. Sans vision, il n'y a pas de rêve. Sans rêve, il n'y a pas de vision et sans vision, il n'y a pas de projet. Sans projet, il n'y a pas de mobilisation.

Donc, on peut complètement modifier le comportement de nos citoyens, à partir du moment où on les considère comme responsables, à partir du moment où l'on met en place un système de démocratie – non pas participative -, mais délibérative. Pour ma part, je suis très réservé sur toutes les procédures référendaires, parce qu'elles sont basées sur des démocraties d'émotion. Les gens réagissent en fonction de leurs tripes, de ce qu'ils ressentent et pas en fonction de ce qu'ils pensent. La société de consommation fait que l'on considère l'homme, plus pour ce qu'il dépense et pas assez pour ce qu'il pense. La société de consommation le prend en compte, plus pour ce qu'il ressent. Donc, le numérique offrira à chacun la capacité d'entendre ceux qui sont pour une thèse et ceux qui sont contre une thèse, ainsi que ceux qui sont entre les deux. Cela laissera le temps de la maturation pour élaborer une conviction, qui est un facteur de stabilité.

Ma conclusion est la suivante : dans un monde où les frontières disparaissent, le besoin d'affectivité et de proximité est grand. Mais, on peut avoir une rupture de la mixité sociale et arriver à une cohabitation de communautés identitaires. C'est la communauté des semblables, avec les quartiers pauvres, les quartiers riches, les quartiers musulmans, les quartiers chrétiens. Ce serait le contraire de notre philosophie d'une société républicaine. Le numérique a pour vocation, au contraire, de singulariser quelqu'un sans l'enfermer dans un mode communautariste. Au contraire, il doit lui permettre d'accéder à l'autre pour, en tant que responsable et acteur, se construire et participer à la communauté de destin.

Je souhaite un beau destin à Nice, une très belle réussite dans votre reconnaissance européenne. Surtout, soyez attentifs à ce que l'Europe n'est pas une contrainte, mais une espérance. Nous devons tous avoir la capacité, en tant qu'acteurs et citoyens, de nous servir de notre ville, de notre Etat, non pas pour la satisfaction de nos intérêts, mais au contraire, pour être transcendés par la cause que représentent l'épanouissement et la dignité de la personne humaine. Les peuples se transcendent par les causes, mais ils se déchirent par des intérêts.

Merci.

**Pascal NICOLLE** : Merci beaucoup pour ce moment de pur plaisir. Merci de votre soutien, Monsieur le ministre. Il va être difficile d'enchaîner, mais il le faut.

Nice, le 2 mars 2017

## Les citoyens dans la ville intelligente

On va rentrer dans cette matinée de manière encore plus participative, notamment grâce à Twitter, avec ce hastag #smartcitizen. Il vous permet de nous interpeller, de commenter, de participer. Tout ceci s'affichera sur l'écran qui est là.

**DIALOGUE – La démocratie à l'ère du numérique :**

- **quels enjeux ?**
- **quelles obligations ?**
- **quelles modalités ?**

**Patrice CARRE, Président du Conseil scientifique de « Décider ensemble ».**

**Ilaria CASILLO, Universitaire, Vice-présidente de la Commission nationale du débat public.**

**Pascal NICOLLE :** Je vais demander à Patrice CARRE et à Ilaria CASILLO de me rejoindre. On va parler ensemble de la démocratie participative, en particulier en France, mais aussi en Europe. On parlera également du numérique, puisque c'est le sujet de la journée, de ce que cela impacte.

Merci et bienvenue à vous. Je vous passe un micro. Un mot de présentation sur nos deux invités. Tout d'abord, Ilaria CASILLO, merci beaucoup d'être là. Vous êtes la vice-Présidente de la Commission nationale du débat public, la CNDP. C'est un organe national, qui existe depuis une bonne vingtaine d'années. Vous en êtes la vice-Présidente depuis un an et demi, mais vous êtes aussi Italienne, universitaire et je crois qu'il est intéressant que vous ayez ce regard européen sur le sujet.

Patrice CARRE est là, en particulier, en tant que Président du Conseil scientifique de « Décider ensemble ». C'est une grande association qui travaille également sur ces sujets, notamment aux côtés des élus locaux. Il était donc important, ce matin, que l'on ait un certain nombre de repères grâce à Patrice CARRE, plus particulièrement sur la démocratie participative et le numérique dans les territoires. Donc, une vision nationale et européenne avec Ilaria et une vision plus française et territoriale avec Patrice. Merci à tous les deux d'être là.

Ilaria CASILLO, quelques mots pour présenter la Commission nationale du débat public. Ensuite, merci de nous dire comment vous appréhendez la question de la démocratie participative, notamment après l'intervention de Jean-Paul DELEVOYE, qui nous a placés dans un contexte international mouvant.

**Ilaria CASILLO :** Bonjour à toutes et à tous, merci de votre invitation. La Commission nationale du débat public est une autorité administrative indépendante. C'est un peu une réponse à des crises de légitimité. En effet, il est très connu que les autorités indépendantes sont un peu le reflet, le résultat d'un certain type de crises de légitimité.

J'aimerais revenir sur cette question de la démocratie participative, pour éclaircir des choses et le statut de la démocratie participative. Souvent, quand on évoque ce terme, surtout chez certains élus français ou européens, cela confirme cette routine cognitive, ce réflexe de certains élus, à rejeter un peu la démocratie participative et délibérative.

Ils ont ce réflexe, parce que l'on considère que l'ambition de ce type de démocratie est de se substituer à ces élus, légitimement élus, donc représentants. Je vous rassure, la démocratie participative ne va pas les remplacer. La démocratie participative ne remplace pas la décision de ceux qui sont autorisés à la prendre.

**Pascal NICOLLE :** Comment cela s'articule-t-il ?

**Ilaria CASILLO** : Elle ne remplace pas, elle légitime. Puisqu'elle légitime un peu plus une décision, elle la rend de meilleure qualité. Elle ne vise pas à la remplacer. Elle l'accompagne, elle l'améliore, elle vise à peser sur une décision, à travers l'intégration des citoyens et des citoyennes dans la décision politique.

Ce n'est pas seulement sur le petit projet d'urbanisme, pour la couleur des bancs, la démocratie participative peut avoir des bienfaits sur des sujets particuliers. Je pense à l'*open data*, aux politiques de santé, au nucléaire. La Commission nationale du débat public a organisé de nombreuses conférences citoyennes sur des sujets, sur des objets participatifs, qui ne sont pas de petite échelle.

Donc, le rôle de la démocratie participative est qu'elle sert à accompagner et à améliorer la décision. Je pense que c'est quelque chose de très important à souligner, pour être clair sur le statut de la démocratie participative. Vous n'êtes pas obligés, en tant qu'élus, d'accompagner toute décision par une caution citoyenne, mais elle devient de plus en plus incontournable. Elle n'est pas nécessaire, mais attention, elle devient incontournable.

Pourquoi ? La crise de la représentativité et l'abstention croissante illustrent un double mouvement. D'un côté, vous avez cette crise de la représentativité, cet abstentionnisme qui monte, mais de l'autre côté, vous avez des personnes, des citoyens qui revendiquent de plus en plus le désir de participer. Pensez aux protestations en Turquie, à « occupy Wall Street » aux Etats-Unis, aux « indignés », à Podemos, au mouvement « cinq étoiles » en Italie. Ce sont tous ces mouvements qui, d'ailleurs, se sont souvent transformés dans des mouvements politiques, parfois un peu rapidement.

Ce sont ces mouvements que l'on dit venus « du bas ». Ils ne viennent pas du bas, parce que la société est au même niveau. Ils viennent donc de la société civile. Ces mouvements-là témoignent d'une autre forme de participation, qui n'est pas seulement celle du vote. C'est-à-dire que maintenant, l'engagement ne se résume plus à la solitude d'un vote dans un isoloir. Il peut passer par un engagement ou par d'autres moyens. C'est-à-dire qu'il y a de nouveaux *frames*, cadres, pour la participation, pour l'engagement.

La démocratie participative, les démarches de participation et de collaboration rentrent dans ce nouveau cadre de participation. Voilà aussi pourquoi les démarches de participation deviennent de plus en plus incontournables. En effet, de toute façon, le citoyen n'interpelle plus, il ne s'adresse plus au pouvoir, comme il le faisait auparavant. La société ne se parle plus de la même manière. Internet est d'ailleurs quelque chose qui le démontre.

**Pascal NICOLLE** : On va passer la parole à Patrice CARRE, on reviendra tout à l'heure vers vous pour parler de ce que change le numérique et de l'évolution de la législation.

**Ilaria CASILLO** : Surtout sur le rôle de l'innovation et la relation entre innovation et démocratie participative. J'aimerais aussi aborder les ambiguïtés entre démocratie participative et démocratie participative.

**Pascal NICOLLE** : Oui, Jean-Paul DELEVOYE a justement lancé le débat. Patrice CARRE, tout d'abord, un mot sur « Décider ensemble ». Ensuite, on reviendra sur ce qui change aujourd'hui au niveau des territoires.



**Patrice CARRE** : Bonjour. En effet, « Décider ensemble » est un laboratoire d'idées, qui a été créé il y a maintenant une douzaine d'années. Il rassemble en son sein, à la fois des parlementaires, essentiellement des députés de tous bords, mais également des sénateurs. On y retrouve aussi des élus locaux. D'emblée, et c'est l'intelligence de Bertrand PANCHER, qui est à l'origine de ce laboratoire d'idées, il a été décidé de se doter d'un Conseil scientifique.

Ce dernier rassemble essentiellement des chercheurs, mais pas nécessairement des chercheurs issus du monde académique. On peut être chercheur dans de grandes organisations, dans des ONG ou dans des entreprises. Ce Conseil scientifique a pour but, à la fois d'aiguiller les travaux de « Décider ensemble », mais également d'avoir une fonction d'alerte sur un certain nombre de questions.

**Pascal NICOLLE** : Vous-même êtes chercheur dans une grande entreprise française.

**Patrice CARRE** : Je suis effectivement chercheur dans une grande entreprise française, qui est Orange. Cependant, ce n'est pas à ce titre que j'interviens ici. J'interviens bien en tant que Président du Conseil scientifique de « Décide ensemble », mais je suis très fier et heureux de travailler chez Orange.

J'en viens à la question que vous me posez sur les territoires. Tout d'abord, je crois qu'il faut un peu revenir sur cette notion de démocratie, sans repartir de l'*Athenaion Politeia* d'Aristote, qui était la constitution des Athéniens. Pendant très longtemps, on a considéré qu'il n'y avait de démocratie qu'à partir de l'élection. Or, la démocratie n'est pas simplement l'élection. Bien entendu, l'élection est un moment fondamental de la démocratie, mais la démocratie, c'est autre chose.

Je reviens à Aristote. Pour lui, la démocratie, c'est l'égalité de tous. Cette égalité de tous est, nous dit Aristote, la capacité d'être tour à tour gouvernant et gouverné. Donc, il y a égalité entre tous ceux qui sont les citoyens, qui appartiennent à la *polis*, à la cité.

Globalement, aujourd'hui, je crois que l'on pourrait – et je vais m'appuyer sur les travaux de Dominique CARDON – se reposer sur une typologie. CARDON dit qu'il y a trois types de démocraties :

- il y a une démocratie restreinte. C'est la démocratie électorale. C'est la représentation par un certain nombre de députés, de sénateurs, d'élus du peuple. C'est ainsi que l'abbé SIEYES, en 1789, considère qu'il ne peut pas y avoir de démocratie – au sens grec du terme – s'il doit y avoir une représentation du peuple, car ce dernier est lui-même incapable de se gouverner. ROUSSEAU, dans un autre texte, dit que pour être véritablement dans une démocratie, seuls les dieux pourraient être dans une démocratie, dans la mesure où les hommes sont animés de « passions tristes », pour reprendre un terme spinoziste. La démocratie restreinte, c'est donc celle que nous connaissons ;
- il y a une démocratie participative. Cette démocratie participative, c'est la capacité, à travers un certain nombre de techniques, qu'ont les citoyens d'intervenir dans le débat, de discuter, de proposer. Effectivement, ce sont des référendums, des votations, etc. ;
- il y a la démocratie Internet. Cette démocratie Internet, c'est une démocratie permanente, où il y a en permanence un contact de tous vers tous. CARDON

dit que cela correspond tout à fait à l'imaginaire des créateurs de l'Internet, qui avaient pour principe de gouverner sans prendre le pouvoir. C'est-à-dire qu'il s'agissait bien d'être en permanence gouvernant, c'est-à-dire de donner un avis, de prendre des décisions ou de donner des impacts, mais il ne s'agissait pas de prendre le pouvoir.

On a donc cette triple notion de démocratie. Si l'on regarde comment cela s'est historiquement passé en France, c'est très intéressant. Globalement, Internet cesse d'être un pur effet de communication dans la seconde moitié des années 1990. Ce qui est très intéressant, c'est que l'on voit immédiatement des élus locaux qui vont comprendre l'importance et l'intérêt qu'il y a à utiliser Internet, pour remettre en cause cette démocratie purement électorale et passer à une démocratie participative, aidée de cet outil qu'est Internet.

On voit se diffuser ces idées, dans la seconde moitié des années 1990, avec une accélération après 2005, grâce à des technologies de meilleure qualité. Aujourd'hui, je pense à des exemples comme celui du Conseil citoyen du Mans, le CLIC, qui est un bon exemple. On a donc là un mouvement tout à fait intéressant. On part d'un mouvement qui est utopique, avec une utopie. Comme le disait Jean-Paul DELEVOYE, les sociétés n'avancent que parce qu'il y a des utopistes. Autrement, on n'avance pas, on reste coincé sur les mêmes projets. Il faut avoir des projets, il faut rêver, il faut renverser les cadres et sortir de sa zone de confort.

Il faut donc rêver, être utopiste. Grâce à un certain nombre d'utopies, on met en place un certain nombre de technologies. Ces technologies vont être utilisées par des élus locaux qui, immédiatement, comprennent l'importance et l'intérêt de ces outils.

**Pascal NICOLLE :** Ilaria CASILLO, on a vu que les élus locaux anticipaient, notamment grâce à Internet, ce que va devenir notre démocratie. Au-delà des obligations qui pèsent sur le débat public, les concertations préalables, les enquêtes publiques, etc., la loi commence-t-elle aujourd'hui à rattraper un peu son retard sur ces pratiques ? Je pense, en particulier, à la réforme du dialogue environnemental. En quoi le numérique va-t-il rentrer dans le processus légal, obligatoire, de la concertation ?

**Ilaria CASILLO :** La réforme du dialogue environnemental a été entamée par la Commission RICHARD, suite au drame de Sivens. Elle va se concrétiser par un décret qui devrait bientôt sortir. Elle prévoit un renforcement du rôle de la Commission nationale du débat public. Dorénavant, on pourra organiser des débats publics, on peut donc aller vers les citoyens pendant un certain nombre de mois, avec des procédures particulières, pour les interroger et avoir leur retour. On a donc élargi l'objet de la participation.

**Pascal NICOLLE :** Donc, ce ne sera plus seulement sur les grands chantiers, les grands travaux.

**Ilaria CASILLO :** En effet, sur les grands chantiers, mais aussi sur les plans et programmes. Donc, sur des visions. Bien évidemment, il y a d'autres nouveautés.

**Pascal NICOLLE :** Les plans et programmes, c'est ce que l'on appelle les « schémas régionaux d'aménagement », les « schéma de cohérence territoriale » ?

**Ilaria CASILLO :** C'est cela, exactement. On pourra organiser des débats portant sur les grandes politiques publiques, sur requête de parlementaires ou de citoyens. La

réforme prévoit aussi, et surtout, la numérisation de l'enquête publique menée par le commissaire-enquêteur. De manière générale, il est clair que le numérique rentre de plus en plus dans les démarches de concertation et de participation. Il est institutionnalisé.

Là, j'ouvre une petite parenthèse : on parle de la démocratie participative « d'Etat », c'est-à-dire celle qui est prévue par le Code de l'urbanisme, par le Code de l'environnement. La CNDP est compétente pour ce qui relève du Code de l'environnement, mais n'oublions pas qu'il existe plein de démarches qui ne sont pas institutionnelles, mais qui pour autant, sont de véritables démarches de démocratie participative.

Internet vous montre ça, avec toutes les approches collaboratives. Cependant, il y a une ambiguïté entre les deux, mais tout ce qui émerge des citoyens, des initiatives citoyennes sur un quartier, sur une région, ont le même statut, la même importance. Elles peuvent donc amener à peser sur une décision publique. Cependant, aujourd'hui, on est dans le cadre de la démocratie participative.

**Pascal NICOLLE** : On va voir quelques exemples dans la table-ronde qui va suivre.

**Ilaria CASILLO** : Bien évidemment, tout ceci doit s'ouvrir à Internet. Comme je le disais tout à l'heure, les populations ne se parlent pas de la même manière qu'il y a dix ans, vingt ans, quarante ans. Le numérique est un outil important, de communication, de diffusion, d'information et d'échange. Néanmoins, attention, cela ne remplace pas ce qui se passe en présentiel, quand vous êtes en direct.

De nombreux chercheurs ont démontré que sur Internet, on ne fait pas la même chose que dans la réalité. Lorsque l'on organise une démarche participative, ce serait donc une erreur de refaire le même type de débat que celui qui est fait en présentiel. De la même manière, on a démontré qu'Internet a tendance à reproduire les mêmes inégalités sociales que celles qui sont présentes au sein de la société.

Donc, lorsque l'on injecte le numérique dans les démarches de participation, il faut quand même être un peu attentif à cela. Je voulais aussi souligner le lien qui existe entre innovation et démocratie participative. En effet, d'un côté, elle est innovante en soi, parce que la démarche de participation améliore un peu votre décision. De l'autre côté, il y a une dimension sociale et citoyenne dans l'innovation, tout comme il y a une dimension sociale et citoyenne dans le développement durable.

Cela s'explique par le fait que le citoyen est le déclencheur de l'innovation. Il peut en être l'utilisateur et le bénéficiaire, mais c'est incontournable. C'est-à-dire qu'il faut détacher l'innovation de l'outil numérique. Ce n'est pas parce que l'on utilise le numérique, que l'on fait de l'innovation. On peut la faire de manière détachée et nombre de démarches participatives montrent cette chose-là. Après, je vous dirai pourquoi il faut faire attention entre le participatif et le collaboratif, parce qu'il existe d'énormes ambiguïtés.

**Pascal NICOLLE** : Je voulais justement lancer le débat dans la salle, en prenant une ou deux interventions, parce que l'on ne peut pas parler de ce sujet sans donner la parole aux citoyens, aux élus, aux participants présents.

**Alain RENK** : Bonjour, Alain RENK de l'association « Sept milliards d'urbanistes ». Je voulais savoir si vous différenciez le numérique de l'Internet, puisque le numérique permet d'agir en présentiel.

**Pascal NICOLLE** : En effet, c'est une précision qui est importante.

**Michel GASIGLIA** : Michel GASIGLIA, Président de l'association « Métropole bleue ». J'ai des observations à formuler. La première concerne le positionnement de la démocratie participative, par rapport à la démocratie représentative. Il faut être clair là-dessus, c'est la démocratie représentative qui produit le pouvoir. Donc, ce sont les exécutifs qui procèdent de la démocratie représentative qui, *in fine*, décident. C'est un problème juridique qui mérite d'être bien éclairci et il est important que l'on fixe bien la relation devant s'établir entre la démocratie participative et la démocratie représentative. Cela permet d'éviter toute ambiguïté et que d'une manière générale, la démocratie participative puisse être porter effectivement une contribution utile et significative pour les citoyens.

**Pascal NICOLLE** : A quel type d'ambiguïté faites-vous référence ?

**Michel GASIGLIA** : L'ambiguïté, c'est que les citoyens qui s'expriment dans le cadre de la démocratie participative ne détiennent pas le pouvoir, au même sens que le détiennent les organes constitués en exécutifs. Je pense qu'il est très important de le préciser.

Le deuxième point est celui qui porte sur ce que Jean-Paul DELEVOYE a appelé la « démocratie délibérative ». Là aussi, cela peut porter à discussion, parce que les exécutifs sont aussi délibératifs. Ce que je retiens dans cette notion de « démocratie délibérative », c'est précisément l'introduction de l'information vérifiée, de l'information dont on est sûr de la qualité, mais aussi du contradictoire, de l'introduction du raisonnement.

En effet, derrière l'expression participative du citoyen, il y a – et on le sait bien – le risque de la dérive polémique, de la dérive contestataire, de la dérive portée par des intérêts particuliers. *In fine*, l'intérêt de la démocratie participative est d'introduire le bien commun dans la démarche, de faire remonter davantage le bien commun. Donc, pour y parvenir, il faut qu'il y ait des instances de régulation, ce que l'on appelle parfois des « médiateurs », afin que les avis exprimés ne soient pas une compilation de contestations. Il faut qu'ils contribuent à former le raisonnement.

L'idée est qu'il n'y a pas de bonne démocratie qui ne soit pas aussi une démocratie raisonnante. Il faut que les citoyens soient davantage formés pour y participer.

Enfin, le troisième et dernier point. Il est très important, c'est celui de la mobilisation des citoyens. Parce qu'il existe beaucoup de démarches de concertation, mais nombre de ces démarches sont un peu décevantes en termes de mobilisation, pour différentes raisons. C'est également un sujet extrêmement important. Merci.

**Pascal NICOLLE** : On en parle.

**Philippe LE BOULANGER** : Bonjour, Philippe LE BOULANGER, FNE 06. Tout à l'heure, j'ai été surpris, lorsque Monsieur a parlé de son association, « Décider ensemble ». Lorsqu'il a énuméré les gens y participant, on se rend compte que ce sont des élus. Ce sont des sénateurs, des représentants de Métropole et autres institutions. Où est le citoyen ? C'est cela qui est important pour moi : si on a une démocratie participative, il faut que le citoyen puisse en être une partie prenante. Il doit avoir le sentiment que lorsqu'il exprime quelque chose, on va en tenir compte. En outre, il doit avoir confiance.

Qu'elle soit participative ou délibérative, il faut vraiment que quand il participe, on tienne compte de son avis. Or, quand vous vous exprimez sur le sujet, on n'a pas le sentiment que cela soit pris en compte.

**Pascal NICOLLE** : Merci beaucoup pour cette question, qui est fondamentale. On va presque commencer par là : y a-t-il des chances pour que tout ce que vous faites à la Commission nationale du débat public, pour que tout ce travail qui est mené par « Décider ensemble », puisse véritablement peser sur les décisions ? Vous citez le drame de Sivens, en quoi peut-on éviter de tels drames et se parler avant de prendre des décisions ?

**Ilaria CASILLO** : Le rôle des citoyens, la présence des citoyens est nécessaire et incontournable. En ce moment, je préside un débat public en Bourgogne. Depuis un mois et demi, on a rassemblé plus de 2 000 citoyens dans nos réunions publiques. La Commission nationale est aussi là pour ça, donc on met vraiment les citoyens au cœur du dispositif, pour qu'ils pèsent dans la décision. Je vais revenir sur la première question/remarque, celle sur le pouvoir, qui reviendrait à la démocratie représentative.

Je vais prendre un exemple, que vous connaissez peut-être. Il y a quelques temps, en Angleterre, une employée a été contrainte par son employeur de mettre des chaussures à talon. N'étant pas d'accord, elle a lancé une pétition sur « change.org ». Quelques jours après, le parlement a dû légiférer sur le fait qu'il n'y avait aucune obligation à mettre des talons sur son lieu de travail. Dans ce cas, le pouvoir est dans le camp des citoyens, dans le sens où ils ont de plus en plus de moyens d'interpeller les pouvoirs publics.

Il faut distinguer le pouvoir et la décision. La démocratie participative n'a pas de pouvoir, dans le sens qu'elle ne peut pas ratifier une décision. Néanmoins, elle a la *soft power*. Elle a la capacité à influencer, à infléchir la décision. Si la démocratie représentative ne comprend pas cela, elle sera de plus en plus confrontée à d'autres types d'interactions, moins collaboratives, avec les citoyens. Oui, la question se pose, mais je comme je l'ai dit dès le départ, on est dans un régime de démocratie représentative. Ceux qui sont désignés pour prendre des décisions sont ceux qui sont légitimement élus. La démocratie participative n'est pas légitime pour prendre des décisions, parce que la loi ne le prévoit pas. Ce n'est pas pour autant qu'il faut dresser des barrières. S'il n'y a pas de fluidité, les décisions seront prises, mais elles ne seront pas de la même qualité.

La deuxième chose est relative à la question de la délibération. La théorie de la démocratie délibérative, formulée par HABERMAS dans le cadre de sa théorie sur « l'agir communicationnel », est très importante. Cependant, la délibération ne se substitue pas à la délibération du type parlementaire. Lorsque vous organisez une conférence avec des citoyens, que vous rassemblez un échantillon de citoyens pour trois semaines, vous les informez et les formez, à travers des expertises contradictoires, afin qu'ils produisent des avis. Dans ce cas, vous avez une qualité de la délibération, qui ne ressemble pas du tout à ce que vous avez lors d'un référendum, où chacun va dire « oui » ou « non », sans s'être frotté aux arguments, aux autres points de vue. Donc, la qualité de la démocratie délibérative est beaucoup plus avérée qu'avec d'autres outils de démocratie directe.

Enfin, la mobilisation. Cette question rejoint celle du pouvoir. Si l'on veut mobiliser les gens de plus en plus dans des démarches de concertation obligatoires, la personne habilitée à décider doit dire de manière claire jusqu'où elle prendra en compte ce qui

ressortira de la démarche. Si les citoyens savent que l'on s'assoit systématiquement sur les résultats de la démarche participative, vous ne mobiliserez pas. Donc, la mobilisation dépend des élus, des personnes habilitées, cela dépend de leur capacité à dire : « oui, je m'engage à prendre en compte ce qui ressort des débats ». Si les citoyens ne voient pas comment s'articule une décision, c'est-à-dire la manière dont une démarche de concertation se traduit dans la décision, on aura de plus en plus de mal à mobiliser.

L'important est d'être clair. On n'est pas obligé de dire que l'on va tout prendre en compte, l'important est d'être transparent dès le départ. C'est à cette condition que l'on aura beaucoup plus de mobilisation.

**Pascal NICOLLE** : Merci beaucoup. Patrice CARRE pour le mot de la fin, parce que nous devons passer à nos deux tables-rondes.

**PATRICE CARRE** : Je souscris totalement à tout ce que vient de dire Ilaria, c'est le premier point que je voulais indiquer. Concernant « Décider ensemble », il est vrai que j'ai cité celles et ceux qui étaient à l'origine de « Décider ensemble », qui ont fait marcher ce mouvement. Je vais citer un exemple très concret. Nous avons tenu les premières « Assises de la participation » à Bordeaux, il y a environ un mois. Or, il y avait 500 personnes. Sur ces 500 personnes, il y avait 450 citoyens, des gens issus de la société civile. Non seulement, nous les prenons en compte, mais quand nous travaillons lors de colloques, de séminaires, il est clair que des citoyens y participent. Les élus et les chercheurs sont en minorité. Tout à l'heure, je les ai cités, parce qu'ils sont à l'origine du mouvement. Ensuite, il est clair que nous sommes attentifs au mouvement citoyen dans sa globalité.

Sur la question numérique/Internet, je crois que l'on peut parler d'un système technique numérique. Il y a un grand historien, qui s'appelait Bertrand GILLE, qui a conceptualisé la notion de « système technique ». Il l'a fait à partir d'un certain nombre de réalités techniques. Par exemple, aux 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècle, le système technique s'appuyait essentiellement sur l'énergie fournie par la vapeur. Cette énergie qu'est la vapeur va être à l'origine d'un certain nombre de nouvelles productions. C'est aussi, globalement, ce que l'on pourrait qualifier de « première révolution industrielle ». Bertrand GILLE nous dit qu'aux alentours de 1880, un deuxième système technique se met en place. L'énergie à l'origine de ce dernier est l'électricité. L'électricité va donner naissance à de nouvelles productions, mais elle va également produire de la communication grâce au télégraphe et au téléphone, etc. Enfin, une seconde source d'énergie, le pétrole, va produire le moteur à explosion.

Internet est quelque chose d'ancien, parce qu'il ne faut pas oublier qu'il date des années 1960. On a l'impression que l'on est en train de découvrir quelque chose, alors que c'est très ancien dans sa conceptualisation. C'est vrai que c'est devenu un produit *mass market*, à la fin des années 1990, mais sur le plan de la conceptualisation, Internet existe depuis les années 1960. En effet, les premières liaisons entre quatre ordinateurs aux Etats-Unis, avec la mise en place d'un protocole commun, date de 1969. On parlait tout à l'heure de Jimmy CARTER. Ce dernier, dans sa campagne électorale, commence à penser à quelque chose de nouveau dont il a entendu parler. C'est la possibilité d'envoyer des messages sur un ordinateur. Donc, ce sont les premiers « emails ». Donc, on est sur quelque chose d'ancien.

Je ferais donc la distinction entre un système technique numérique, qui est la troisième révolution industrielle selon Jeremy RIFKIN, même si je ne suis pas

## Les citoyens dans la ville intelligente

d'accord avec tout ce qu'il dit, et Internet, qui est un plutôt un réseau. Internet est plutôt un réseau, alors que le numérique est un système technique englobant un certain nombre de choses, qui vont des *smart grids* à tout ce que nous savons du numérique. En fait, la façon la plus simple de le dire est en anglais, en utilisant le terme « *digital* ».

**Pascal NICOLLE** : Le digital recouvre à la fois numérique et Internet, tous ces moyens.

**PATRICE CARRE** : Tout à fait.

**Pascal NICOLLE** : Merci beaucoup à tous les deux.

**TABLE RONDE – Elus et services au cœur de la transformation numérique des territoires et des organisations :**

- quelle ville servicielle ?
- quelles approches pour susciter la participation citoyenne et donner de l'espace à une démarche *bottom up* ?

**Christian TORDO**, conseiller métropolitain délégué, Président de la Commission « Emploi, développement économique, aménagement et urbanisme », Métropole Nice Côte d'Azur.

**Françoise BRUNETEAUX**, 4<sup>ème</sup> Vice-présidente, déléguée en charge de l'économie du numérique et des nouvelles technologies, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, élue à Cannes en charge des travaux.

**Laurent GIRARDOT**, conseiller municipal délégué à l'informatique, ville de Carros.

**Stéphane DELAHAYE**, conseiller municipal délégué au développement numérique, ville de Martigues.

**Alexandre FOLLLOT**, Directeur général adjoint, aménagement et développement économique, Communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis.

**Carole DOLIGNON**, cheffe de projet régional « usages du numérique », Centre national de la fonction publique territoriale des Alpes-Maritimes.

**Pascal NICOLLE** : Je vais maintenant demander à Christian TORDO, Françoise BRUNETEAUX et à nos autres intervenants de nous rejoindre.

Je vais les présenter. Christian TORDO est conseiller métropolitain délégué et Président de la Commission « Emploi, développement économique, aménagement et urbanisme » de la Métropole Nice Côte d'Azur. Françoise BRUNETEAUX est Vice-présidente de la Région PACA, en charge de l'économie du numérique et des nouvelles technologies. Je vous présenterai tout à l'heure nos trois autres intervenants.

Je commence avec Christian TORDO, qui préside cette table-ronde. On va parler ensemble des élus et des services au cœur de la transformation numérique des territoires et des organisations. Je vous rappelle que vous avez la possibilité de commenter tout ce qui se dit et nous interpeller.

Tout d'abord, Christian TORDO, un mot de votre part pour introduire ce que vous faites. Vous êtes également adjoint au maire de Nice et, dans les deux cas, chargé de l'urbanisme, de l'emploi et de l'économie. Quelle est la place de ces sujets dans vos préoccupations ?

**Christian TORDO** : Effectivement, j'ai aussi la responsabilité de l'innovation numérique, donc au cœur de ce qui fait toute la journée. On traduit « innovation numérique » par l'anglicisme « *smart and sustainable city* », qui est un des axes majeurs de la politique impulsé par Christian ESTROSI pour la métropole Nice Côte d'Azur, et que nous mettons en œuvre depuis 2010.

**Pascal NICOLLE** : Merci pour cette introduction. Comment la prise de conscience sur le fait que Nice pourrait devenir capitale européenne de l'innovation s'est-elle passée ? C'est-à-dire, comment s'est-elle engagée à devenir une *smart city* ?



**Christian TORDO** : C'est la continuation presque logique de l'effort entamé dès 2010, dans cette volonté politique forte de contribuer à la redynamisation du territoire de la métropole Nice Côte d'Azur que nous souhaitons, que notre Président souhaitait, en particulier en prenant un rôle actif dans ce que l'on commençait à appeler « la *smart city* ».

On a fait un certain nombre de choses, avec une approche qui, sans être atypique, est relativement peu suivie par les autres collectivités. Il s'agit d'une approche holistique, en ce sens que l'on ne se contente pas d'aller vers le service aux citoyens, mais que cela s'intègre dans une réflexion, une vision holistique, à partir de la création de l'information, la création des entrepôts de données, l'*open data* et les services applicatifs tirés de cet *open data*.

Donc, dans ce cadre, notre participation à ce « concours » de capitale européenne de l'innovation était tout à fait logique et de nature à confirmer tous les efforts produits dans ce domaine, depuis un certain nombre d'années. Non seulement, ces efforts sont liés à la *smart city*, mais d'une manière plus générale, ils visent à favoriser l'innovation dans notre territoire et l'innovation par les acteurs, qu'ils soient citoyens ou acteurs économiques, à travers les actions que nous mettons dans les politiques publiques que nous menons.

**Pascal NICOLLE** : Merci beaucoup, je vais passer la parole à votre voisine, Françoise BRUNETEAUX. Vous êtes élue régionale, mais vous êtes également adjointe au maire de Cannes. Ce qui est intéressant, c'est que la démarche n'est pas seulement niçoise ou métropolitaine, elle est aussi relayée à l'échelon régional, avec l'idée de « la *smart Région* ». Est-ce vous qui portez ce concept ?

**Françoise BRUNETEAUX** : Tout à fait, en ma qualité de Vice-présidente, chargée du développement de l'économie numérique et des nouvelles technologies, auprès de Christian ESTROSI, notre Président de Région. Dans le programme de Christian ESTROSI, on a souhaité, avec un certain nombre d'industriels et d'élus, que ce sujet soit au cœur des compétences de la Région. C'est peut-être, aussi, la prolongation de ce qu'il avait fait à Nice, bien entendu, ce que poursuit aujourd'hui la Métropole Nice Côte d'Azur.

L'idée est de considérer que l'on a aujourd'hui, dans notre région, deux métropoles phares sur ce sujet, qui sont mondialement reconnues comment étant en avance dans le domaine de la *smart city*. En outre, on a un certain nombre de richesses industrielles sur notre territoire. On a un certain nombre de richesses en termes de création de startups innovantes. Cela nous permet d'avoir l'ambition de devenir la première *smart Région* d'Europe.

En effet, il faut que ces territoires – la Métropole Nice Côte d'Azur et la Métropole Aix-Marseille – continuent d'avancer et d'être leaders de ce concept dans le monde, qui vise à développer une qualité de vie autour et pour le citoyen. Je pense qu'il faut revenir à la base.

**Pascal NICOLLE** : En préparant cette table-ronde, vous m'avez dit qu'il fallait parler du terrain, des bénéficiaires pour l'utilisateur.

**Françoise BRUNETEAUX** : Tout à fait. La base, c'est le citoyen, l'habitant, dans un environnement. Cet environnement, qu'il soit azuréen, montagnard ou de l'arrière-pays, le citoyen doit avoir accès à des services et il doit pouvoir bénéficier d'une qualité de vie.

Pourquoi cet engagement fort ? Parce que l'on est dans une région avec des espaces remarquables : on a le parc du Mercantour, nos stations de montagne, un arrière-pays magnifique, un littoral exceptionnel. Plus que jamais, il est important de le défendre, pour les générations futures, donc de concevoir une qualité de vie grâce au développement des nouvelles technologies, du numérique, pour répondre aux besoins du citoyen.

L'ambition de Christian ESTROSI est que, depuis la plus petit village, depuis la plus haute montagne, jusqu'au littoral, on ait une Région où la qualité de vie soit préservée, où les services sont apportés aux citoyens, grâce aux nouvelles technologies et à l'innovation.

**Pascal NICOLLE** : Vous êtes aussi une terre d'accueil, avec des touristes du monde entier qui vous rendent visite. Vous êtes donc habitués à un très haut niveau de service, à une manière d'avoir des relations, notamment avec ceux qui les accueillent. Tout à l'heure, on a parlé de Trip Advisor, qui a beaucoup changé les choses. Cela se ressent-il chez les habitants ? Sentez-vous que chez les habitants de la Région et de la Métropole, il y a ce désir de changer, de faire évoluer les modes de relation avec leurs élus, avec les services publics proposés, à travers le numérique ?

**Françoise BRUNETEAUX** : Tout à fait. Avec beaucoup d'enthousiasme, les citoyens s'impliquent dans la vie publique, contrairement aux poncifs répandus, comme quoi le citoyen ne s'intéresserait plus à la politique. Non, il s'intéresse beaucoup à la vie politique de la cité. Il s'intéresse beaucoup à la relation avec les élus, parce qu'il s'intéresse à la qualité de vie dans son environnement. De plus en plus, le citoyen interpelle l'administration et les élus, via les nouvelles technologies.

Cela a des effets extrêmement positifs, qui sont d'avoir un dialogue direct et instantané, de pouvoir répondre directement à un besoin exprimé. Cependant, il y a également des effets pervers, avec la nécessité de faire évoluer nos modes de production administrative, nos modes de production de service. Il y a également la difficulté liée au temps de l'action. En effet, ce n'est pas parce que l'on passe par Internet qu'il y a, pour autant, une « armée de petites mains » prête à s'emparer immédiatement du problème. C'est donc la difficulté de l'adaptation de nos services à cette instantanéité, à cette réponse à un besoin immédiat et à une attente d'un service immédiat. Je pense donc que l'on a une vraie réflexion à mener, afin de faire évoluer notre administration, pour aller jusqu'au bout du geste et que le service physiquement rendu soit le plus rapide possible. Il doit être compris du citoyen que certaines choses nécessitent un peu de temps.

**Pascal NICOLLE** : Christian TORDO, vous êtes aussi chargé de l'urbanisme et de l'aménagement. J'imagine qu'il arrive que des citoyens contestent vos projets, critiquent et désirent participer ?

**Christian TORDO** : Si vous le permettez, je voudrais revenir sur l'intervention que vous avez faite sur l'aspect touristique. Cela permet d'introduire une notion que j'estime être importante, qui est la distinction entre l'habitant de la cité, le citoyen. Ce que je veux dire par là, c'est qu'à travers les intervenants précédents, on a vu que la technologie va certainement – à long terme – avoir un effet important sur la relation du citoyen à la gouvernance. Il n'y a aucun doute.

Cependant, à côté de ça, la technologie est aussi une manière de mieux vivre dans la cité, au-delà de l'aspect politique du citoyen et de la gouvernance de la cité. C'est

d'autant plus important que, dans notre territoire, nous sommes une importante terre d'accueil de touristes. Ce sont donc des gens qui vont venir habiter, pour des périodes plus ou moins réduites, en ville, chez nous. Nous devons aussi – c'est un impératif pour nos territoires, nos collectivités – prendre en compte cet aspect, cet afflux de population. Ne serait-ce que par voie aérienne, 6 millions de passagers en provenance de destinations internationales débarquent chaque année. Ces derniers se répartissent sur l'Est – Monaco, Menton – sur l'Ouest – Cannes, Nice – et dans l'arrière-pays.

Donc, tout ce que nous faisons en matière de *smart and sustainable city*, tout ce que nous faisons à l'aide de la technologie, doit aussi prendre en compte que ces habitants « temporaires » doivent aussi avoir une qualité de vie, qui est permise par les services liés à la technologie.

**Pascal NICOLLE** : Justement, sur la qualité et l'originalité de ces services, il y a quelques exemples qui vont illustrer votre propos, avec nos autres intervenants.

Je vais commencer par Carole DOLIGNON, qui est cheffe de projet régional aux usages du numérique, au Centre national de la fonction publique territoriale, le fameux CNFPT, qui forme tous les fonctionnaires territoriaux. Vous êtes ici, à la délégation des Alpes-Maritimes, mais vous allez nous présenter en dispositif très innovant, puisque l'on parlait de transformer nos administrations.

On va également discuter avec Stéphane DELAHAYE, qui est conseiller municipal délégué au développement numérique de la ville de Martigues. Ca reste dans la région, mais un peu plus à l'Ouest, dans les Bouches-du-Rhône. On va également parler avec Alexandre FOLLOT, Directeur général adjoint, chargé de l'aménagement et du développement économique de la Communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis, que l'on appelle souvent la CASA. Enfin, on terminera cette présentation avec Laurent GIRARDOT, qui est conseiller municipal délégué à l'informatique de la ville de Carros.

Je vais d'ailleurs commencer par vous, parce que je trouvais intéressant qu'à l'échelon d'une commune moyenne de la Métropole, on connaisse l'état de votre réflexion aujourd'hui. En préparant votre intervention, vous m'avez dit que l'on est vraiment dans la transformation numérique.

**Laurent GIRARDOT** : Oui, tout à fait. La ville est déjà dans le numérique, avec la dématérialisation, les services en ligne, comme l'état civil, les inscriptions au centre aéré. Des Comités de quartier sont périodiquement organisés, ce qui a permis de mettre au jour une demande qui remonte des citoyens. Il s'agit d'avoir ce genre de services, mais de façon mobile. C'est-à-dire que quasiment tout le monde a un smartphone, qui est devenu un outil numérique ayant pris le pas sur l'ordinateur. L'ordinateur reste à la maison, alors que l'on peut emmener le smartphone partout. On l'a au travail, dans la rue, où que l'on soit.

**Pascal NICOLLE** : C'est le défi de la mobilité.

**Laurent GIRARDOT** : Exactement. Donc, la question que l'on se pose, à travers les demandes des citoyens, est : quels services peut-on leur apporter avec les smartphones ? On a quelques idées de ces services. Par exemple, par rapport aux associations, les gens aimeraient recevoir une notification à propos d'un spectacle ou d'autre chose. On voudrait aussi essayer de mutualiser ces services avec les communes voisines, par exemple, pour diffuser des informations quant aux transports, au-delà de ce qui existe déjà. Enfin, il y aurait également un mutualisation

des moyens à mettre en œuvre. C'est-à-dire que l'on ne veut pas que la ville de Caross travaille seule dans son coin. Il y a beaucoup à partager avec les entités aux alentours.

**Pascal NICOLLE** : J'imagine que vous réfléchissez à des applications, à des initiatives de ce type.

**Laurent GIRARDOT** : En effet. A titre d'exemple, la ville de Nantes utilise une application répondant à nos besoins. C'est donc vers ce genre de choses que l'on veut s'orienter. Encore une fois, on ne veut pas le faire seul.

**Pascal NICOLLE** : C'est un appel à vos voisins, pour mutualiser.

**Laurent GIRARDOT** : Pour que ce soit constructif et, surtout, efficace. Il faut que cela réponde vraiment aux besoins du citoyen.

**Pascal NICOLLE** : Merci beaucoup. On va rester pas loin de la Métropole, dans l'agglomération voisine de Sophia-Antipolis, avec Alexandre FOLLOT. Vous êtes Directeur général adjoint de cette agglomération et, vous aussi, avez dû faire progresser la réflexion, le raisonnement, parce que vous avez tout simplement vécu un certain nombre d'expériences.

**Alexandre FOLLOT** : En effet. En préambule, quelques éléments de présentation, de ce qu'est la technopôle de Sophia-Antipolis, qui va fêter ses cinquante ans et qui est particulièrement tournée vers les outils, les entreprises, les acteurs du numérique. A ce titre, par rapport aux discussions précédentes, on voit que ce sont des sujets pouvant concerner de nombreux acteurs.

On a plus de mille emplois créés par an, dans le domaine du numérique avec, en particulier, beaucoup de startups qui se développent. Pour autant, malgré cette situation, le cordonnier étant souvent le plus mal chaussé, il s'avère qu'au niveau de la CASA, on n'a pas forcément beaucoup utilisé les outils numériques, au service des projets et du citoyen, comme on aurait pu le faire.

Pour répondre à votre question, on a beaucoup de projets de développement aujourd'hui, pour lesquels on a vu que le citoyen s'était emparé du débat public. Le citoyen souhaite participer aux différents projets de la cité et de son territoire. Les outils numériques sont parmi les plus simples. Aujourd'hui, ils sont appréhendés par les citoyens, puisque 90 % des Français ont un smartphone. A ce titre, ils y prennent part.

La CASA s'est beaucoup impliquée dans de nos nouveaux projets et l'on voit que la participation citoyenne peut entraîner des modifications de ces derniers, en particulier via les outils numériques. Auparavant, les concertations étaient un domaine relativement fermé, entre élus, techniciens et porteurs des projets. Quelques citoyens pouvaient y participer, mais il s'agissait uniquement de personnes connaissant le dossier, ayant une visibilité de ce qui se passait. Finalement, cela n'apportait pas forcément grand-chose.

Aujourd'hui, on voit les effets d'Internet, des réseaux sociaux, des outils de pétition en ligne. Pour ma part, j'ai une anecdote : en amenant mes filles à l'école, j'ai été interpellé par des parents. Ils me faisaient remarquer qu'ils avaient appelé d'autres habitants à manifester à propos d'un dossier que je portais, à titre professionnel. Or, les raisons évoquées étaient en décalage complet par rapport à ce qu'était vraiment le projet. Donc, il y a également une nécessité, pour les pouvoirs publics, d'être

présents. En effet, si l'on n'est pas présent, on laisse la place aux autres. La place est occupée par beaucoup de gens.

Tout à l'heure, dans une intervention précédente, il a été évoqué le fait qu'il peut y avoir beaucoup de *fake news*, de choses comme ça. De fait, il faut aussi que l'on puisse donner les informations pour que chacun puisse s'investir et participer. Personnellement, pour avoir vu un certain nombre de projets, je peux garantir que lorsque vous avez des participations – et quand elles ne virent pas à la caricature ou à l'outrance – il est rare qu'elles ne soient pas prises en compte par les élus. Je ne suis pas un élu, mais j'ai bien vu que c'est comme cela que ça se passe. Il ne faut pas oublier que l'élu est élu et que s'il reste hors sol, par rapport aux attentes des citoyens, il risque de ne pas être réélu. C'est aussi un des intérêts de la démocratie participative, qui est que ce ne sont pas des personnes hors sol, mais des individus représentatifs des citoyens, qui se mobilisent de plus en plus et, en particulier, avec les outils numériques et les réseaux sociaux.

**Pascal NICOLLE** : Merci. On va passer la parole à Stéphane DELAHAYE, parce que c'est un élu d'une ville « remarquable ». En effet, Martigues en une ville « 4@ ». Cela veut dire que vous faites partie des meilleures communes, labellisées par Villes Internet. C'est l'association qui décerne ce label chaque année et qui recense les initiatives des collectivités. Pouvez-vous nous donner quelques exemples, pour montrer que l'on peut s'y mettre, que ce n'est pas forcément compliqué et cher ? Cela nous intéresse, ce matin, que vous partagiez avec nous quelques petites idées en matière. Cela pourrait aider les participants, et ceux qui nous suivent, à s'y mettre.

**Stéphane DELAHAYE** : Nous sommes une ville de 50 000 habitants, donc de taille moyenne. Je vais vous donner quelques exemples, mais avec un certain biais. Vous le savez, dans un colloque, il y en a toujours un qui est un peu plus froid que les autres, qui n'est pas forcément très enthousiaste sur le sujet et je fais partie de ceux-là.

Quand j'ai été invité au présent colloque, j'ai prévenu les organisateurs en leur disant que j'avais une approche un peu critique des *smart cities*. On m'a dit que ce n'était pas grave et on m'a quand même invité. Donc, c'est très bien et je suis ravi d'être avec vous, d'autant que le sujet de la journée m'intéresse au plus haut point : la place du citoyen dans la ville intelligente, dans la ville connectée, dans la *smart city*, peu importe comment on l'appelle.

Pour fréquenter depuis cinq ans tous les colloques, séminaires, forums, webinaires sur le sujet, je constate que l'on pense beaucoup pour le citoyen, mais on ne pense quasiment jamais avec celui-ci. C'est-à-dire que dans les assistances, sur scène, les citoyens en tant que tels ou les représentants de citoyens, d'usagers, ne sont pas ou peu présents. C'est-à-dire que l'on pense souvent pour. Il ne s'agit pas de malveillance ou de la « maltraitance à citoyen », c'est que l'on n'y pense pas nécessairement. Ce n'est pas dans nos habitudes, d'autant plus que lorsque l'on est un élu, on a une sorte de « chèque en blanc » de ses électeurs, pour les représenter. On ne pense donc pas forcément à les y associer. Je comprends donc et je rejoins les réflexions relatives à l'intervention précédente.

Fait-on vraiment confiance aux citoyens ? Comment et quand les associe-t-on ? Ce sont des questions que je me pose depuis très longtemps et la question du numérique accélère cela. En effet, si on ne le fait pas, ils le feront eux-mêmes et vous avez raison de le pointer. Je pars aussi du constat que les *smart cities* sont pavées d'échecs industriels, dus au fait qu'en amont, on n'a pas associé les citoyens.

Ca, c'est mon obsession. Je veux bien que Martigues soit une *smart city*, une ville intelligente, une ville connectée, mais j'exige que les citoyens soient associés en amont.

**Pascal NICOLLE** : Vous arrivez à co-construire du service ?

**Stéphane DELAHAYE** : Absolument, à co-construire du service et même, parfois, le cahier des charges du marché. Cela m'est déjà arrivé. On peut appeler cela de « l'innovation ouverte ». On peut dire que j'enfonce une porte ouverte, mais j'ai parfois peur du *citizen washing*. Comme il y a eu le *green washing*, il peut y avoir du *citizen washing*. C'est-à-dire, un projet « avec du vrai citoyen dedans ». Cependant, y a-t-il eu de la bienveillance et une vraie prise en compte de la parole des citoyens ?

**Pascal NICOLLE** : Pouvez-vous nous donner quelques exemples ?

**Stéphane DELAHAYE** : Je vais vous donner des exemples. Parmi les échecs, on connaît tous des situations où l'on a proposé l'identification de places de parking quand on rentre chez soi, pour pouvoir se garer facilement, grâce aux nombreux capteurs en ville. Parfois, cela ne fonctionne pas. En effet, c'est parfois plus fort que l'être humain. En effet, c'est plus fort que nous, il faut que l'on puisse se garer devant chez nous. C'est anthropologique, sociologique.

Après, il y a aussi le fait que ces services-là n'existent quasiment que sur smartphone. Or, pour ma part, quand je conduis, je ne regarde pas mon smartphone. Si l'on avait interrogé les gens en amont, ce que je viens d'évoquer n'aurait pas tenu dix minutes. On m'a proposé, dans un monument historique que l'on vient de réhabiliter, de mettre en place des balises de microgéolocalisation. Cela doit permettre, plutôt que d'avoir des tags NFC, d'obtenir de l'information contextualisée en fonction de l'endroit où l'on se trouve. Donc, une super technologie. On procède à la démonstration et l'on fait venir un petit panel de citoyens, de tous âges et de toutes conditions sociales. Ils étaient une dizaine, à qui l'on a demandé de venir avec leur smartphone.

En premier lieu, deux d'entre eux sont venus sans rien, parce qu'ils n'avaient pas de smartphone. Donc, on s'est demandé comment on pourrait apporter une réponse à ça. Après, on s'est rendu compte que cette super technologie nécessitait le dernier IOS et le dernier Android. Or, on avait une personne qui avait acheté son téléphone portable chez Carrefour. Son appareil était bloqué à la version 5 d'Android et ne pouvait pas aller au-delà. Donc, cette personne ne pouvait pas accéder à ce service. Ensuite, on s'est rendu compte que la 3G et la 4G ne passaient pas à travers les murs, parce qu'ils sont trop épais.

**Pascal NICOLLE** : Voilà pour ce qui ne marche pas. Maintenant, ce qui marche.

**Stéphane DELAHAYE** : Je passe à ce qui marche. On a pu travailler sur la création d'une application autour de la question des déchets. Dans cette démarche, on a associé les gens en amont, à travers des scénarios d'usage. Effectivement, cela prend du temps, cela rallonge le processus de décision. Une agence de communication est arrivée avec un prototype. Des gens l'ont utilisé et ont dit : « la réalité augmentée, c'est super, mais pour me dire que la déchèterie est à trois kilomètres, cela ne me sert pas des masses ». Par contre, cette démarche leur a permis d'exprimer des besoins concrets, pour le ramassage des encombrants, par exemple. Du coup, tout ceci a été intégré dans le service. Finalement, on est tous des experts de notre territoire et de notre vie quotidienne.

Cela, je le fais en mobilisant un type d'acteur qui, je le crois, n'est pas présent aujourd'hui. Pourtant, il y en a une dizaine sur Nice et ses environs. Ce sont les acteurs de la médiation numérique. Il s'agit des espaces publics numériques, que Madame BRUNETEAUX connaît parfaitement, puisqu'elle en a la responsabilité. Ces lieux sont présents partout en France, notamment en PACA. Ce sont des lieux qui disposent d'experts, puisqu'on y trouve des médiateurs numériques, des gens dont c'est le métier. Tous les jours, ces lieux reçoivent des milliers de personnes de tous âges et de tous bords. On a donc des experts des usagers.

Il faut donc impérativement associer ces gens en amont et c'est ce que je fais. Je les associe systématiquement à la définition de la politique numérique du territoire. C'est extrêmement important de les y associer.

**Pascal NICOLLE** : Justement, comme on parle des fonctionnaires, des professionnels qui sont dans les collectivités, je vais me tourner vers Carole DOLIGNON. En effet, au CNFPT, vous êtes vraiment au cœur de cette transformation, dans la mesure où il faut préparer les générations de fonctionnaires qui vont devoir travailler autrement. J'imagine que cela change profondément les habitudes dans la manière de travailler, d'aborder le travail en collectivité.

**Carole DOLIGNON** : Tout à fait. Le CNFPT s'est engagé, depuis l'année dernière, dans une stratégie nationale d'évolution de sa formation, par l'hybridation, en proposant des e-ressources. Ces dernières permettent justement cette proximité, cette réactivité, cette flexibilité, cette souplesse. En effet, aujourd'hui, il ne s'agit plus simplement de se former, mais il faut aussi s'auto-former, avec des MOOC, des webinaires, des classes virtuelles. Outre ces e-ressources, le collaboratif et l'interactivité doivent être développés.

C'est pour cela que depuis ce début d'année, dans les différentes structures du CNFPT, des espaces spécifiques sont en train d'être déclinés. Ce sont des espaces de co-conception, qui vont être mis à disposition des collectivités, afin d'être en mesure de développer les pédagogies actives, le co-design, le *design thinking*, pour favoriser des projets innovants.

Comme le disait Monsieur, que je rejoins totalement, cela va s'appuyer sur l'expérience des utilisateurs. C'est quelque chose de nouveau : associer des publics mixtes, pour penser en amont, pendant et après le projet. Il ne s'agit pas simplement d'un design pensé par un chef de service, expert dans son domaine, mais d'un design qui se vit, qui s'expérimente, qui se prouve. C'est un design passant par l'expérience, le vécu de l'utilisateur. C'est en cela que ces espaces peuvent répondre à cette question.

C'est pour cela que la CNFPT s'engage aujourd'hui dans ces espaces spécifiques. Au-delà d'avoir un mobilier adapté, de l'équipement numérique à disposition, ce qui est au cœur de cette nouvelle stratégie, c'est de penser par l'usage. Ce sont les usages, aujourd'hui, qui doivent être pointés. Cela doit permettre l'évolution des compétences de nos territoriaux, et pas simplement de celles des managers, mais de tous nos territoriaux. Aujourd'hui, il serait irréaliste de se dire que tout le monde aura la même maîtrise du numérique. Cependant, il faut les accompagner et c'est bien l'enjeu majeur aujourd'hui. Il tient en l'accompagnement qui doit être assuré.

Cet accompagnement doit avoir lieu dans tous les métiers et c'est pour ça que, concomitamment à ces espaces, ont été créées les e-communautés, suivant les politiques publiques. Elles permettent d'avoir l'accès à des ressources, mais

également de procéder à des échanges, faire du benchmarking, de la vulgarisation sur des projets portés. Ces projets ne sont pas simplement montrés sous l'angle de la réussite, mais aussi sous celui des échecs. En effet, nous pouvons apprendre de nos échecs.

Aujourd'hui, développer les pédagogies actives, le *design thinking*, c'est se donner le droit à l'erreur, le droit à l'expérimentation. Innover, c'est oser. Aujourd'hui, si nous voulons accompagner les collectivités dans ce contexte de plus en plus complexe, à cause de la rationalisation de leurs moyens financiers, combinée à une demande de plus en plus prégnante du citoyen, quant à développer le service public, il va falloir que l'on leur donne cette nouvelle culture du feedback. Cela peut passer par le numérique, mais pas nécessairement. En effet, j'estime que cela peut également passer par le développement des pédagogies actives.

**Pascal NICOLLE** : Cette salle va exister dans le secteur ?

**Carole DOLIGNON** : Tout à l'heure, je parlais de l'expérience utilisateur. Vous allez bientôt avoir une de ces salles. Elle sera toute proche, puisqu'elle se situera dans l'antenne des Alpes-Maritimes. Elle est opérationnelle, mais cela passe aussi par un gros travail en interne, dans la mesure où nous devons former nos propres agents à l'utilisation de cet espace. Cela change aussi la posture de nos formateurs, puisque aujourd'hui, on a une rupture épistémologique importante. Ce n'est plus l'expert, le sachant, qui vient délivrer son savoir. Aujourd'hui, il a un rôle de facilitateur, d'animateur.

Cela change donc également les modes d'intervention que nous pouvons avoir au niveau de nos formations. En outre, on prend en compte cette expérience utilisateur, de cette mixité des publics. Cela veut dire que nous sommes face à un autre enjeu, qui est celui d'être dans des espaces de réseau ouverts. C'est pour cela qu'au niveau de notre antenne, l'équipe développe et conforte des partenariats. Je vous en citerai deux, qui vous parleront très certainement :

- la ville de Nice, avec le *living lab* sur la santé connectée. Nous montons régulièrement des opérations, la dernière étant une visite apprenante pour l'ensemble du réseau départemental des CCAS. Cela doit leur permettre de bien comprendre les enjeux d'un *living lab*, mais aussi de comprendre comment on peut utiliser un appartement intelligent pour les formations relatives à l'autonomie, la bientraitance ;
- le SICTIAM, qui est un Syndicat représentant environ 260 petites collectivités. En effet, il ne faut pas oublier ces dernières. Je pense notamment aux Secrétaires de mairie, qui sont confrontés à ces problématiques de mobilité, de disponibilité, puisque ce sont souvent des territoriaux polyvalents. Avec le SICTIAM, nous avons récemment mis en place un webinaire sur la démarche des élections. Nous avons pu avoir une soixantaine de personnes connectées en même temps, ce qui répondait à leurs besoins et attentes.

Un dernier point, par rapport à ces évolutions. Pour nourrir ces expériences, pour les capitaliser, nous avons besoin de vous. Nous avons une e-communauté nationale, qui est justement dédiée aux innovations publiques territoriales. Elle est disponible depuis notre site Internet CNFPT. Son objectif est de soutenir et d'accompagner les collectivités, toutes politiques publiques d'intervention confondues. Notre prochaine événementiel se déroulera à Cluny, les 10, 11 et 12 juillet. En outre, nous proposons des webinaires. Cependant, il faut faire vivre ces webinaires et l'on compte sur vous.



Il serait dommage que la Métropole de Nice ne soit pas représentée lors des défis qui seront présentés à l'ensemble des territoriaux. J'espère donc que mon appel sera entendu.

**Pascal NICOLLE** : Merci d'inciter les élus et leurs équipes à se porter volontaires dans ce dispositif. Comme promis, on va passer la parole à la salle. Comme tout à l'heure, nous prenons deux ou trois interventions.

**Marc DI BLAGIO** : Bonjour, Marc DI BLAGIO. Merci pour vos interventions, mais il y a quand même quelque chose qui m'interroge. Il s'agit du rapport au temps. On peut facilement mobiliser un citoyen motivé, mais comment faire avec ceux qui travaillent ? Outre la responsabilité et la mobilisation, il y a quand même un rapport au temps qui me semble fondamental. En effet, pour traiter un sujet, encore faut-il avoir accès à un dossier, avoir une certaine connaissance et y consacrer un certain temps. C'est ce sur quoi je m'interroge. Merci par avance.

**Pascal NICOLLE** : Merci beaucoup. Effectivement, on a parlé de la maturation de la décision, tout à l'heure, et de ce temps qui a été évoqué par Françoise BRUNETEAUX.

**Gulhem ENSUQUE** : Je suis Gulhem ENSUQUE, fondateur de la startup Attestis. Je voudrais interpeller les élus de cette table-ronde à propos d'une problématique très particulière. Je voudrais avoir leur avis. Je veux parler d'une loi promulguée par ordonnance, il y a deux ans, sur la saisie des administrations par voie électronique. Elle devait permettre, pour un certain nombre de démarches urbanistiques, entrer en vigueur en novembre. Elle concerne notamment la dématérialisation des permis de construire, mais cela a été reporté de deux ans.

Pourquoi cela a-t-il été reporté ? Néanmoins, je crois que l'intervention de Madame nous a donné quelques pistes. D'autre part, quels sont vos projets concrets pour la mise en œuvre de la SVE, pour le dépôt de permis de construire et de déclaration préalable de travaux.

**Pascal NICOLLE** : Expliquez-nous ce qu'est la « SVE ».

**Gulhem ENSUQUE** : C'est la Saisie par Voie Electronique. Pour le citoyen, c'est la possibilité de saisir une administration par téléservice ou par email, charge aux administrations de mettre en place une infrastructure numérique adéquate. Merci.

**Denis SALETTAN** : Denis SALETTAN, maire-adjoint de Saint-André-de-la-Roche. J'ai une préoccupation : que faire avec la minorité de la population qui ne pourra pas accéder au numérique ? Je pense aux handicapés, aux personnes très âgées, aux illettrés. Que faire pour eux ?

**Pascal NICOLLE** : C'est une bonne question, qui est toujours présente, qui plane sur tous nos débats.

**Stéphane VERNIERES-BAUER** : Bonjour. Stéphane VERNIERES-BAUER, du Parti Radical. Ma question s'adresse à Monsieur TORDO : comme vous l'avez précisé, Nice sera la capitale de l'innovation au niveau européen. Pour ma part, je viens de passer sept ans aux Etats-Unis et les étudiant d'autres pays européens, qui viennent habiter à Nice, sont souvent habitués à une société informatisée, qui leur facilite donc les démarches administratives. Ils ne sont pas habitués à une société « papier », qui est un peu la nôtre et c'est ce pour quoi nous devons améliorer notre relation avec le numérique.

Quelle est votre solution pour leur faciliter la vie et, donc, leur intégration ? Merci de votre réponse.

**Pascal NICOLLE** : On est donc dans l'autre version de la question, donc c'est ce qui concerne ceux qui arrivent avec des habitudes très ancrées en la matière.

**Jean-François CARRASCO** : Jean-François CARRASCO, je suis Secrétaire de Telecom Valley, une association locale du territoire. En même temps, je suis Vice-président, en charge du développement économique, du Conseil de développement de la Communauté d'agglomération de Sophia-Antipolis.

C'est la réaction « caillou dans la chaussure » et « invitation » de Stéphane DELAHAYE qui me pousse à vous faire part de ceci. Je pense que les territoires, les acteurs, se doivent de remplir une mission, en étant des laboratoires pour ce tissu économique naissant et jaillissant, qui est celui des porteurs de projet. Souvent, on appelle cela les « startups », de façon un peu réductrice, puisque – d'une certaine façon - des entreprises comme Orange sont aussi des startups.

Donc, il s'agit de bien garder à l'esprit que même si les élus peuvent être hors sol, il est impensable que les entreprises les soient, ne serait-ce que trente secondes. A ce titre, il est fondamental que l'effort qui a été porté – même si Stéphane DELAHAYE est critique, et il a raison de l'être – soit un effort dans lequel on donne de l'opportunité de façon permanente à des entreprises de pouvoir tester leurs idées, qu'elles soient bonnes ou mauvaises. Si elles sont mauvaises, on va les corriger et si elles sont bonnes, il faut les appliquer et les encourager. Il faut tester grandeur nature sur le territoire. En effet, avoir une idée, alors que l'on est seul dans sa chambre, n'a aucun intérêt. Il faut donc avoir un territoire d'expérimentation et des usagers potentiels. C'est, me semble-t-il, ce qui nous rassemble aujourd'hui dans cet amphithéâtre.

**Pascal NICOLLE** : Merci. On vous a vu tweeter, on vous connaissait donc un peu.

Françoise BRUNETEAUX, sur cette notion du temps, n'existe-t-il pas un moyen pour que le temps des élus rejoigne celui des citoyens ?

**Françoise BRUNETEAUX** : Tout d'abord, je pense que la question du temps est effectivement un vrai problème. C'est un problème sur lequel tout le monde bute, les élus ou les autres. Après, je mettrais peut-être un petit bémol, parce que l'on n'est pas non plus élu 24h/24h. Il y a un moment où l'on peut être un élu et avoir une vie, c'est important.

Il y a un problème de gestion du temps. Typiquement, je constate qu'il y a un trou dans la chaussée, je le prends en photo. Beaucoup de villes ont développé des applications qui permettent à tout un chacun de signaler un problème dans l'espace urbain. C'est très bien, c'est instantané, cela arrive directement dans le service en charge des réparations. Tout d'abord, il y a un problème de gestion des demandes qui arrivent, qu'il faut traiter. Ensuite, il faut qu'un agent soit disponible, avec le matériel adéquat et qu'il se rende sur place. Bref, au final, c'est quand même un agent avec une pelle qui va reboucher le trou. Ce n'est pas le smartphone qui va le faire à sa place. Donc, il faut un peu de temps.

C'est vrai que l'on est dans cette société de l'instantanéité, de l'énervement permanent, du culte de l'urgence permanente. Cependant, il arrive un moment où il faut aussi comprendre qu'il faut le temps de faire les choses. Quand on fait un gâteau, il faut lui laisser le temps de cuire. C'est exactement la même chose pour

l'action publique. Ensuite, il y a aussi une question de maturation d'un projet. C'est vrai que j'ai l'avantage d'être une élue de terrain, d'être une élue impliquée au cœur des projets, puisque je suis adjointe aux travaux par ailleurs. En outre, je suis dans une ville où l'on pratique énormément la concertation en amont des projets, donc de la co-construction.

Il n'est pas simple de co-construire, cela prend du temps, il faut des allers et des retours entre ce que dit le citoyen, ce que comprend le service. Il faut du temps pour mettre en forme, avant de retourner devant le citoyen. Et puis, la conceptualisation n'est pas forcément quelque chose d'inné. C'est vrai que l'on ne parle pas tous le même langage. Quand on montre un plan, tout le monde ne comprend pas la même chose. Il faut donc mieux s'exprimer, se mettre au niveau de son interlocuteur pour être compris de lui. Tout cela prend du temps. Ce n'est pas parce que les élus ou les services sont lents, que les fonctionnaires sont mauvais, c'est parce qu'à un moment on est aussi tenu de respecter une réglementation kafkaïenne, à propos de laquelle le citoyen n'a aucune idée. Quand on est fonctionnaire ou élu, que l'on doit mettre en œuvre un grand projet, on est confronté à des réglementations, à des circuits pour nos dossiers.

En effet, l'urbanisme n'est pas encore au point en matière de transmission électronique. La semaine dernière, j'ai porté un dossier relatif au permis de construire d'un bâtiment public. On m'a demandé cinq exemplaires d'une enquête publique comptant 800 pages. Tout d'abord, je ne suis pas certaine que les cinq personnes qui recevront ce document le liront dans son intégralité. De plus, je m'interroge sur le format papier. Ne serait-il pas plus simple de fournir cinq clés USB ? On m'a répondu que ce n'était pas possible, parce que les services de l'Etat de sont pas encore équipés pour faire cela.

Ce n'est pas parce que nos services ou ceux de l'Etat seraient mauvais. Cela s'explique par les aspects de légalité, mais aussi parce qu'il existe des problèmes qui ne sont pas encore réglés. Enfin, il faut construire ce service public de demain. Effectivement, cela prend un peu de temps. Cela prend un peu de temps pour être fiable. En effet, ce que le citoyen attend de nous, plus que la rapidité, c'est aussi la fiabilité de la réponse qui lui est donnée. Le service public que l'on va apporter doit être fiable. Or, pour être fiable, il faut un peu de temps.

Je pense qu'aujourd'hui, il faut que l'on sache composer entre la rapidité et la fiabilité, tout en sachant prendre le temps de faire les choses. Je pense que ce rapport au temps est essentiel pour la qualité de vie.

**Pascal NICOLLE** : Un petit mot sur la fracture numérique, à moins que vous vouliez compléter, Christian TORDO ?

**Christian TORDO** : Je vais d'abord compléter la réponse qui vient d'être faite par rapport au temps. Pour ma part, j'avais compris votre question un peu différemment : comment le citoyen peut-il trouver le temps de participer aux sollicitations relatives aux concertations ? De mon point de vue, je pense que la technologie peut l'y aider.

Je fais référence, par exemple, à l'expérimentation menée à Nice avec la startup franco-allemande Civocracy. Pendant trois mois, nous avons ouvert un certain nombre de débats avec les citoyens. Là, on arrive à dépasser la contrainte de temps pour le citoyen qui va répondre, dans la mesure où il fera cela à l'instant qui lui convient le mieux. C'est en opposition avec une approche « physique », qui

nécessiterait que le citoyen se rende à un endroit en particulier. De ce point de vue, je crois que la technologie est une réponse à cette question du temps.

S'agissant de la dématérialisation, Madame BRUNETEAUX a déjà cité un certain nombre d'exemples. Pour ma part, je voudrais formuler deux commentaires. Le premier est que le fait de voter une loi n'implique pas que, dès le lendemain, l'ensemble des collectivités françaises puisse le faire. La deuxième chose est qu'avant de dématérialiser, il faut se poser la question de l'utilité des documents demandés. S'agissant des permis de construire, il me semble que l'œuvre de simplification administrative initiée par le gouvernement a un grand avenir devant elle, avant d'arriver au moment où il sera facile de dématérialiser.

Enfin, il est conceptuellement très facile de dématérialiser, mais quand on veut le mettre concrètement en place, un certain nombre d'obstacles surgissent. A titre d'exemple, quand j'ai commencé à m'occuper de la délégation à l'urbanisme, je continuais à signer un nombre incalculable de DIA. Lors d'une vente immobilière, c'est un document établi par le vendeur, pour laisser la possibilité à la collectivité de préempter le bien en question. C'est un document simple et il m'est apparu qu'il serait plus simple de travailler sur une version électronique de ce dernier. On a évoqué cette possibilité début 2014, pour une mise en place en 2015. On est en 2017, on ne l'a toujours pas fait. On me donne des tas de bonnes raisons pour m'expliquer cet état de fait.

**Pascal NICOLLE** : Le parapheur a encore de beaux jours devant lui.

**Christian TORDO** : Bien entendu, nous sommes convaincus que c'est ce vers quoi il faut aller. J'ajoute qu'en complément de la dématérialisation, nous avons essayé de mettre en place « Spot Mairie ». C'est une manière de créer le lien entre le citoyen et l'administration, sans qu'il y ait de déplacement physique. Nous sommes en train de travailler sur « Spot Mairie 2.0 », qui étendra le concept, à la fois sur le plan des services qui seront offerts, mais aussi géographiquement, pour que cela puisse être étendu au moyen et arrière-pays.

Concernant la question des étudiants étrangers, c'est un point important, parce que nous souhaitons qu'il y ait de plus en plus d'étudiants étrangers chez nous. Vous le savez peut-être, depuis un certain nombre d'années, nous organisons la « European Innovation Academy ». Nous faisons venir, pendant trois à quatre semaines, des étudiants du monde entier pour plancher sur des concepts d'innovation. Ils sont aidés par des coachs, qui sont des professeurs venant d'Asie, des Etats-Unis, etc. Ce que vous avez évoqué est une réelle difficulté, que nous essayons de dépasser en travaillant avec l'université et avec les services de la Métropole, en particulier en développant les bornes wifi gratuites et autres. Je peux donc vous assurer que c'est un dossier sur lequel nous portons toute notre attention.

**Pascal NICOLLE** : Un mot sur les publics qui ont des difficultés à accéder à Internet.

**Christian TORDO** : J'ai bien noté ce que vous avez dit sur le médiateur numérique, qui est certainement quelque chose que l'on doit étudier pour contribuer à éviter la fracture numérique, qui est une réalité et qui est importante.

Dernier point, sur le *living lab*. Je ne veux pas tirer la couverture à nous, mais c'est très directement ce que nous essayons de faire depuis de nombreuses années, au sein de la Métropole et, en particulier, au sein de l'éco-vallée. Je fais référence à ce que nous faisons pour permettre les expérimentations sur le territoire. Ces expérimentations peuvent générer de l'activité pour les startups, qui peuvent prouver

la qualité de leurs solutions. Pour ma part, je suis convaincu que la meilleure façon d'aider les startups n'est pas de leur donner des aides, mais de leur donner la possibilité de démontrer la qualité de leurs produits grâce à des expérimentations sur nos territoires. C'est très directement la politique que nous suivons, en particulier avec l'université de Nice Sophia-Antipolis, dans le cadre du *Smart City Innovation Center*. C'est un lieu ouvert à tous, étudiants, startups, grandes entreprises, qui a été en partie financé par la Métropole et par l'université. On peut y expérimenter de nouveaux services, de nouvelles solutions sur notre territoire.

**Pascal NICOLLE** : Christian TORDO, en quoi le label de capitale européenne de l'innovation pourrait-il accélérer le mouvement, dynamiser le territoire ?

**Christian TORDO** : De deux façons. La première est que je suis intimement convaincu que le benchmarking, la comparaison aux autres, est un facteur important de progrès. Donc, en soi, c'est une avancée importante.

**Pascal NICOLLE** : Vous allez avoir des compétiteurs.

**Christian TORDO** : Oui, mais la compétition ne me rebute pas. J'espère que l'on gagnera, mais si ce n'est pas le cas, on en tirera les leçons afin de comprendre pourquoi on n'a pas gagné. Je crois que l'on a un certain nombre d'atouts, une légitimité à participer et à espérer gagner. Je m'appuie sur tout ce que nous avons fait, mais aussi par tout ce qui a été fait par nos partenaires. Nous avons été le territoire qui a accueilli des expérimentations sur les réseaux électriques intelligents avec, par exemple, l'installation de compteurs Linky. Tout ceci ne sera véritablement réalisé que lorsqu'il y aura appropriation par les citoyens des outils mis à leur disposition.

D'une manière plus générale, je crois que nous essayons de travailler dans cette direction, avec une appropriation par le citoyen de ce que la technologie peut apporter, en ayant toujours en tête que la technologie est un outil et pas une fin.

**Pascal NICOLLE** : C'est bien le message de la journée, merci à tous pour cette belle table-ronde.

**TABLE RONDE – Les citoyens dans la ville numérique : déchanter ou réenchanter la politique ?**

**Que se passe-t-il quand les citoyens s'emparent de la participation et s'impliquent dans les enjeux de la ville, grâce aux outils numériques ?**

***Marie-Dominique RAMEL, conseillère municipale subdéléguee au tourisme, conseillère métropolitaine, membre de la Commission « tourisme, relations internationales Euro-Méditerranée » et sport, Métropole Nice Côte d'Azur.***

***Yvan VILLANI, Secrétaire général du Conseil de développement, Métropole Nice Côte d'Azur.***

***Alain CHATEAU, directeur du Centre d'excellence, Métropole Nice Côte d'Azur.***

***Tony ABOMEY, Servane BARON et Salomé DOUILLET, étudiants en master 2 « expertise du politique et affaires publiques », en charge de l'e-diagnostic de la Métropole Nice Côte d'Azur.***

***Marie-Hélène SA VILAS BOAS, Maîtresse de conférences en sciences politiques***

**Pascal NICOLLE :** Merci de nous retrouver pour cette deuxième table-ronde de la journée. Je précise qu'avant le déjeuner, Claudy LEBRETON, qui est avec nous, fera un petit rapport d'étonnement à la suite de cette matinée.

En tout cas, je suis très heureux d'accueillir, pour reprendre cette discussion, la Présidente de cette table-ronde, qui est Marie-Dominique RAMEL. Vous êtes, à la fois, conseillère métropolitaine, pour la Métropole Nice Côte d'Azur, mais aussi conseillère municipale de Nice. J'ai beaucoup apprécié que vous ayez une expérience de Vice-présidente déléguée du Conseil consultatif de la ville de Nice, donc d'une instance participative de la ville, puisque l'on va parler des instances participatives et de tout ce qui concerne la participation des citoyens. C'est une table-ronde très métropolitaine, très axée sur ce qui se passe au quotidien sur votre territoire.

A côté de vous, deux importants fonctionnaires de la Métropole. Nous avons Alain CHATEAU, qui est le directeur du Centre d'excellence de la Métropole Nice Côte d'Azur. Merci d'être avec nous. A ses côtés, Yvan VILLANI, qui est la Secrétaire général du Conseil de développement de la Métropole.

Egalement avec nous, des étudiants et leur enseignante. Ils vont nous dévoiler une étude qu'ils viennent de réaliser. Il était très important que l'on puisse avoir cette vision de leur travail. Marie-Hélène SA VILAS BOAS, vous êtes Maîtresse de conférences en sciences politiques à l'université de Nice, qui est « spécialisée » dans le domaine de la démocratie participative. Vous êtes accompagnée de trois étudiants, qui sont Salomé DOUILLET, Servane BARON et Tony ABOMEY. Vous êtes tous étudiant en master 2 « expertise du politique et des affaires publiques » et c'est vous qui avez mené cette étude sur le e-diagnostic de la Métropole. Merci, en tout cas, d'être parmi nous.

Tout d'abord, un mot de la Présidente de cette table-ronde. Madame RAMEL, vous représentez la Métropole et vous avez également cette expérience d'une instance participative. Quand on dit « déchanter ou réenchanter la politique avec le numérique », quelle est votre propre vision de la chose ? Pour vous, qu'est-ce qui change ?

**Marie-Dominique RAMEL** : Tout d'abord bonjour à toutes et à tous. Je vais commencer par un témoignage. En 2008, quand Christian ESTROSI a été élu maire de Nice, j'ai eu la très grande chance qu'il me nomme Vice-présidente du Conseil communal consultatif. D'ailleurs, je voudrais saluer Hervé CAEL et Marie-Claude DIJON, qui sont dans la salle. Ils étaient à mes côtés et font toujours partie du Conseil communal consultatif.

**Pascal NICOLLE** : On retrouvera Hervé CAEL ce soir, en fin de journée.

**Marie-Dominique RAMEL** : Effectivement. Cela a été une expérience extraordinaire. Il y avait, dans ce Conseil, 69 membres et 69 suppléants. Tous ces membres étaient pratiquement tous issus de la société civile. Cela a permis de donner un éclairage tout à fait particulier à nos travaux. Cet éclairage n'était pas partisan et l'on a vraiment avancé sur beaucoup de points, sur des sujets très divers. J'ai vraiment vécu une expérience qui m'a donné l'envie de devenir conseillère municipale. J'ai donc proposé ma candidature à Christian ESTROSI, qui l'a acceptée. C'est une chose importante que je voulais dire, parce que je trouve que c'est un moyen de susciter l'envie d'aller plus loin et de faire plus pour sa ville.

**Pascal NICOLLE** : Dans trois ans, il y aura les élections, il est temps de s'investir dans ces Conseils, pour détecter les futurs leaders de demain.

**Marie-Dominique RAMEL** : Tout à fait. Depuis trois ans, je suis conseillère municipale. Pour moi, la démocratie participative a pris une autre tournure, mais également parce que les réseaux sociaux et le numérique ont pris une place prépondérante. Cela a quand même beaucoup évolué.

Pour ma part, j'ai vu beaucoup de choses et j'estime que c'est un outil fantastique. C'est un outil qui est, pour nous, un indicateur de ce que ressent la population, parce qu'on ne le savait pas précédemment. Je vais prendre quelques exemples.

Lorsque l'on a demandé aux Niçois de choisir la couleur du tramway, on est passé par cette voie. C'est tout simple et cela permet de s'approprier ce tramway qui est notre future ligne 2. On a agi de la même manière pour les arbres qui vont border cette ligne de tramway. Ensuite, sur un plan plus politique, cela nous a permis de sonder la population sur l'avenir de l'aéroport Nice Côte d'Azur, avec l'organisation d'un référendum. Cela a été une autre manière de faire de la démocratie participative.

Ensuite, en septembre dernier, une grande enquête a été menée sur le devenir de la police municipale, ses nouvelles prérogatives et ce que l'on pouvait faire avec. Dans ce cas précis, plusieurs moyens ont été mis en œuvre. Cette enquête a été largement diffusée et relayée via les réseaux sociaux. Elle est également sortie au format papier, pour que les gens puissent venir pour y répondre. J'ai vu beaucoup de gens venir en mairie pour remplir le questionnaire. J'ai trouvé cela très intéressant. Suite à ces résultats, le maire, l'ensemble du Conseil municipal et le Président de la Métropole vont donner une inflexion à l'avenir des prérogatives de la police municipale.

Voilà donc un ensemble de choses que j'ai vécues. Principalement, j'estime que la démocratie participative donne une nouvelle impulsion à la vie politique, et je trouve ça fantastique.

**Pascal NICOLLE** : Merci pour ce témoignage, c'est toujours intéressant. Yvan VILLANI, vous vous occupez d'une autre instance qui, elle, est métropolitaine. Il

s'agit du Conseil de développement. C'est un organe dont la création est obligatoire, mais vous êtes allés un peu plus loin, en lui donnant des possibilités importantes, en lui permettant de s'investir dans la vie de la Métropole.

**Yvan VILLANI** : Bonjour à toutes et tous. Oui, effectivement, j'ai été nommé Secrétaire général du Conseil de développement en novembre 2013. Le Conseil de développement est une des instances de démocratie participative les plus anciennes et connues. C'est-à-dire que c'est l'implication de la société civile dans l'élaboration des politiques des collectivités territoriales ou des EPCI.

Pour le cadre plus spécifique de la Métropole, en 2012, lorsque Christian ESTROSI et tous les élus ont créé la Métropole, ils ont voulu doter le territoire d'un Conseil de développement. Initialement, ce n'était pas prévu par les textes. On a été le premier Conseil de développement métropolitain. Aujourd'hui, on commence à voir apparaître d'autres Conseils de développement métropolitains, mais jusque très récemment, ils n'étaient que des émanations de Conseils de développement de Communautés d'agglomération ou urbaines.

Ce Conseil de développement, aujourd'hui, est composé de 212 membres et de 72 conseillers. Donc, un peu moins de 300 personnes participent à l'élaboration des politiques territoriales. Cela peut se faire, comme le prévoient les textes, par des saisines, c'est-à-dire que le Président de la Métropole saisit le Conseil de développement pour des grands projets du territoire, surtout en matière de développement durable. Cela peut également se faire via une auto-saisine. Il est vrai que la majeure partie des propositions, des contributions que nous portons sont faites sur de l'auto-saisine. Ce sont des sujets que la société civile fait émerger, sur lesquels nous souhaitons travailler en relation avec les services de la Métropole, pour penser leur réalisation, afin que ces projets soient *smart*. Il faut qu'ils soient réalistes et réalisables dans un temps voulu.

Nous avons beaucoup de propositions. En un peu plus d'un an de travail, c'est plus de 90 réunions et 20 projets qui vont bientôt être proposés au Président de la Métropole. La thématique qui a été retenue est la suivante : une Métropole ouverte et connectée. C'est-à-dire que très tôt, lors de son discours d'élection, le 24 avril 2015, le Président RICHIER - qui préside le Conseil de développement - a souhaité que l'axe majeur de réflexion du Conseil de développement soit « une métropole ouverte et connectée ».

Donc, dans nos premières réunions, des évidences nous sont très rapidement apparues. Une sorte de cadre de réflexion nous est apparu. C'est-à-dire que si nous voulons une Métropole connectée, il faut des citoyens impliqués. Il faut que la Métropole soit faite par et pour les citoyens. Donc, un cadre a émergé, ce qui nous a permis de travailler tous nos projets. Avant toute chose, nous avons travaillé sur les « tuyaux ». C'est-à-dire que si nous n'avons pas de réseau 4G, de très haut débit, on ne peut pas bâtir une Métropole connectée. Je ne parle pas d'une ville en particulier, mais des 49 communes qui composent la Métropole.

Là aussi, autre particularité du Conseil de développement, c'est que dès lors que vous voulez faire un projet de territoire, pour un demi-million d'habitants et 49 communes, il faut impliquer ces dernières. C'est-à-dire qu'il faut que le projet parle aussi bien aux villes du littoral, mais également à la petite commune du moyen et haut pays. Donc, pour que cela fonctionne, il faut des « tuyaux », c'est-à-dire la 4G et un grand plan en matière de très haut débit. Il faut aussi avoir des données et des



services qui puissent être accessibles. Il faut également prendre en compte deux autres choses, qui sont très importantes.

Tout d'abord, il faut mettre le citoyen au cœur de la ville, de la Métropole connectée. En outre, il faut communiquer, le faire savoir. En effet, comme on l'a vu, il existe beaucoup d'expérimentations qui sont menées. Néanmoins, si elles ne sont pas partagées et que l'on ne communique pas à ce sujet, cela restera entre experts et ce ne sera pas partagé par la population. Il faut que les citoyens arrivent à s'accaparer ces projets. On a un projet, qui est que nous souhaitons mettre en place une sorte d'éveil à la conscience numérique pour le citoyen. Pour cela, il faut qu'il soit très tôt intégré dans les projets.

**Pascal NICOLLE** : Très bien, merci pour votre témoignage. Vous, Alain CHATEAU, votre rôle est de faire en sorte que les acteurs économiques suivent ce mouvement, puisque vous êtes responsable de l'innovation, de tous ces contacts avec l'écosystème, les startups et entrepreneurs autour de ces sujets. Parmi tous ceux-là, certains s'intéressent-ils à ce que l'on appelle la « Civil Tech », qui sont les moyens d'améliorer les relations avec les décideurs, la ville, le territoire ?

**Alain CHATEAU** : Quand Christian ESTROSI est devenu maire de Nice, puis quand il a présidé la Communauté d'agglomération et, ensuite, la Métropole, la vision politique était d'utiliser l'innovation comme facteur de développement du territoire. Ce développement devait se faire dans le domaine économique, mais aussi dans le domaine sociétal et dans le domaine environnemental.

Ce développement est forcément lié à la mise en œuvre de nouveaux services, pour répondre à des besoins. Le but, effectivement, était d'y associer la collectivité et le monde de l'entreprise. Cela concerne donc les grandes entreprises établies, les PME, les startups, le monde académique, parce que l'on oublie parfois qu'une grande partie de cette innovation mature dans les labos de recherche de l'université ou des écoles. Enfin, cela concerne évidemment le citoyen.

Il fallait arriver à créer cet écosystème collaboratif entre ces quatre structures. Il ne fallait pas oublier – et c'est le point central de cette journée – l'utilisateur final, c'est-à-dire, celui qui va utiliser, pratiquer, s'approprier ces services. La relation avec l'entreprise a beaucoup évolué et c'est vrai que le Centre d'excellence a un rôle d'acteur, de fédérateur et même d'organisateur à ce niveau-là. Il s'agissait de mettre en lien, mais ce n'était pas la relation qu'il y avait trop souvent entre la collectivité territoriale et l'entreprise, en exprimant un besoin, en lançant un appel d'offres et en rentrant dans des contrats de marché public, dans une relation client/fournisseur.

Ici, on rentre dans un modèle beaucoup plus collaboratif. C'est-à-dire que l'on va concevoir, que l'on va étudier ensemble ces besoins, ces services. On les expérimente, on les conçoit en collaboration entre la collectivité et les entreprises. D'ailleurs, généralement, ce n'est pas une entreprise, mais un consortium d'entreprises. En effet, on parle de services et il est très rare qu'une entreprise ait une solution globale. Donc, on va avoir ce changement de modèle, de paradigme, avec une collectivité qui va être en partenariat. C'est vraiment un partenariat avec l'entreprise, et plus une relation client/fournisseur.

On l'a vu avec de grandes entreprises. D'ailleurs, on a des représentants de ces entreprises qui sont avec nous, aujourd'hui. Donc, on travaille avec ces entreprises et l'on va expérimenter ensemble. Le but et qu'à terme, ces projets pilotes soient déployés géographiquement et commercialement. Or, ce sont ces entreprises qui

vont les déployer commercialement. Donc, au final, les entreprises nous amènent aussi un élément important, qui est que ces projets ne doivent pas seulement être des démonstrateurs, mais des projets pérennes répondant à de vrais besoins. En effet, l'entreprise a un modèle économique, elle doit vivre. Elle ne peut vivre qu'avec un modèle économique soutenable.

Donc, on a vraiment changé de paradigme. C'est vrai que c'était aussi un changement pour l'entreprise, mais aussi pour nous, en interne. En effet, on s'est ouvert et l'on s'ouvre de plus en plus au monde extérieur, pour sortir de cette expertise métier, qui était un des fondamentaux de l'action publique.

**Pascal NICOLLE** : Un mot sur les grands secteurs investis par l'écosystème ?

**Alain CHATEAU** : Il y a deux aspects. Effectivement, il y a l'écosystème existant. Les trois grands axes définis au niveau de la vision politique étaient :

- l'éco-technologie. D'ailleurs, on a beaucoup d'industries représentatives de ce domaine, en particulier dans la vallée du Var ;
- la ville intelligente, la *smart city*. On pourrait revenir sur ce qu'est vraiment cette notion, parce qu'il est vrai que c'est une définition un peu globale dans laquelle on met ce que l'on veut ;
- la e-santé, mais liée au territoire. C'est-à-dire : comment améliorer la qualité de vie du citoyen et, en particulier, de ceux qui subissent une affection, pour les maintenir dans la ville, dans leur environnement sociétal.

Ce sont vraiment les trois grands axes. Après, quand on voit les transversalités, c'est vrai que l'on a des dominantes. On voit que le transport et la mobilité sont des éléments extrêmement cruciaux. On peut également citer la partie énergétique, la transition énergétique, l'efficacité énergétique, la qualité environnementale, la prévention et la gestion des risques. C'est un domaine important, parce que l'on est dans un environnement exposé à un certain nombre de risques, climatiques ou sismologiques. Enfin, il y a la partie santé/autonomie, vraiment dans cette idée du maintien de la personne dans la ville, dans son environnement.

**Pascal NICOLLE** : Un mot sur la ville intelligente, puisque c'est notre sujet. Quelle est la place du citoyen dans tout cela ? Arrivez-vous à faire en sorte que les entreprises qui réfléchissent à ces questions laissent une place à leurs futurs usagers/consommateurs/clients ?

**Alain CHATEAU** : Je pense qu'il y a deux aspects. Bien entendu, chaque entreprise vient avec sa manière de travailler et son processus. Tout dépend aussi des projets qui sont mis en œuvre. Certains projets sont très technologies ou d'infrastructure, ils ne touchent donc pas directement le citoyen. Par contre, certains touchent directement le citoyen. Il est vrai que l'implication de startups, de petites entreprises, amène souvent cette proximité citoyenne. Pour eux, c'est un incontournable, parce qu'ils sont souvent dans des produits ou applications en contact direct avec le client final, qui est l'utilisateur citoyen.

Globalement, je pense que c'est très variable. Notre rôle est de faire que dès le départ, on pense « service ». C'est-à-dire que l'on n'est pas dans une sorte d'agrégat de technologies, qui seraient apportées par chacune des entreprises. On part du besoin, on le comprend, on définit qui est le destinataire de ce besoin. Ensuite, on définit le service. Le but est d'aller voir le citoyen, afin de concevoir un service avec lui. Après, la réalisation peut être industrielle. La conception est très importante,

puisque le citoyen devra avoir participé à la définition de ce service. En effet, quand ce service sera prêt, quand il sera mis en œuvre, ce sera une partie de lui-même. Il va donc se l'approprier immédiatement.

C'est un gros travail que l'on fait et – je le reconnais – qui n'était pas naturel au départ. C'est vrai que l'on a un peu tendance à travailler entre experts. C'est donc un gros changement, aussi pour nous. La *smart city*, c'est aussi un état d'esprit.

**Pascal NICOLLE** : Marie-Hélène SA VILAS BOAS, vous avez étudié le fonctionnement, la manière dont tout cela fonctionne aujourd'hui dans la métropole. Je vous propose donc de nous raconter dans quel état d'esprit vous avez conduit cette étude. On passera également la parole à vos étudiants.

**Marie-Hélène SA VILAS** : Je vais introduire le travail présenté par les trois étudiants ici présents, pour définir le cadre dans lequel ils interviennent. Je suis Maîtresse de conférences en sciences politiques à l'université de Nice Sophia-Antipolis. Dans le cadre du master 2 « sciences politiques », nous proposons un exercice professionnalisant aux étudiants du master. Il s'agit d'un diagnostic territorial, qui répond en général à une commande.

Nous avons eu la chance d'avoir une commande émanant de la Métropole, autour du thème de la participation citoyenne dans les villes intelligentes, en tout cas, au sein du territoire métropolitain. C'est une étude qui est en cours, puisque les intervenants qui vont vous présenter les premiers résultats rendront leur rapport à la fin du mois de mars. Donc, à ce stade, le travail présenté est essentiellement un travail de problématisation, puisqu'il s'agit de dégager des questions autour de ce thème de la participation citoyenne. Les résultats interviendront plus tard. Donc, si vous êtes intéressés, je vous invite à prendre contact avec nous. Pour le moment, le travail présenté est un travail préliminaire et ne comporte pas encore de conclusions.

Je vais laisser la parole aux trois intervenants.

**Pascal NICOLLE** : Cela pourrait être une bonne introduction pour des interventions de la salle.

**Tony ABOMEY** : Bonjour à toutes et à tous. Nous tenons tout d'abord à remercier la Métropole Nice Côte d'Azur de nous permettre de procéder à cette intervention. Nous remercions également notre professeur, qui nous encadre dans nos travaux.

Qui sommes-nous ? Nous sommes tous les trois étudiants en master 2 « sciences politiques », à l'université de Nice Sophia-Antipolis. Nous réalisons un diagnostic territorial pour la Métropole Nice Côte d'Azur, en vue de sa candidature en tant que capitale européenne de l'innovation.

Cette année, le thème de ce concours est l'e-démocratie. De ce fait, nous avons cherché à comprendre comment la participation citoyenne et l'innovation traduisent une évolution des modes de gouvernement local. C'est-à-dire, comment la Métropole de Nice implique le citoyen dans la construction, mais aussi dans la mise en œuvre de projets innovants.

Pour ce faire, nous avons choisi deux techniques d'enquête. La première consiste à réaliser des entretiens semi-directifs, avec des acteurs œuvrant pour le développement de l'e-démocratie et de la participation citoyenne, de près ou de loin, que ce soit pour la Métropole ou pour la ville de Nice. Nous avons également réalisé de l'observation participante, en participant à différentes rencontres

administration/citoyens. D'ailleurs, on a participé à une Commission du Conseil de développement, avec Monsieur VILLANI.

On essaie de comprendre comment la Métropole parvient à inclure le citoyen dans les débats. En partant de ces questions de départ, nous avons identifié les différentes phases d'élaboration des politiques publiques, associant le citoyen lors de plusieurs phases : en amont de la décision, au cours de celle-ci, mais aussi dans la mise en œuvre de cette dernière.

Puis, nous avons cherché à mettre en avant la manière dont les initiatives citoyennes sont utilisées par les instances décisionnelles et voir quels pourraient être les freins à la participation, à l'heure actuelle, sur le territoire. Une fois ce travail préliminaire effectué, et après avoir réalisé plusieurs entretiens, nous pouvons débiter cette présentation, en vous présentant deux acceptions.

La première est que le citoyen peut être considéré comme co-constructeur de politiques publiques. Il participe donc à la décision, grâce à divers dispositifs de concertation. La deuxième est que le citoyen peut être considéré comme usager du service public et des politiques publiques. Il participe à des dispositifs permettant un dialogue, mais aussi une remontée d'information entre autorités publiques et citoyens.

C'est donc ce que nous allons essayer de vous montrer à travers cette présentation. Tout d'abord, il y aura une définition de la *smart city* et de la participation citoyenne, afin de poser les bases du débat. Ensuite, ma collègue Salomé vous présentera le cœur de notre diagnostic territorial, qui est donc cette articulation entre dispositif présentiel et dispositif numérique. Enfin, au travers d'une étude synthétique, Servane s'interrogera sur ce que permettent les différentes architectures numériques, proposées par les différentes plateformes délibératives, telle que Civocracy.

Tout d'abord, on va commencer avec cette notion, qui est devenue très à la mode et dont tout le monde parle, celle de la *smart city*, de la ville intelligente. Il n'est pas forcément aisé de comprendre pourquoi une *smart city* se doit nécessairement d'inclure le citoyen dans la prise de décision. Il nous a semblé important de présenter l'acception de GILFINGER, qui est un expert en recherches analytiques sur le développement urbain et régional de l'université technologique de Vienne. Pour lui, la *smart city* doit avoir six caractéristiques :

- une gouvernance durable ;
- une mobilité intelligente ;
- un habitat intelligents ;
- un écocitoyen avec un mode de vie intelligent ;
- une économie et un environnement durables.

Une des dimensions fortes de la *smart city* réside donc dans sa capacité à créer un écosystème, mêlant toutes ces dimensions. Notre travail a porté sur la manière dont la Métropole permet aux citoyens d'être consultés sur les projets innovants.

Très rapidement, une seconde définition, celle de la participation citoyenne. Cette seconde notion clé a fait l'objet de définitions multiples, de la part des institutions, mais aussi dans le champ universitaire. Parmi elles, nous retiendrons celle de l'Observatoire européen de la participation. Il entend la participation citoyenne comme étant le processus d'engagement du citoyen lambda, agissant seul ou

collectivement, afin d'influer sur la vie communautaire. Elle se manifeste au travers de tentatives d'influence sur les prises de décision et d'initiatives citoyennes, visant donc à renforcer le bien-vivre ensemble.

En d'autres termes, la participation marque une rupture avec l'approche *top/down* descendante, où l'on avait cette approche classique de l'action publique, au sein de laquelle seules les autorités publiques interfèrent dans la production de politiques publiques. Désormais, avec la participation du citoyen, un nouvel horizon se dessine au travers d'une approche *bottom/up*, donc une approche ascendante. Elle vise à repenser la place du citoyen dans l'élaboration des politiques publiques, concernant la vie collective.

Dès lors se développent, dans les *smart cities*, divers dispositifs désireux de booster la participation citoyenne. Ces dispositifs se déclinent sous forme présentielle, mais aussi et surtout, sous forme numérique et innovante, au risque d'exclure certains catégories de la société. Nous allons donc voir, dans une seconde partie, avec Salomé, quels sont ces dispositifs, mais aussi, quels sont leurs effets sur les acteurs de la ville intelligente. Enfin, on verra comment s'articule ce lien entre le dispositif présentiel et le dispositif numérique.

**Salomé DOUILLET** : Bonjour à toutes et à tous. La Métropole, pour s'imposer en tant que *smart city* des plus innovantes, a mis en place différents dispositifs, qu'ils soient numériques ou présentiels. Ici, le cœur de notre recherche porte sur les dispositifs numériques. L'idée n'est pas d'établir une liste exhaustive de ces dispositifs, mais de vous en présenter une typologie, pour avoir une idée de ce qu'ils sont sur le territoire métropolitain.

Ainsi, la Métropole intelligente se décline en deux volets numériques. Le premier volet est celui de la mise en œuvre des politiques publiques, au travers de trois instruments. Les premiers instruments sont des dispositifs destinés à rapprocher l'administration de l'usager. On peut citer, à titre d'exemple, ce qui a été fait avec « Spot Mairie ». Nous en avons entendu parler tout à l'heure, il s'agit de cabines numériques dispatchées à différents endroits du territoire. Elles permettent aux citoyens de s'informer des différentes démarches administratives, sans rentrer dans le cadre institutionnel que peut être une mairie.

Les seconds dispositifs et instruments numériques de la mise en œuvre des politiques publiques sont des outils permettant de comprendre et d'agir sur la ville. Le citoyen peut, lui-même, agir sur sa ville. C'est notamment ce qui peut être fait au travers de différentes applications, comme « Risques Nice », qui permettent aux citoyens de signaler à l'administration différents problèmes sur la chaussée, pour qu'il y ait par la suite une action plus rapide. Il y a également d'autres instruments numériques, qui sont des outils de co-construction. On peut citer différentes plateformes, comme Civocracy, que ma collègue développera par la suite.

Le deuxième volet porte sur la participation citoyenne. Ce sont des instruments qui permettent l'intégration du citoyen dans la définition de solutions, d'initiatives et de projets, pour répondre aux problèmes rencontrés. De plus, il y a une forte croyance dans le potentiel du numérique à attirer les jeunes et de nouveaux acteurs, par opposition à des participants plus traditionnels. On pense pouvoir toucher un public plus large et former à la citoyenneté d'une manière plus ludique.

Il s'avère que les dispositifs numériques sont nombreux, comme nous avons pu le voir. Pour autant, il ne faut pas oublier les dispositifs présentiels. Tout au long de nos

recherches, nous avons pu voir que la Métropole s'efforce de mettre en place différents dispositifs présentsiels, qui sont nombreux. Sur le territoire, nous pouvons compter onze dispositifs, quatre concernant la Métropole et sept concernant la ville de Nice. Ces dispositifs n'incluent pas les dispositifs relatifs à des Commissions plus thématiques pouvant être organisées au sein d'instances plus spécifiques. On peut citer le « 27 Delvalle », qui est un bâtiment destiné à l'innovation médicale, dont l'objectif est de co-construire des dispositifs liés à la santé ou à la vieillesse. Ici, l'administration, les professionnels et les citoyens travaillent ensemble afin de trouver des solutions, dans le cadre de la santé et de la vieillesse.

Au sein de ces différents dispositifs, on cherche à rompre avec la notion d'un professionnel détenteur d'un savoir, avec l'utilisateur qui en serait le réceptacle. En l'état, on observe une articulation difficile entre les dispositifs instaurés. D'une part, on a des dispositifs numériques à vocation informelle ou participative. D'autre part, on a des dispositifs présentsiels, reposant sur une acception plus traditionnelle de la participation. On peut donc se demander quelle articulation existe entre les dispositifs numériques et participatifs. L'objet de notre intervention est aussi de vous interroger sur cela et, à ce sujet, nous avons soulevé deux points.

Tout d'abord, il y a une opposition entre l'instantanéité du numérique et la mobilisation sur le long terme des dispositifs présentsiels. Les mandatures sont parfois longues, puisqu'elles peuvent s'étaler sur deux ans. La question est donc de savoir comment articuler le numérique, et son instantanéité, avec des dispositifs présentsiels favorisant un temps long. Le deuxième opposition que nous pouvons souligner est la suivante : au travers des dispositifs numériques, nous sommes plutôt dans le lancement d'idées, d'initiatives et de projets. Or, dans les dispositifs présentsiels, nous sommes davantage dans l'action et la co-construction. Ainsi, la question de savoir comment le numérique peut faciliter la co-construction de projet permettant de passer du débat à l'action.

Toutefois, les dispositifs numériques ne peuvent pas se substituer aux dispositifs présentsiels. En effet, malgré une communication difficile, l'un permet de co-construire sur du long terme, tandis que l'autre permet d'agir de manière rapide, tout en permettant une communication plus fluide avec l'administration.

**Servane BARON** : Bonjour à toutes et à tous. En ce qui concerne l'architecture des sites Internet, leur design influence beaucoup le modèle de participation que l'on souhaite appliquer. De ce fait, l'arborescence a une connotation particulièrement politique. Comme l'avance Romain BADOUARD, il y aurait quatre points pouvant influencer le modèle de participation d'un site, le premier étant l'arborescence. Les sites Internet sont agencés par le biais de rubriques, de façon à orienter les internautes. Certaines rubriques peuvent être mises en avant, mais cela dépend de ce qui est attendu du dispositif, en permettant de faciliter – ou non – l'accès à la participation.

En effet, il sera plus difficile de participer, s'il faut cliquer un nombre important de fois pour trouver le lien permettant d'avoir accès à la rubrique « participation ». Comme vous le voyez sur Civocracy, quand on se trouve sur la page d'accueil de la Métropole Nice Côte d'Azur, il y a tout d'abord la présentation de la collectivité. Par la suite, on trouve la réponse à la question suivante : pourquoi faire participer les citoyens ? Plus bas, au gauche, on a les questions lancées par les citoyens et, à droite, on a les discussions officielles lancées par la Métropole. De plus, il existe

l'onglet de la personne ayant lancé la question sur la plateforme. Il faut savoir que cinq clics sont nécessaires, entre la connexion et la possibilité de participer.

A ce moment-là, plusieurs formulations sont possibles, afin de poser des questions. On peut aussi remarquer qu'il y a une petite banderole en haut à droite, pour signifier que la discussion est terminée, avec l'utilisation du terme « complétée ». Le second point est en rapport avec les applications qui permettent d'agir sur le contenu. Cela permet de cadrer et d'orienter les actions des participants, en pouvant les personnaliser ou en les limitant via un nombre restreint de caractères. Sur Civocracy, la personnalisation est possible par le biais de photos de profil, à l'image des réseaux sociaux. En ce qui concerne le nombre de caractère des questions, il est limité à 255. Le troisième point met en avant les applications permettant les interactions entre les internautes. Cela produit des effets sur la dynamique d'échange. Sur Civocracy, il existe plusieurs possibilités d'interagir entre les participants, contrairement à un forum. Toutefois, les internautes peuvent communiquer facilement entre eux, lorsqu'une question est ouverte au débat.

Les propositions sont, ici, organisées de façon antéchronologique, c'est-à-dire, du plus récent au plus ancien, ce qui favorise un soutien à la dernière question, et ce, contrairement à l'organisation chronologique qui incite les acteurs à aller voir toutes les questions déjà posées. Toutefois, il faut souligner que le soutien entre les internautes se fait par un seul clic, ce qui reste relativement simple en termes d'utilisation. Le dernier point est la publication des données relatives aux internautes. Ici, la question est de savoir quelles informations vont être publiées à propos des acteurs qui participent. Sur Civocracy, le nom et le prénom de la personne sont visibles. Cela peut limiter les inscriptions, mais aussi le fait de participer. De plus, le profil est cliquable.

A titre de comparaison, je vais à présent vous exposer deux exemples de consultation européenne en ligne. Tout d'abord, sur le site de la Commission, il y a des consultations européennes qui existent depuis 2001. Ici, il faut répondre à un questionnaire, avec des modalités prédéfinies, ou envoyer un document. Dans ce dispositif, il y a la nécessité de donner son nom, afin de participer aux politiques publiques. L'approche de la participation y est individuelle. En effet, il n'y a pas d'échange possible entre les internautes et le résultat compte davantage que la participation. Ensuite, il y a eu la consultation européenne des citoyens, qui a été lancée en 2009. L'arborescence du site propose de s'informer, de débattre, de proposer et de voter. Il existe de multiples applications permettant aux internautes de participer, avec une dimension socialisante et sensibilisante à la participation, sous la forme de forums. Il y a notamment la possibilité d'être présenté sous un pseudonyme. Ici, la participation compte beaucoup plus que le résultat.

Pour résumer les résultats de Civocracy, dix conversations ont été ouvertes, dont trois sont officielles et deux qui sont toujours ouvertes. Il faut savoir que lorsque l'on obtient le nombre requis de soutiens, qui est cinquante, il faut pouvoir préparer la conversation avant de la lancer. Cela implique donc du temps et un certain capital culturel. Cette plateforme va se dérouler en quatre phases, à raison d'un trimestre par phase. Le but est qu'à la fin de cette année expérimentale, un marché public soit ouvert aux concurrents. Nous venons de terminer, en janvier dernier, la phase 1 de ce projet. A première vue, il apparaît que ce dispositif permette de favoriser la consultation du public.

Merci de votre attention.

Nice, le 2 mars 2017

**Salomé DOUILLET** : Un dernier mot, en guise de conclusion et d'ouverture du débat : nous espérons que vous pourrez nous aider à répondre à ces questions. Nous avons cherché et nous cherchons encore à savoir comment articuler les dispositifs participatifs présentiels et les dispositifs participatifs numériques, mais aussi à savoir jusqu'à quel point nous pouvons penser l'architecture numérique, afin d'intégrer au mieux le citoyen dans l'élaboration des politiques publiques, au sein de la Métropole Nice Côte d'Azur.

**Pascal NICOLLE** : Je ne suis pas sûr que l'on puisse clore le débat tout de suite, mais on va passer la parole à la salle pour une ou deux interventions.

**Stéphane VERNIERES-BAUER** : Stéphane VERNIERES-BAUER, du Parti Radical. Ma question s'adresse à Monsieur Alain CHATEAU : tout à l'heure, vous avez parlé du maintien de la personne à domicile, dans son environnement familial. Face à la baisse du nombre de médecins généralistes, j'aimerais savoir quel peut être l'apport des nouvelles technologies dans le développement du maintien à domicile des personnes en situation de dépendance. Merci beaucoup.

**Pascal NICOLLE** : Merci. Ce sujet a été évoqué ce matin par Jean-Paul DELEVOYE.

**Maurice CHARRIE** : Bonjour à toutes et à tous. Je représente l'Association internationale du développement urbain, l'INTA. Je suis particulièrement intéressé par l'exposé qui vient de nous être fait par ces trois étudiants. Effectivement, il s'agit de savoir comment passer du citoyen usager au citoyen coproducteur, en évitant l'écueil, le frein de la fracture numérique. En même temps, il faut éviter les lobbys, qui représentent un danger. Je crois que la question de comment organiser un débat entre internautes, puis entre internautes et élus est quand même quelque chose d'important.

Pour ma part, je pense que si l'on veut atteindre cet objectif, on doit passer par l'éducation des citoyens à la conduite de projet. Je crois que cela demande, dans un premier temps, une certaine transparence vis-à-vis de toutes les contraintes qui vont se présenter dans la conduite du projet. Je parle des contraintes techniques, financières, des contraintes issues des partenariats nécessaires, dans le cas d'un projet complexe. Il y a également les contraintes politiques, etc.

Je crois aussi qu'il y a nécessité, en amont de la concertation, que l'on puisse dire aux futurs citoyens concertés, d'une façon très claire, ce qui peut être négocié et ce qui ne peut pas l'être. Je crois qu'avec cet effort de transparence et d'éducation, on gagnerait en efficacité et l'on éviterait de nombreux écueils et de frustrations, parfois, de la part des personnes consultées.

**Pascal NICOLLE** : Merci.

**Virginie TORRENTI** : Je suis la maman d'une petite fille de trois ans, pour qui un livre est une « tablette cassée ». Je voulais savoir quelle était la place des enfants – dès le plus jeune âge – au sein de l'innovation et, particulièrement, au sein de la Métropole.

**Pascal NICOLLE** : On a donc deux questions : pour les plus âgés, ceux qui doivent être maintenus à domicile, et pour les plus jeunes.

**Cédric LEO** : Bonjour, Cédric LEO. Je suis membre du Conseil de développement du pays de Grasse, mais également de la Jeune Chambre Economique du pays de Grasse. Je rejoins un peu ce que vous disiez, mais lorsque vous parliez de



participation citoyenne et de son influence sur la décision publique, cela s'appelle du « lobbying ». Vous faites une différence entre le numérique et le présentiel, ce que je comprends très bien, et le lien à établir entre les deux. Avant de lancer toute action opérationnelle, ne faudrait-il pas parler et établir une vision commune ? Cela permettrait de faire adhérer les personnes à une idée, puis de s'insérer dans la décision publique. Vous parliez de ce lien, qui existe déjà dans certains organismes, comme la Jeune Chambre Economique. Il faudrait peut-être se rapprocher de ces organismes, afin d'avoir une vision commune du territoire. Merci.

**Stéphane DELAHAYE** : Sur les plateformes de concertation en ligne, on ne pense pas ou peu à l'accessibilité, notamment pour les personnes atteintes de déficience visuelle. Quand on prend une plateforme comme Civocracy et qu'on la passe à la moulinette des outils de comptabilité, on se rend compte qu'elle n'est pas très au point. C'est quelque chose à laquelle on ne pense pas ou peu. Je ne fais aucun procès en matière, mais en fait, on ne pense pas à ces personnes. Elles ne participent pas au débat public, mais aussi parce que les outils ne sont pas pensés pour elles. Ce n'est qu'un faible pourcentage de la population, mais il représente quand même plusieurs millions de personnes.

**Pascal NICOLLE** : En effet, et les outils progressent au fur et à mesure qu'on les utilise et que l'on découvre des usages qui n'étaient pas forcément prévus au départ.

Je vous propose de dire un mot sur ce que vous faites au niveau de la Métropole, pour les personnes maintenues à domicile, mais aussi pour les plus jeunes. J'imagine que vous avez des politiques qui encouragent tout ceci.

**Yann VILLANI** : Il est certain qu'il y a actuellement une réduction du nombre de médecins généralistes, avec beaucoup d'entre eux qui partent à la retraite et pas assez de renouvellement. En outre, cela se conjugue à l'allongement de la durée de vie. Aujourd'hui, sur la partie numérique, le travail fait à destination des personnes âgées, à l'échelle du domicile ou du quartier, consiste à utiliser des objets connectés. Ces derniers ne sont pas forcément dédiés à cet usage. On peut avoir énormément d'informations venant de mesures comme celle de la consommation de courant, etc. Il s'agit de prendre cette information pour en extraire des données relatives à l'évolution de l'état de santé de la personne.

On va être plutôt dans une démarche visant à équiper l'environnement de la personne, pour être capable de générer des signaux d'alerte, vis-à-vis de l'évolution de son état de santé, à destination du professionnel suivant cette personne. Cela peut également être destiné à des aidants, mais on pense plus particulièrement au médecin. Cela va permettre d'être dans un domaine un peu plus préventif que curatif. On va essayer de capter les signaux qui montrent qu'une personne ne respecte pas ses prescriptions médicales, ou que son mode de vie change, ce qui peut traduire un affaiblissement de sa situation intellectuelle ou physique.

On a parlé de l'espace Delvalle. Il comporte un « appartement témoin », qui permet de mettre en place, de démontrer opérationnellement ces technologies. Il faudra un suivi le moins intrusif possible, ce qui est très important. En effet, on parle de personnes qui, souvent, sont âgées. Elles ne vont donc pas communiquer avec leur smartphone. Il faut donc que cela se fasse de manière naturelle. Il ne faut pas que ce soit agressif, parce qu'il doit être terrible de se sentir épié. Donc, il faut travailler avec ce que l'on appelle des « signaux faibles », des éléments d'information, des capteurs dédiés et des mesures. Au final, on traite tous ces éléments, pour obtenir des informations de suivi au jour le jour, voire à l'heure près, dans le temps. C'est

vraiment ce sur quoi on travaille. On le fait, bien entendu, en étroite relation avec les professionnels de santé, dans la mesure où ce sont eux qui exploiteront ces données, qui sont très personnelles et individuelles.

Avec le « 27 Delvalle », on a vraiment un espace dédié. De plus, dans ce domaine, les startups sont présentes sur place. On a donc une dynamique nous permettant de travailler sur ces sujets.

**Pascal NICOLLE** : De l'autre côté de l'échelle, au-delà de la question de Madame, comment pensez-vous faire en sorte que la nouvelle génération, celle des enfants, des jeunes, soit acculturée, impliquée ?

**Marie-Dominique RAMEL** : Je vais répondre d'une façon très pratique. Pour les enfants de trois ans, la ville de Nice développe plutôt des aires de jeux, des choses comme ça, à l'extérieur. En effet, on considère que c'est très important pour leur développement moteur.

Par contre, dès lors qu'ils arrivent à l'école primaire, la ville de Nice distribue des tablettes. Dans les écoles, il y a des tableaux numériques. Ils sont donc immédiatement formés au monde numérique.

Vous avez autre chose, qui est que la ville de Nice est affiliée au label « Famille Plus ». A titre d'exemple, si vous amenez votre enfant au musée Chagall, il y a des caques audio spécialement étudiés pour les enfants. Par ce biais, on leur raconte tout l'œuvre du peintre, dans un langage adapté. De nombreuses activités sont concernées, sachez-le. On développe prioritairement les activités avec les parents, parce que l'on considère que c'est important. Par exemple, il existe des ateliers de cuisine.

Je vais également répondre à l'intervention sur le handicap. Sachez que de la même manière, pour le handicap, nous sommes en train de travailler sur le label « Nice ville handicap », pour accueillir les handicapés. Il s'agit de leur dire tout ce que l'on peut faire pour eux, tous les lieux pouvant les accueillir, tous les moyens de transport qui leur sont accessibles. Nous travaillons à l'obtention de ce label.

**Pascal NICOLLE** : Merci à toutes et à tous pour cette table-ronde.

## **RAPPORT D'ÉTONNEMENT – Synthèse des interventions de la matinée.**

***Claudy LEBRETON, ancien élu local et auteur de plusieurs rapports sur le numérique et les territoires.***

**Pascal NICOLLE :** Je vais maintenant demander à Claudy LEBRETON de me rejoindre, pour un rapport d'étonnement sur cette matinée. Je rappelle que Claudy LEBRETON a été Président de l'Association Nationale des Départements de France, Président du Conseil départemental des Côtes-d'Armor pendant une bonne dizaine d'années. Enfin, ces dernières années, il a été l'auteur de rapports traitant des usages numériques et des territoires.

**Claudy LEBRETON :** Merci, cher Pascal. Dans un colloque, il y a toujours deux moments un peu délicats en matière de temporalité. Le premier se situe juste avant le repas, parce que « ventre affamé n'a pas d'oreilles », tandis que le second se situe juste après le repas.

Les organisateurs de cette journée m'ont demandé de faire un rapport d'étonnement. Par rapport à tout ce que l'on a entendu ce matin, il est difficile d'en faire une synthèse, mais j'ai pris beaucoup de notes. A la demande de Florence DURAND-TORNARE, déléguée générale de « Ville Internet », qui rassemble aujourd'hui 2 200 collectivités locales en France, il m'a été confié l'animation du Conseil des partenaires des territoires de demain. C'est une instance dans laquelle nous travaillons avec le monde économique, de l'éducation, associatif, et notamment avec des collectivités territoriales, voire des universitaires et des chercheurs sur tous ces sujets.

En ce moment, avec Berger-Levrault, nous avons lancé une grande consultation sur « Moi, citoyen numérique », afin d'essayer d'apprécier les usages de l'ensemble de nos concitoyens sur ces grandes questions et comment ils participent à l'utilisation des moyens mis à leur disposition. Nous avons un deuxième grand chantier, que nous avons ouvert, qui concerne la question de la formation permanente des élus locaux à ces grands enjeux d'Internet et du numérique. Comme chacun le sait, c'est un sujet extrêmement complexe.

En guise d'étonnement, je vais formuler trois observations. Tout d'abord, une satisfaction, puis une absence et, enfin, une confirmation. La satisfaction, c'est de voir Jean-Paul DELEVOYE et de l'écouter avec beaucoup d'attention. Pour ma part, je l'ai déjà entendu à maintes reprises dans des colloques. Il a été un grand Président de l'Association des Maires de France, tant par sa taille que par l'énergie et la passion qu'il met au service de son engagement.

Il s'agit de considérer que pour comprendre le monde, il n'y a pas qu'une seule lecture, à partir de l'économie et de la finance, mais dans son analyse, il y a le retour en force des sciences humaines et sociales. Il y a donc la philosophie, la sociologie, la politique, mais aussi la psychologie. Tout cela fait partie des éléments qui lui permettent une certaine compréhension du monde et de nous livrer une lecture du monde d'aujourd'hui et du monde à venir. Or, il n'y pas les questions que l'on entend trop souvent sur les ondes, c'est-à-dire que l'économie primerait sur tout, alors qu'à travers son propos, on voit bien qu'il replace l'humain au cœur de l'organisation de nos communautés. Je crois que c'était un discours très fort et essentiel, sur le sujet.

Le deuxième élément concerne une absence. Nous avons discuté de la démocratie participative, de la place du citoyen dans l'organisation de nos collectivités territoriales. Beaucoup de sujets ont été évoqués, y compris la consultation publique,

avec le Conseil national du débat public, que j'ai éprouvé sur le projet de grand champ éolien, dans la baie de Saint-Brieuc. Néanmoins, dans tout cela, il y a une grande absente. Quand on parle de citoyenneté, on sait que cette dernière n'est pas un acquis dès la naissance, qu'elle s'acquiert par l'enseignement et l'éducation. Or, ce matin, nous avons peu parlé, en matière de défi autour du numérique, de l'éducation et de la formation permanente continue.

Cela me paraît être un élément essentiel. Si l'on veut véritablement, au sein de nos territoires, de nos communautés humaines, mais aussi au sein du territoire national et européen, changer de paradigme ou – comme le disait Edgar MORIN – être dans ce temps de changement de civilisation, si l'on n'est pas sur l'évolution des mentalités, des pratiques, de nos habitudes. Incontestablement, cela passe par les politiques publiques et partenariales de l'éducation. Dans le rapport sur « une nouvelle ambition territoriale pour la France des territoires en Europe », que j'ai remis au premier ministre, j'ai eu l'occasion de remettre cette question de co-construction au cœur de la démarche.

Une fois que l'on a évoqué la co-construction, comme ce matin, on a tout et rien dit. En effet, comment l'organiser dans les territoires ? C'est là où réside la plus grande difficulté. Avec notre petite équipe, nous nous sommes interrogés sur comment écrire un certain nombre de dispositifs s'attaquant à la grande question de l'éducation et de la formation permanente et continue des individus dans les territoires. C'est une grande question. Je pense que s'il y a bien une politique publique qui, quelque part, fait des efforts, elle a pris du retard sur ces sujets. On voit bien que depuis les lois de décentralisation, qui ont plus de 35 ans, un acteur public est devenu déterminant dans les politiques d'éducation, qui sont les collectivités territoriales.

On le voit bien, avec les communes qui s'occupent des écoles primaires, les départements pour les collèges et les régions pour les lycées et, de plus en plus, pour les écoles et universités. On arrive même à un financement des collectivités, hormis celui des pédagogues, qui devient plus important que celui de l'Etat. Cela remet en perspective le rôle et la fonction des communautés éducatives dans chaque établissement. Je fais référence aux Conseils d'établissement, qui permettent aux citoyens parents d'avoir la parole, de s'exprimer, de confronter et d'aller vers des champs d'expérimentation.

Cela va vous paraître provocant, mais faut-il toujours accoler à « éducation » l'adjectif « nationale » ? C'est un grand débat et je suis convaincu que même si l'on doit avoir une Education Nationale, elle se territorialise de plus en plus. Elle doit être à même, à travers ses établissements, de cultiver une forme de différenciation. C'est-à-dire qu'un établissement doit être porteur d'un projet éducatif pour les enfants qui lui sont confiés. Bien entendu, de grandes règles républicaines doivent s'appliquer au plan national, mais il faut que l'on donne de la liberté. C'est-à-dire, des établissements décentralisés avec une déconcentration dans les décisions de gestion de l'établissement, et une plus grande autonomie. On verra que si l'on donne de l'autonomie, on va libérer de la créativité dans l'ensemble des territoires.

Je me souviens d'une phrase d'un élu, qui était très engagé à l'international. Il disait : « la territorialisation, c'est la démocratisation de la mondialisation ». Cela veut dire qu'aujourd'hui, tout se crée et se vit par l'ensemble de nos concitoyens et des sept milliards d'individus. Ils ont compris que l'on vit sur la même planète, dont l'enjeu, le défi majeur est incontestablement la préservation de notre environnement. Ces hommes et ces femmes vivent surtout dans des territoires de proximité. La plus

grande partie de leur vie se déroule dans la proximité. Dans la proximité, comment organiser nos communautés ? C'est là que je pense qu'il faut que les Etats, à travers la loi, la réglementation, desserrent les contraintes administratives pour donner beaucoup plus de liberté, d'innovation.

On le voit ici, avec la Métropole de Nice, mais on pourrait prendre toutes les Métropoles de France et d'Europe. On voit que dans beaucoup de territoires, s'il y avait succès, c'est parce qu'il y a eu de la liberté, de la créativité. Il faut bien dire que dans notre pays, par tradition, on est quand même un pays où le droit public est essentiel. La réglementation est portée par nos administrations, qui est le travail qu'on leur a confié, mais cela me paraît quand même un défi majeur.

Je ne voudrais pas être plus long sur le sujet. Je vais donc terminer sur le fait que le numérique et l'Internet ne sont pas simplement des outils. C'est d'abord un mouvement à l'échelle de la planète et il est historique. Néanmoins, c'est aussi une formidable opportunité pour permettre à nos communautés d'apporter des solutions à des questions intemporelles, qui se posaient avant l'ère du numérique. En effet, penser que le numérique va permettre de solutionner le retard scolaire est un leurre. C'est un nouveau moyen pour permettre aux pédagogues de trouver des solutions à cette question complexe. Comme le disait Jean-Paul, ce ne doit pas être une fin, mais incontestablement un moyen mis à la disposition des hommes et des femmes sur l'ensemble de nos territoires. J'ai dit aux jeunes qu'il ne fallait pas avoir peur du pire, je crois que nous devons construire le meilleur. Pour la France et les territoires, il s'agit de changer de civilisation et d'entrer dans le monde du 21<sup>ème</sup> siècle.

Merci.

**Pascal NICOLLE** : Merci beaucoup, Claudy LEBRETON.

**GRAND TEMOIN – Les arbres de la connaissance et la pensée complexe.**

**Michel AUTHIER, mathématicien, philosophe et sociologue, Président de Mugeco.**

**Florence DURAND-TORNARE :** Je suis Florence DURAND-TORNARE, je suis directrice associée de La Suite Dans les Idées. J'ai le plaisir de vous accompagner cet après-midi, avec Dorine BREGMAN, qui interviendra un peu plus tard.

Dans la continuité de ces témoignages d'experts, de penseurs, après Messieurs DELEVOYE et LEBRETON, après tous ces intervenants qui nous ont mis dans le bain de ce mariage difficile entre la citoyenneté, la *smart city*, la démocratie, qui sont des sujets complexes dans ce temps d'innovation et de transformation sociale – voire sociétale -, je propose à Michel AUTHIER de me rejoindre.

Je lui laisse la parole pendant une demi-heure, pour partager avec nous sa réflexion. On va entamer cet après-midi qui se terminera à 17h30. Nous aurons encore beaucoup d'intervenants, qui vont nous permettre de progresser dans notre réflexion vers cette e-capitale, symbole d'une nouvelle avancée d'un territoire. Cela va au-delà de la France, au-delà de son territoire immédiat, puisque cela touchera également l'Europe. On le verra tout à l'heure, dans le débat qui va suivre.

Michel, je te laisse la parole.

**Michel AUTHIER :** Pour commencer, je tiens à remercier Florence, grande prêtresse de "Villes-Internet" superbe initiative dont l'un des rôles depuis des années est d'attribuer des labels aux territoires adhérents, qui par leurs activités ou par leurs initiatives apportent des services numériques innovants à leurs concitoyens. Pour moi "Villes-Internet" est emblématique de ce que permet le digital. C'est un stimulant important pour les territoires, pour maintenir la qualité de leurs initiatives et c'est une manifestation de reconnaissance vis-à-vis des citoyens qui y participent. Si je puis me permettre, je ne peux que recommander à la Métropole de s'intéresser particulièrement à « Ville Internet ».

Que dire, quand on vient d'apprendre autant de choses ? C'est toujours extrêmement difficile, parce que ce matin, pendant près de trois heures et demi, je n'ai fait qu'engranger des connaissances et de nouvelles informations. Je me dis que je viens de capitaliser une richesse que rien ne m'autorisait à prendre. Dès lors, comment rendre ma part, le petit plus de valeur que toute cette connaissance m'a apporté ?

On se sent toujours un peu indigne, parce que l'on est seul, face à tout un collectif qui s'est exprimé. Ce sont plusieurs dizaines de personnes, avec les tables-rondes et les interventions individuelles. En tant qu'être humain, on a toujours cette difficulté d'arriver à gérer ce rapport entre soi et tous les autres, à qui l'on doit tant. On a du mal à faire cette articulation entre le moi et les autres, cette articulation que j'appellerai – avec un mauvais jeu de mots – « l'articulation du je/nous ».

En fait, c'est sur cette articulation du « je/nous » que la société arrive à se tenir debout. Si le « je » ne trouve pas de reconnaissance dans sa présence sociale, il devient marginal, il se sent exclu, il est en risque de déshumanisation. Pour tous les autres, il est en risque de devenir dangereux. C'est la peur de l'autre, de celui qui n'est pas comme moi.

D'un autre côté, si la société ne peut pas faire « nous » avec tous ces « je », elle perd son sens, elle ne sait plus comment s'orienter et, quelque part, la moindre

décision peut voir surgir quelques « je », qui – animés d'une force contraire – de façon inattendue vont bouleverser la certitude que l'on avait que c'était cela la décision qu'il fallait prendre.

On a à disposition énormément de possibilités. Le sujet de ce matin, si je l'ai bien entendu, était de montrer à quel point le digital fait émerger une quantité colossale de dispositifs nouveaux qui transforment nos rapports: les rapports entre nous, les rapports à la nature, les rapports au savoir et les rapports à l'éthique, au politique.

L'offre de dispositifs nouveaux est telle que c'est comme si les technologies étaient responsables du devenir dans lequel on va. C'est comme si elles en étaient la cause. J'aimerais, si c'est possible, mais je ne sais pas si je serai assez clair, proposer un renversement. Heureusement, en conclusion de la matinée Claudy Lebreton a bien montré qu'au bout du bout, derrière le citoyen, derrière l'enfant, derrière la personne âgée, derrière le fonctionnaire territorial, derrière le handicapé, il y avait toujours la même chose, toujours le même être, un humain !

On a beaucoup parlé des personnages qui, quelque part, ont des rôles à jouer, des rôles importants, des rôles fondamentaux dans ce théâtre où se joue la transformation de notre monde. Cependant, avant d'être des personnages, ce sont des êtres humains. Qu'en est-il de ces humains ? Ayons le courage de le dire : ces humains ce sont les vrais responsables du monde dans lequel nous vivons. Les technologies n'ont pas émergé seules, ce sont des humains qui les ont fait émerger. Les difficultés écologiques, quoi qu'en disent certaines personnes récemment élues, nous en sommes - pour la plus grande part - responsables.

À ce propos je vous recommande de relire l'échange entre VOLTAIRE et ROUSSEAU, sur le tremblement de terre de Lisbonne en 1750. Là où Voltaire fait un procès contre la philosophie Leibniz, Rousseau désigne la responsabilité humaine. Pour lui, les dégâts de ce tremblement de terre ne sont pas dus à la terre, mais aux humains. ROUSSEAU a raison contre VOLTAIRE, quand il se demande ce qui pousse les humains à s'agglomérer dans des villes, à construire des maisons avec des étages, sans aucune règle de sécurité. La confrontation est toujours d'actualité et doit être généralisée à tout ce qui nous met en risque. Par exemple, c'est nous qui avons créé des algorithmes et les réseaux qui font qu'à un moment donné, on laisse les décisions des transactions financières à des automates qui s'affolent et qui, en moins d'un quart d'heure, font chuter la valorisation d'une entreprise ! Rabelais n'est jamais loin : "science sans conscience..."

Ce sont bien les humains qui sont derrière cela. Et si c'est vrai pour le pire, réjouissons-nous c'est aussi vrai pour le meilleur : qu'est-ce qui fait que le cinéma est si beau, que les théâtres évoluent si vite, que les villes comportent des espaces verts qui nous émerveillent ? Ce n'est pas le résultat des technologies. Ce ne sont pas les tracteurs ou la puissance des lampes. Ce sont des humains qui réalisent des films, ce sont des humains qui cultivent des jardins. Ce sont toujours des humains. Des humains responsables des difficultés, comme des humains responsables des solutions. Aujourd'hui, grâce aux moyens de communication aussi bien matériels que virtuels, les humains sont beaucoup plus souvent ensemble qu'autrefois.

Néanmoins, ne croyons pas que le fait de trouver des solutions ensemble soit une nouveauté. Ne croyons pas que les réseaux de savants soient une nouveauté. La seule nouveauté est l'accélération. L'accélération de quoi ? L'accélération de la reproduction. Je voudrais insister là-dessus. A l'heure actuelle, on reproduit de plus en plus ce que l'on a déjà su faire et on le fait de plus en plus vite. Cela nous donne

l'illusion de cette accélération, mais ce n'est guère que du même que l'on reproduit de plus en plus vite.

Cette reproduction, de plus en plus rapide, avec l'automatisation, la robotisation, mais aussi avec des algorithmes qui permettent – paraît-il – de prendre des décisions, fait que quelque part, on est toujours dans la reproduction du même, à condition que les règles aient été définies. Pourtant, "ça change", alors qu'est-ce qui fait que "ça change"? Revenons quand même à cette idée du rapport du produit au reproduit. Ne croyons pas que la technologie produit vite. Elle peut être très longue. Comme on l'a dit ce matin, pour arriver à un Internet socialisé et socialisant, il a fallu au moins une vingtaine d'années.

Arpanet, que l'on a évoqué ce matin, apparaît à la fin des années 60. L'Internet devient réellement une réalité sociale, non pas à cause d'une technologie et de protocoles de conversation entre des serveurs, mais parce que l'on invente un système de marquage. Ce système va provoquer cette révolution absolument nouvelle dans l'histoire. C'était pourtant la révolution espérée depuis plus d'un siècle. Cette révolution qui voulait que les moyens de production des richesses et que les fruits de cette richesse soient offerts, gratuitement, à tout le monde, a-t-on bien vu qu'elle s'est produite dans le monde de la connaissance et de l'information au début des années 90. Il y a là un événement exceptionnel. Cet événement exceptionnel, ce n'est pas Internet, mais le web. Avec le web, à un moment donné, on a un espace sans limite qui nous permet à tous de produire et de consommer pour presque rien. Il est étrange que l'on ne parle jamais de révolution du web et toujours de révolution d'Internet. Faut-il croire, une fois de plus, que le web étant du côté de l'humain est moins déterminant que la technologie ? **Ceux** qui font, ont-ils moins de valeur que **ce** qui aide à faire ? L'humain, la joie d'exprimer, de faire, de créer, le plaisir de ressentir, d'apprendre, de s'émouvoir a-t-il moins d'importance que les moyens qui rendent la vie plus facile? C'est à croire que la technologie compte plus que l'humain, puisqu'on nous parle d'internet, gigantesque réseau de serveurs, de câbles, de répéteurs, d'antennes... et qu'on oublie le web espace virtuel et léger tissé par et pour les humains. Espace de connaissances c'est-à-dire de savoir, d'information, de culture, de partage et de rencontre comme dans la vie, pour plus de vie tout simplement.

Alors pourquoi l'humain veut-il toujours se soumettre à l'infrastructure ? C'est quand même une question que j'aimerais résoudre. Dans la mesure où c'est lui qui l'a produite, il devrait en être absolument le maître. Il devrait pouvoir dire à l'infrastructure de se taire, parce qu'il est son maître et qu'à ce titre, c'est lui qui décide. La plupart du temps, on se dit que l'on a inventé une nouvelle technique, un nouveau protocole, un nouveau site. On se demande alors comment faire en sorte pour qu'il ait des usagers. C'est-à-dire que l'on se pose la question suivante : comment inventer un rôle pour des humains, pour qu'il se mettent à trouver cela utile ?

On n'a pas évolué là-dessus, on est toujours sur le fantasme fordien. Il s'agit bien de FORD, dont on nous fait croire qu'il a inventé des modes de production très rationalisés, ce qui est totalement faux, puisqu'ils ont commencé à émerger à la fin du 19ème siècle et sont déjà embryonnaires dans les descriptions d'Adam Smith. FORD a inventé le fait qu'au-delà d'être des producteurs, ses ouvriers devaient devenir des consommateurs afin de valoriser sa propre production. Donc, il nous a tous transformés en consommateurs.



Cela va très loin, parce que cela a même transformé les enfants en consommateurs. N'êtes-vous pas frappés de voir les parents, alors que l'enfant ne sait pas encore parler, lui demander s'il préfère un yaourt jaune ou un yaourt rouge. Qu'est-ce que cela veut dire, si ce n'est que l'éducation est devenue une formation à la consommation permanente ? Donc, la première chose qu'il faut dire, c'est que l'on a le droit de ne pas utiliser les technologies que l'on nous propose, que notre liberté doit être absolue et que ce n'est pas aux technologies de fournir les moules d'usage de ce qu'elles sont.

Il nous faut donc partir de l'humain. L'humain, contrairement aux techniques, a un temps de reproduction qui n'a pas varié depuis des millénaires. Biologiquement, pour faire un humain, il faut toujours neuf mois. Grâce aux progrès techniques, on peut aller jusqu'à six mois et demi, mais on commence à prendre de gros risques. Donc, cela n'ira pas mille fois plus vite, comme dans le secteur des puces électroniques. Si l'on prend la première puce, il faudra dix ans pour la produire, tandis qu'il ne faudra qu'une fraction de seconde pour produire la millionième. L'humain, lui, n'est pas du tout dans cette temporalité-là.

Autre reproduction nécessaire à notre monde, il faut que le petit soit un jour un humain qui vive en société, qui trouve son épanouissement dans les activités qu'il aura, pour apporter à cette société une qualité de citoyenneté lui permettant de s'enrichir et de l'enrichir. Là, il ne faut pas moins de temps qu'avant, mais de plus en plus. En effet, la profusion d'humains, la facilité de mise en contact de ces humains, fait que les complexités sont de plus en plus nombreuses. Les multiplicités dans lesquelles nous sommes plongés sont, elles aussi, de plus en plus nombreuses. Donc, il nous faut acquérir de plus en plus de maîtrise afin de bien vivre au milieu de ces multiplicités, au milieu de ces mutations, de ces changements constants.

Que nous faut-il ? Il nous faut, en permanence, enrichir notre connaissance. J'aimerais vous parler quand même un peu de la connaissance. Cette dernière est clairement le propre de l'Homme. Les machines ne connaissent pas. Les machines peuvent savoir quand on charge des savoirs dans leur mémoire, avec des systèmes de règles, elles peuvent être auto apprenantes. C'est-à-dire qu'elles peuvent générer de nouvelles règles, à partir de règles préalablement établies et d'une lecture de la réalité, codée par un autre système de règles. Une machine, c'est un système entièrement régulé. La puissance de la "machine" est fonction de sa spécialisation. La machine qui gagne au jeu de go ne jouera pas aux échecs. Soyons clair il ne s'agit pas d'intelligence artificielle mais de rationalité artificielle. Alors pourquoi faut-il encore une fois que l'humain se soumette aux technologies en leur attribuant des qualités qu'elles n'ont pas, comme si la rationalité était la seule forme de l'intelligence ?

Comme on va le voir, l'humain est tout, sauf de la régulation. Un humain apparaît un jour, vient au monde, au moment de sa naissance. La naissance découle d'une vraie difficulté, d'un énorme problème. En effet, le fœtus est installé en un sein confortable. Ce sein devient de moins en moins confortable et la grossesse est de plus en plus forte. Il est de plus en plus empêché dans sa liberté. Il est empêché et devant lui, il y a ce problème et il va devoir en trouver la solution. La naissance est la première des connaissances.

D'ailleurs, c'est pour cela que l'on appelle ça une « con-naissance ». Je vous demande de lire cette notion de connaissance, non pas en fonction des souvenirs que vous avez de l'école, mais en fonction de ce moment-là, de ce moment

traumatisant, du traumatisme de la naissance, c'est-à-dire de ce drame, de cette difficulté, de cette tension de situation qui cherche une solution et vous donne votre identité unique, singulière.

Chercher une solution, c'est ce qui va se passer tout au long de notre vie, dès lors que nous allons rencontrer des problèmes. L'enfant, dès sa naissance, cherche à se nourrir. Il recherche le sein qu'il a perdu. La langue française est merveilleuse, puisqu'elle donne à ce sein qui lui permettra de se nourrir, le même nom que le sein qu'il a quitté. Il y a une identité dans cette situation, sauf qu'il y a un sein interne et un sein externe. Et puis, il va bouger, se redresser. Il sera attiré par des bruits, par des symboles, par des affections qu'il recherche. Et puis, il va marcher, il va parler.

A chaque fois, il va le faire, parce que quelque chose le pousse à désirer plus. C'est ce qu'Aristote appelle « l'entéléchie ». C'est ce qui va faire qu'à chaque fois, il va chercher à surmonter le problème dans lequel il se trouve. Chaque moment où il va le surmonter va être une acquisition de connaissances.

Vont l'assister dans ces connaissances, dans ce gain permanent de connaissances, des savoirs, mais aussi des expériences, mais mieux que tout –et ne l'oublions pas, parce que c'est le sens premier du terme « connaissance » - des êtres humains qui vont l'aider à connaître, à renaître, à être de nouveau plus grand, plus fort, plus riche, mieux dans le monde dans lequel il sera – mieux pour lui et pour les autres.

C'est cette connaissance qui fait le lien entre les choses. C'est cette connaissance qui fait dans le rapport humain. Que m'est-il arrivé ce matin ? J'ai fait « connaissance » avec vous. Ce soir, je vous rends la capacité de faire « connaissance » avec moi. Cependant, ne croyez pas que ce « faire connaissance » soit une transmission de ma connaissance vers vous. Je n'ai pas la prétention de croire que ce que je dis est ce que vous re-connaissiez. Néanmoins, j'aimerais croire que de ce que je dis, anime en vous un désir de penser, qui fait que vous faites, que vous fabriquez de la connaissance qui vous est propre, tout comme je suis en train de faire de la connaissance en essayant, par mon regard, d'orienter mon discours en fonction de l'intérêt ou du sommeil qui anime un certain nombre d'entre vous. Là, je transforme la connaissance que j'ai de cette situation.

En fait, toutes les connaissances des humains sont différentes. Tout humain est singulier en termes de connaissances. Tout humain est riche de connaissances. Un humain est un tout qui étant né, continue à vivre. Il y a donc autant de connaissances admirables chez le SDF, que chez le Prix Nobel, que chez le Pape, l' élu local ou celui que je qualifierais de « e-SDF », c'est-à-dire, celui qui n'est pas dans le numérique. Qu'est-ce qu'un SDF ? C'est quelqu'un qui n'a pas d'adresse. Qu'est-ce qu'un « e-SDF » ? C'est quelqu'un qui n'a pas d'adresse du type « @gmail.com ». Il n'a pas d'adresse, comme s'il n'avait pas sa place dans un espace.

Oui, on vit aujourd'hui dans un monde où l'on a deux adresses. En effet, on vit dans deux espaces différents. Comment peut-on comprendre cela ? On peut le comprendre quand on a une fille qui vit en Australie, quand on est inspiré par un penseur californien, quand on a des réunions spirituelles à travers une conférence sur le web. Ce web qui par exemple permet de méditer avec des gens qui ne sont pas dans le même lieu. Un espace de l'esprit, l'espace de la connaissance.

Qu'est-ce qu'un espace ? Un espace, c'est un substrat permettant de dire si des gens sont proches ou éloignés. Pendant des millénaires, le substrat qui nous permettait de dire si les gens étaient proches ou éloignés, c'était l'espace

géographique. Quand vous faites de la géolocalisation, vous ne faites que parler de la proximité dans cet espace. Parce que les technologies s'inscrivent dans l'espace, dans la plupart des cas, on croit que l'on ne vit que dans cet espace-là. Mais, votre espace affectif, votre espace de connaissance n'est pas géolocalisé. Il crée des principes de proximité, qui font que sont très proches des gens qui sont effectivement très éloignés physiquement alors que, peut-être, votre voisin de palier – du fait de son comportement qui suscite chez vous de la haine – est la personne au monde qui vous est la plus éloignée.

Quant à l'enjeu qui nous intéresse depuis ce matin que pourrais-je essayer d'apporter ? Peut-être vous dire que, si l'on vit vraiment dans deux espaces, et si ces deux espaces nous apportent de la richesse – la richesse étant toujours essentiellement humaine, la reconnaissance de ces deux espaces devrait nous aider à faire le lien entre le corps et l'esprit ... C'est loin d'être le cas aujourd'hui et quand on entend parler de « ressources humaines » il y a là un vice de la langue qui qualifie les humains comme on qualifie le matériel. En effet les ressources, ce ne sont pas des humains, ce sont les technologies qui nous sont offertes, les espaces que l'on peut habiter, les nourritures que l'on peut consommer, les matières qui nous fournissent énergie, matériaux pour notre confort. Les richesses sont porteuses, créatrices de valeurs. Dans l'économie classique, c'est le travail humain, qui crée la valeur avec les biens qui sont produits. Dans la nouvelle économie qui doit émerger souhaitons qui la valeur produite par la connaissance soit de l'ordre du bien, bien être, bien commun...

En fait, c'est dans la logique de l'exploitation, plus la valeur est importante, moins bien le travail est rémunéré. On a vu cela avec les paysans, avec les mineurs, avec les ouvriers des usines. A chaque fois que l'on avait un nouveau champ de création importante de valeur ceux qui la produisaient étaient particulièrement exploités. D'ailleurs, c'est très efficace, puisque c'est là que la valeur se produit. Donc, si on veut en tirer un maximum de bénéfice, il faut qu'elle coûte le moins possible. Aujourd'hui, où est la valeur ? On a coutume de dire qu'elle est dans la connaissance. C'est dommage pour les travailleurs, parce que même si l'on travaille avec son corps, il faut de la connaissance pour le supporter. Quand c'est dur – comme d'aller travailler dans une mine – la plupart d'entre nous ne vivraient pas plus d'une semaine dans ces conditions. Il y a bien quelque chose dans le corps et l'esprit qui permet de supporter l'insupportable.

Soyons clairs ce principe de l'exploitation maximale est au plus près de la création de valeur est toujours d'actualité: aujourd'hui, les gens les plus mal payés sont les formateurs de base. C'est très curieux, parce que l'on nous dit que la richesse est dans le savoir et la connaissance. Or, si vous prenez un formateur de base, il est payé environ quinze euros de l'heure. Il lui faut à peu près une heure pour préparer son travail, une heure pour l'évaluer, une heure pour le faire. Donc, pour trois heures, il sera payé cinq euros de l'heure. C'est la démonstration pratique, pour celui qui fait un travail de formateur sur le terrain, que les conditions d'exploitation sont pour lui maximales. Il est le prolétaire de notre temps.

Après avoir exploré l'espace superficiel, l'espace profond, l'espace aménagé des industries, l'espace de circulation de l'énergie, on a donc atteint le nouvel espace de la connaissance, dans lequel il se passe tant de choses et où nous sommes si nombreux à nous rencontrer. Cet espace est devenu le plus important dans la production de la valeur. Mais nous avons une difficulté énorme, qui est que cet espace, on ne le voit pas, ce qui nous fait douter de son existence. Pourquoi

privilégie-t-on toujours la localisation géographique ? Parce que elle, on la voit, parce que l'on sait en faire des cartes et grâce à ces dernières, on peut s'orienter. On sait dans quelle direction aller. On sait où trouver une ressource. Pour tout cela, il y a une signalétique. Grâce ces outils cartographiques on peut trouver la bonne direction, la bonne orientation, le bon sens.

Ah, le sens ! A quoi sert d'autre la connaissance, qu'à produire du sens ? Notre société, développée et – paraît-il – civilisée, est en manque d'une chose essentielle, qui est le sens. Tout le monde dit : « ça n'a plus de sens », « je ne vois pas quel sens cela va avoir d'aller à l'école, de continuer à animer ma startup, etc. ». Quel sens cela a-t-il et pourquoi ne trouve-on pas le sens ? Parce que l'on n'a aucune représentation de l'endroit où l'on se trouve en tant qu'individu, au milieu de cet espace de connaissance tissé avec tous les autres.

Depuis plus de 25 ans ce qui me préoccupe c'est d'utiliser les mathématiques, la philosophie, la sociologie que je connais pour inventer et produire des images qui rendent sensible de façon immédiate la proximité que je peux avoir avec des gens dont je suis proche, par mes connaissances, par mes expériences, par mes goûts, par ma motivation. Pour cela je peux dire : j'ai inventé "les arbres de connaissances". Pas tout seul évidemment. On n'est jamais seul quand on invente, on est avec tous ceux qui vous accompagnent, ceux du passé qui inspirent, ceux du présent qui collaborent, ceux de l'avenir même qui nous font espérer. Bref on invente avec l'humanité et plus précisément avec humanité.

Un arbre de connaissance est un outil qui, comme une carte de géographie, me permet de circuler dans l'espace, de trouver le sens dans lequel je dois aller. Il va permettre de trouver les alliés, les ressources, le chemin qui montre comment évoluer, en s'appuyant sur les connaissances apportées par tous les autres. Bref, l'arbre permettra de trouver le sens de sa vie, au milieu du sens de notre vie, c'est-à-dire de la représentation globale de ce que sont les intérêts de chacun, réunis ensemble pour représenter l'intérêt collectif. Quand je dis « intérêt », ce n'est pas au sens financier du terme, mais au sens de ce qui nous anime et nous motive. C'est-à-dire au sens du « ça m'intéresse », « j'ai envie d'y consacrer du temps », « j'ai envie de donner à ma ville, à mon territoire, à mon quartier, à mon immeuble, une partie de mon investissement, de mon engagement, afin de pouvoir participer à l'enrichissement de cette réalité ».

S'engager ! Aujourd'hui, on fait fausse route et je pense que la politique souffre énormément de cela. On cherche à savoir quelle opinion ont les gens. Je vais être brutal : cela n'a plus aucune importance ! En effet, quand au XVIIIème siècle on a pensé la démocratie sur le concept d'opinion et de synthèse des opinions particulières en une opinion générale, comme cela a été fait par CONDORCET. Les gens qui avaient une opinion avaient consacré leur vie à la construire. Ils avaient été dans des clubs, ils avaient lu des livres, ils avaient réfléchi. Aujourd'hui, vous vous faites une opinion en quelques secondes. Vous prenez le journal gratuit du matin, vous lisez quatre lignes, vous dites : « je pense que c'est très bien de faire une retraite unique pour tous », « je pense que c'est très bien de faire le revenu universel », « mon opinion c'est qu'il faudrait être plus sévère », etc.

Mais, bon sang de bonsoir, qu'en savez-vous ? Qu'est-ce que j'en sais ? qu'est-ce que penser quand ça me prend à peine une minute ? qu'est-ce qu'une opinion qui changera demain matin ? Combien de temps ai-je mis à me faire une bonne opinion sur ça ?

Ce sur quoi il faudrait compter, c'est-à-dire ce sur quoi il faudrait baser la confiance c'est l'engagement. L'engagement qui va donner sens à notre vie. Pour quoi suis-je prêt à m'engager ? Voilà la bonne question. En effet, mes journées ne comptent que 24 heures et mon engagement n'est pas illimité. Alors que mon opinion est sans limite, puisqu'elle ne me coûte rien, ni temps, ni argent, si émerge.

Il nous faut donc mettre en place des modes d'expression qui valorisent les connaissances, les savoirs, les compétences, les relations que l'on a et grâce auxquelles on est capable de s'engager, de passer du temps ensemble, de partager, bref, de faire du collectif. Alors là, le digital (internet, web, algorithme, machine numérique de toutes nature...) sera vraiment une ressource au service de l'humain, et vous pourrez compter sur "Villes-internet" pour vous accompagner sur le chemin et sur les "arbres de connaissances" pour savoir où vous êtes, avec qui vous êtes, sur qui vous pouvez compter pour aller ensemble vers un monde totalement humain.

Je vous remercie.

**Florence DURAND-TORNARE** : Je laisse le temps aux applaudissements de ralentir et à nos cerveaux de réagir. Bien entendu, j'aimerais passer l'après-midi à questionner cette connaissance que Michel a semée en nous. D'ailleurs, je voudrais le remercier, parce que c'est grâce à lui que l'on a pu donner naissance à la plateforme « Ville Internet », qui permet à toutes les collectivités françaises de venir témoigner de ce qu'elles font avec le numérique. C'est grâce à lui que c'est possible, dans une forme totalement originale. C'est grâce à lui et à son équipe de Mugeco.

**TABLE RONDE – Echanges et conversations transversales sur les innovations « smart citizens » en Europe, avec le regard panoramique de responsables de la Commission Européenne. Eclairage de l'association « 7 milliards d'urbanistes », qui mobilise l'intelligence collective sous l'égide de l'ONU.**

***Bernard ASSO, conseiller métropolitain « Europe », Métropole Nice Côte d'Azur.***

***Alain DUMORT, chef de la représentation régionale de la Commission Européenne en France à Marseille.***

***Eric PETERS, chef adjoint de l'unité « développement et coordination des politiques numériques », Commission Européenne.***

***Dimitri CORPAKIS, ancien chef d'unité DG RT, Commission Européenne.***

***Alain RENK, architecte-urbaniste, association « 7 milliards d'urbanistes ».***

**Florence DURAND-TORNARE :** Nous allons maintenant revenir aux territoires dans lesquels on vit, dans lesquels on a nos domiciles, aux échelles territoriales sur lesquelles on travaille, notamment l'échelle de la ville, de la Métropole, du pays, de l'Europe.

Je vais proposer aux personnes invitées à cette table-ronde de me rejoindre :

- Bernard ASSO, conseiller métropolitain « Europe », Métropole Nice Côte d'Azur ;
- Alain DUMORT, chef de la représentation régionale de la Commission Européenne en France à Marseille ;
- Eric PETERS, chef adjoint de l'unité « développement et coordination des politiques numériques », de la Commission Européenne ;
- Dimitri CORPAKIS, ancien chef d'unité DG RT, Commission Européenne ;
- Alain RENK, architecte-urbaniste, association « 7 milliards d'urbanistes ».

Monsieur ASSO, aujourd'hui, comment percevez-vous ce que vous venez d'entendre et ce qui a été mis en perspective dans la matinée, autour de cette question du territoire transformé par le numérique ?

**Bernard ASSO :** Bonjour. J'ai beaucoup apprécié la fin de l'analyse de Monsieur AUTHIER, sur laquelle je reviendrai tout à l'heure. Il y a aussi un préalable que je voudrais souligner, qui est que vous avez utilisé le terme « territoire ». Comme vous le savez, je suis universitaire et tout au long de ma carrière universitaire, j'ai entendu un certain nombre de mots « mode ».

Je ne vais pas les énumérer, mais j'ai entendu toute une série d'incantations sémantiques. Depuis quelques années, on utilise le terme « territoire ». Je me souviens d'un de mes étudiants qui, il y a quinze ans, m'en parlait. Je lui disais que pour nous, juriste, ce terme avait une définition très précise. Et puis, on s'est aperçu que le terme « territoire » recouvre peut-être la notion de « patrie charnelle ».

C'est plus romantique, moins technocratique, mais je préfère le terme « patrie charnelle », parce que cela répond à une question qui a été posée par Michel AUTHIER tout à l'heure, qui est celle du sens. Cela répond aussi à votre question sur la citoyenneté et le numérique. En effet, en tant qu'élus, j'ai le sentiment que la ville de

Nice est une patrie charnelle. J'ai le sentiment que la Métropole est également une forme d'agglomération de patries charnelles.

Il existe un « marché des mots » et sur ce marché, un mot a été lancé il y a une dizaine d'années. Il s'agit du mot « identité ». Et puis, on peut faire des conjugaisons entre patrie charnelle, identité et territoire. Lorsque l'on regarde la ville de Nice, on en a souvent une vision comme étant un lieu balnéaire, mais elle a une longue histoire, une très longue histoire, au moins de 1 500 ans. Cette histoire comporte des moments durs, difficiles, comme toutes les villes équivalentes.

Cependant, elle a une particularité, qui est qu'elle est enfermée entre mer et montagne. Il lui manque donc une partie, qui est occupée par la mer. Cette particularité de situation fait qu'elle acquiert souvent dans son histoire une mentalité obsidionale. De surcroît, il n'y a que quatre ponts qui nous relient à la France, puisque nous sommes le dernier territoire à avoir été rattaché à la France.

Pourquoi évoquer cela ? Parce que, de cette histoire et de cette particularité, de ce côté « patrie charnelle », il y a une constante, qui est que la mer n'a pas été une ouverture dans notre histoire. Ce n'est que récemment qu'elle en est devenue une. Cette constante, c'est que l'on a toujours été marqué par les qualités que nous donnent le paysage et le ciel. On a été fortement inspiré par ces deux dimensions et beaucoup sont venus s'inspirer ici : créateurs, sculpteurs, artistes, philosophes, peintres.

Et puis, l'ouverture du 19<sup>ème</sup> siècle a été encore plus forte. Si mes souvenirs sont exacts, c'est en 1888 que l'on crée le premier observatoire, avec la plus longue lunette astronomique de l'époque. Puis, c'est l'ouverture sur le tourisme et, donc, l'ouverture tout court. Donc, tout était réuni pour que l'on soit une terre d'innovation.

La ville de Nice, aujourd'hui, sous l'impulsion de Christian ESTROSI, mais également de Philippe PRADAL, a fait le pari de l'innovation comme rupture. Tout à l'heure, Michel AUTHIER parlait des Grecs, mais ce qui est essentiel dans l'antiquité qui est la nôtre, puisque nous avons été fondés par les Grecs, c'est qu'il n'y a pas de création s'il n'y a pas de rupture. Il n'y a pas d'innovation s'il n'y a pas de rupture. Il n'y a pas de découverte s'il n'y a pas un moment de rupture.

Au fond, choisir de faire de Nice une terre d'innovation, c'est quelque chose qui correspond à notre essence, mais en même temps, on a l'esprit de rupture, parce que l'on est des latins. Je voudrais citer une phrase de Gambetta. Lorsqu'il est venu à Nice, il a dit : « avec les Niçois, il faut parler fort et gouverner modérément ». Je pense que tout est dit.

**Florence DURAND-TORNARE** : Est-ce toujours vrai ?

**Bernard ASSO** : C'est toujours vrai. En réalité, cette manière que nous avons, et qu'ont généralement les latins, d'être assez exubérants, c'est également un façon d'occuper l'espace. Il n'y a pas, je le répète, de possibilité de créer, d'innover, s'il n'y a pas ce sentiment que l'on doit occuper l'espace et assurer des ruptures.

Donc, tout s'y prête. Les choix que nous avons faits sur la Métropole, c'est-à-dire d'être partants sur une révolution autour des économies de la nature, de l'économie verte, des énergies renouvelable, du numérique appliqué à tout cela, des capteurs, parce qu'une ville connectée est une ville dotée de capteurs. On en a plusieurs milliers. Ces choix m'amènent à une question centrale et je voudrais clore on propos par cette question centrale.

Là, c'est plutôt le professeur de droit qui va vous faire cette présentation. Je veux bien entendre parler de citoyenneté numérique, mais je vous le dis tout de suite : je ne comprends pas ce que cela veut dire. Ce n'est pas que je ne comprenne pas ce que cela peut vouloir dire. En fait, juridiquement, je ne comprends pas ce que cela veut dire. En effet, aider l'ensemble de nos concitoyens à accéder à l'information, à avoir de l'information et à avoir la possibilité d'émettre leurs propres positions sur tel ou tel sujet, faire des allers et retours permanents pour savoir ce qu'ils pensent des évolutions de la ville, cela fait partie de la connaissance que l'on partage.

Tout le monde ne partage pas cette connaissance, même s'il a les outils pour le faire. Tout à l'heure, Monsieur Michel AUTHIER a parlé de la connaissance et de la diffusion de cette dernière, mais pour ma part, je parle de la réception de la connaissance. Ce n'est pas tout d'émettre la connaissance, encore faut-il avoir les structures de la réception de la connaissance. Je peux vous assurer que les structures de la réception de la connaissance, parmi les étudiants, s'affaiblissent de jour en jour, parce qu'ils ne lisent plus.

Donc, ce débat que vous ouvrez, c'est un débat entre la démocratie représentative et une démocratie directe qui se fait sur l'émotion. La démocratie représentative, c'est la raison, tandis que la République, c'est davantage. Voilà ce que je voulais vous dire.

**Florence DURAND-TORNARE** : Merci beaucoup et bravo. Un pont intéressant est celui qui permet de passer de l'échelon métropolitain - qui est déjà d'une envergure importante, qui introduit de l'urbain, du rural, du périurbain, différentes situations, qu'elles soient sociales ou territoriales - à l'échelon régional.

Alain DUMORT, vous êtes à la représentation régionale de la Commission Européenne, ce qui nous permettra ensuite de donner la parole à Monsieur PETERS, pour les nouvelles qu'il nous apporte de l'Europe et de la Commission Européenne. De votre point de vue, ce territoire numérique, cette innovation dans les territoires, s'inscrit-elle vraiment dans ces territoires ? En outre, comment est-elle porteuse de citoyenneté, même si l'on a compris que juridiquement, c'est à inventer ?

**Alain LEMORT** : Bonjour à tous et merci pour cette invitation. Je trouve le débat passionnant, parce qu'il montre à quel point notre monde est en mutation et à quel point nous cherchons tous de nouveaux repères, que ce soit des politiques, des décideurs économiques ou des citoyens. Ca, c'est vraiment la nouvelle donne.

Par rapport à l'Union Européenne, lorsque l'on parle de « ville intelligente », on est vraiment à la croisée de plusieurs de nos priorités. La première est, bien entendu, de positionner l'Europe telle qu'elle est, c'est-à-dire bientôt à 27, au mieux dans ce monde qui est extrêmement compétitif et de plus en plus hostile, sans tomber dans la paranoïa. Il est clair que si l'on continue à notre rythme, un peu « pépère », avec un taux de croissance économique relativement faible et une population vieillissante, il n'y aura plus aucun pays européen dans dix ans dans le groupe des dix.

C'est ce que le Président JUNCKER a rappelé hier, avec la sortie d'un livre blanc sur « quel avenir pour l'Europe ? ». Bien entendu, il est disponible sur Internet, dans toutes les langues. C'est vraiment le constat de base, pour montrer que même si l'Europe est peut-être le creuset de la civilisation et de la prospérité du 20<sup>ème</sup> siècle, cela ne va pas durer longtemps. C'est à la fois un message fort, qui a des conséquences politiques et économiques considérables.



Par rapport à tout cela, nous avons mobilisé un ensemble de moyens autour de dix priorités, dont au moins trois concernent directement ce que l'on appelle les « villes intelligentes ». Une de ces priorités est, bien entendu, la transition énergétique, le changement climatique. On parle bien des villes et ces dernières sont engorgées, polluées dans toutes les dimensions : transport, chauffage et industrie. Evidemment, on parle également de la révolution numérique, qui se révolutionne pratiquement chaque mois, il faut donc faire attention de ne pas décrocher.

Aujourd'hui, mais peut-être mon collègue va-t-il en parler un peu plus, notre Vice-président en charge des questions numériques – Monsieur ANSIP – a justement parlé d'un tableau de bord de l'économie de la société numérique, au niveau européen, donc au niveau des 28 pays qui composent l'UE. En tout cas, les chiffres de l'an dernier montraient que la France n'était pas en très bonne position. Sur 28 pays, nous étions en 16<sup>e</sup> position, par rapport à un certain nombre de critères. Ces critères portaient sur le numérique, c'est-à-dire le taux de connexion des personnes au très haut débit, la manière dont les services publics sont numérisés, l'intégration des technologies numériques dans l'entreprise, l'appropriation de ces technologies par les citoyens. La France s'est révélée plutôt mauvaise élève.

La région, elle, est plutôt bonne élève. Une fois de plus, lorsque l'on décline les niveaux de compétence, le bassin de vie élémentaire est la ville, suivie de la Métropole. La région vient ensuite, mais c'est plus délicat dans la mesure où une région est une entité plus administrative, qui se redécoupe relativement régulièrement. Ce n'a pas été le cas de la nôtre, mais je pense à l'Occitanie, etc. Donc, pour les citoyens, le vrai ancrage est la ville et la relation de confiance que l'on a avec les élus, c'est au niveau de la ville et de la Métropole.

Hélas, après, ce niveau de confiance et cette relation de proximité s'estompent, voire deviennent de plus en plus ténus ou nuls. Tous les sondages que nous organisons au niveau européen montrent qu'il existe une défiance croissante des citoyens envers les institutions, qu'elles soient européennes ou nationales. Là, c'est un double signal d'alarme. C'est-à-dire qu'il y a un décrochage des citoyens, par rapport à la vie politique. Or, la manière de les y associer, le fil qui les raccorde, c'est la ville, la Métropole.

Par rapport à tout cela, nous avons un certain nombre de programmes financiers, pour traduire en actes ce que nous disons tous : la révolution numérique, la transition énergétique, la mobilité, l'adaptation à un monde en mutation, c'est très bien, mais il faut des financements. Là, je salue la force de caractère des élus, parce qu'il faut un pouvoir politique fort pour traduire cela en acte. Vous avez parlé de la mer et de la montagne, qui sont un problème à Nice, mais imaginez à Marseille. C'est une catastrophe pour aménager la ville de Marseille, parce que l'on est également coincé. On peut citer d'autres villes dans le même cas, comme Grenoble, etc. On a tous des contraintes géographiques ou géostratégiques. Il en résulte que sans pouvoir politique fort, c'est vraiment difficile.

Les atouts de la région et la Métropole sont considérables. Evidemment, il y a un capital humain qui est extrêmement compétent et motivé. Il y a des connexions très importantes, il y a une histoire de l'innovation qui est importante. Il y a donc tout en ensemble de paramètres qui font que cela catalyse très vite. Par rapport à tout cela, l'Europe, avec un ensemble de fonds financiers, est très active. Je pense notamment aux fonds régionaux, mais aussi aux programmes de recherche que présentera

Dimitri. Il existe des programmes spécialement dédiés aux PME, voire aux TPE, donc de moins de cinq personnes, parce que c'est là que se crée l'innovation.

La plupart des grands programmes les ignorent, parce que c'est trop compliqué. Quand vous êtes le patron fondateur d'une startup, vous n'avez pas le temps de remplir des formulaires de 200 pages, c'est aussi simple que ça. Donc, on a bien conscience de cela. S'ajoute à cela une autre impulsion de Bruxelles, avec ce que l'on appelle le « plan d'investissement ». Il est plus connu sous le nom de « Plan JUNCKER ». Ce plan vise à mobiliser 500 milliards d'euros jusqu'en 2020, en association avec la Banque Européenne d'Investissement et le Fonds Européen d'Investissement, pour les très petites entreprises. Cela signifie que l'on donne des fonds de garantie – une espèce de capital risque – aux startups, qui n'ont pas toujours besoin de subventions, parce que c'est compliqué. Elles veulent simplement du crédit. Elles ont les moyens et veulent être rentables. On est donc là pour les aider, très concrètement.

**Florence DURAND-TORNARE** : Bravo et merci. Je pense qu'elles auront entendu le message. Eric PETERS, on vient d'évoquer cette alerte signalée dans ce livre blanc, que l'on va évidemment tous lire attentivement. Ce qui se raccroche le plus à notre sujet d'aujourd'hui, de la question de la citoyenneté à l'heure du numérique, des enjeux qui sont portés dans l'innovation, dans la transition possible de territoires dans ces espaces différents, mais qui doivent rester humains, comment la vision européenne se positionne-t-elle aujourd'hui ? Comment les acteurs territoriaux, comme les élus locaux, les Métropoles, doivent-ils s'emparer de ce qui est dit dans ce document ?

**Eric PETERS** : Tout d'abord, avant de répondre à ces questions, je voudrais vous féliciter pour cette initiative, à la fois sur le format, sur la définition des enjeux, sur la définition des sujets, mais aussi sur la grande ouverture à de non experts en technologie. En effet, on voit de plus en plus de questions sociologiques et sociétales émerger. Je pense que c'est tout à fait le bon format, le bon moment pour avoir ces réflexions.

Pour partir sur ce que vous disiez, je voudrais signaler deux choses dans ce livre blanc qui, en fait, reflètent bien les deux grands types de problèmes ou d'opportunités que l'on constate aujourd'hui. Tout d'abord, il y a le sentiment que l'on est dans une époque de rupture. Il y a parfois des époques où l'on peut continuer de manière incrémentielle. Après l'invention de la voiture, on a continué à améliorer régulièrement les moteurs. Il y a donc des périodes d'amélioration incrémentielle, mais on sent bien que l'on n'est pas dans une période de ce type-là.

En fait, ce sentiment de rupture est assez récent. En tout cas, il est assez récent au niveau politique. Il y a quelques années, il y a dix ans, si vous regardiez les programmes politiques, la question du digital était très peu présente et, en plus, on ne voyait pas encore le côté extrêmement profond de la révolution technologique dans laquelle nous vivons. De plus en plus, on voit qu'il ne s'agit pas simplement de compétitivité, qu'il ne s'agit pas simplement de vendre plus, mais d'une autre façon de faire, d'une autre manière d'être. Je pense que l'intervention précédente nous a vraiment, de ce point de vue-là, enrichis.

Je pense qu'une des questions du digital aujourd'hui consiste à se reposer la question du pourquoi : pourquoi avons-nous une déréglementation sur les taxis, alors que l'on a de nouvelles solutions pour répondre à de vieux problèmes, qui datent du début du 19<sup>ème</sup> siècle ? Pourquoi avons-nous cette organisation verticale, entre

l'Europe, les Etats, les régions et les communautés ? Finalement, cette répartition du « qui fait quoi » est-elle toujours adaptée ? Aujourd'hui, il y a une réponse claire, qui est que l'accélération du temps, le fait que les problématiques soient beaucoup plus complexes, tout cela force à une certaine horizontalité de la décision.

Aujourd'hui, je ne suis pas là pour vous parler spécifiquement de l'Europe, parce que ce qui se passe en Europe dépend aussi de ce qui se passe à Nice. On voit donc bien que c'est ensemble que l'on peut répondre à des problématiques aussi compliquées et qu'il n'y a plus cette grille de lecture, cette verticalité des décisions. Au contraire, il y a cette nécessité de rassembler, de tirer bénéfice de toutes les connaissances, de toutes les activités qui sont faites au niveau du territoire.

Je pense que ce diagnostic de la rupture est la première partie de ce livre blanc. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, l'Europe vit un moment important de son histoire. Au moment où l'on fête les soixante ans du traité de Rome, il faut ouvrir un nouveau chapitre. On voit bien qu'il y a un certain nombre de tensions, qui sont liées à ces ruptures, qui traversent la société. D'ailleurs, elles s'expriment très clairement au niveau politique. Je peux vous dire qu'il y a déjà eu une rupture à Bruxelles, en 2014, après le résultat des élections, lorsque l'on a considéré que l'on ne pouvait plus continuer comme avant.

Je vais vous donner trois chiffres : 123, 23 et 81. 123, c'était le nombre d'initiatives que la Commission prenait avant cette Commission JUNCKER, donc avant 2014. 23, c'est le nombre d'initiatives que nous prenons chaque année. Donc, cela fait 100 initiatives de moins. On a vraiment analysé le fait qu'il fallait se concentrer sur là où l'on peut faire la différence. Enfin, 81 est le nombre de réglementations que nous retirons chaque année, pour éviter d'être une source de lourdeurs administratives. Donc, la question de la rupture est très importante.

Le pendant de la question de la rupture est aussi la possibilité de reprendre en main son futur. En effet, au fond, quand on a des augmentations incrémentielles, des progrès incrémentiels, le futur est essentiellement déterminé par le passé. Quand on est dans une rupture, on peut construire. C'est là où est le second message du livre blanc, qui a été produit hier par le Président JUNCKER. Ce message est, qu'au fond, l'avenir de l'Europe dépend de ce que l'on souhaitera en faire. Au fond, rien n'est prédéterminé. Ce qu'il montre aussi, c'est que le débat n'est pas entre plus ou moins d'Europe, mais entre différents types d'Europe. L'Europe continuera à vivre, mais elle pourra se désintégrer plus ou moins, ou continuer comme maintenant, ou encore se désintégrer en totalité ou en partie.

C'est là aussi où je pense que le débat que l'on a aujourd'hui, sur la *smart city*, est très important. Parce qu'au fond, c'est un peu le même problème : que veut-on construire comme environnement de vie, comme lieu de vie dans le futur ? Sur quels enjeux va-t-on s'appuyer ? On a parlé d'innovation et, très clairement, l'innovation technologique est extrêmement importante. Cependant, on a également vu que l'innovation technologique devait répondre à des besoins. Elle doit avoir du sens. Dans ce contexte-là, le regard de l'Union Européenne consiste d'abord à se donner des moyens d'action. Cela veut dire avoir les réseaux, par les financements rappelés par Alain.

Cela veut aussi dire avoir le respect des valeurs qui nous sont propres et qui nous sont importantes. La protection de la vie privée n'est pas négociable. Ce n'est pas un choix économique, mais politique. On considère que ce n'est pas quelque chose que l'on peut échanger contre une valeur économique. On considère qu'en Europe,

collectivement, quand on fait le choix de développer des technologies, des nouvelles solutions, au cœur de ces dernières, la vie privée doit être respectée.

Pour faire écho à ce qui a été dit auparavant, en termes de philosophie, je pense que le choix ne doit pas se faire entre une acceptation ou un refus des technologies, mais il s'agit aussi de bâtir des technologies qui mettront l'Homme au centre. C'est un peu ce que l'on essaie de faire, outre les infrastructures, outre la défense des valeurs, en essayant de promouvoir un accès ouvert, un accès qui profite au plus grand nombre et pas simplement au plus petit nombre. C'est, par exemple, ce que l'on fait en assurant la neutralité du net, en s'assurant que tous les acteurs du net aient un accès aux infrastructures. C'est aussi en s'assurant qu'il y a une libre concurrence, qui permettra à des startups de se développer sur le marché européen, en profitant de ses 500 millions de consommateurs.

En effet, sans ces startups qui se développent, on va se retrouver dans la situation que nous connaissons dans certains domaines. On peut prendre l'exemple des plateformes Internet, où ce sont les choix de 700 experts de la Silicon Valley qui nous seront imposés. Donc, si nous voulons développer des applications, des services et innover, en intégrant nos valeurs, il faut que l'on permette à ces startups de se développer. C'est aussi ce que l'on fait au niveau européen, en essayant de maintenir un marché unique, non seulement dans le domaine physique, mais aussi dans la sphère Internet.

Voilà ce que je voulais dire. Bien entendu, je pourrai répondre à des questions plus précises sur ces éléments. S'agissant des *smart cities*, je pense que l'on est le leader mondial. Voilà donc un domaine dans lequel on est à l'aise. On est très bon, donc continuons à l'être, soyons même meilleurs. Le deuxième élément est qu'il y a une tension qui n'est pas facile à résoudre, qui est celle qui est liée au temps, à l'accélération du temps. Elle provoque le besoin d'aller très vite, d'expérimenter. C'est extrêmement important, parce que l'expérimentation est un facteur clé du progrès, pour tester des solutions technologiques, mais aussi la manière dont les sociétés se les approprient.

Il y a une tension, parce qu'il y a une nécessité d'avoir une prolifération d'expérimentations, mais on doit arriver à une certaine cohérence. En effet, si les solutions développées ici sont complètement différentes de celles qui sont développées à Bordeaux ou à Munich, on aura un problème pour permettre aux acteurs de monter en gamme et de profiter de l'ensemble du marché. Enfin, il faut toujours avoir en tête ce rapport à l'Homme, qui est vraiment très important. C'est la manière dont les valeurs pourront être injectées.

Pour en revenir au livre blanc, ce dernier n'est pas mis à disposition pour une conférence de presse. C'est un document qui va servir à une consultation très large en Europe. C'est une consultation des Etats membres, mais aussi des villes et régions. Je vous invite donc à lire ce document, parce que vous verrez que selon les scénarios, les options qui seront choisies par les chefs d'Etat et de gouvernement, cela aura des impacts sur le développement technologique, sur notre capacité à trouver des solutions. Je vous invite donc à le lire, mais aussi à participer à ce débat, au dialogue, à faire remonter vos commentaires. En septembre, quand le Président de la Commission présentera l'opinion qu'il se sera forgée sur la base de ce débat, vos réflexions et commentaires pourront être intégrés dans le processus.

**Florence DURAND-TORNARE** : On apprécie cette démarche de démocratie participative, qui utilisera certainement les plateformes numériques. Soyez assuré

que cette information sera largement relayée, en y associant nos réseaux au maximum.

Dimitri CORPAKIS, en préparant cette réunion, vous m'avez dit que les villes étaient les catalyseurs des processus d'innovation. J'ai retenu cette phrase, qui me semble une introduction suffisante pour ce discours que je vous laisse dérouler.

### **Dimitri CORPAKIS :**

En premier lieu, j'aimerais souligner qu'on parle beaucoup de la ville intelligente en tant qu'identique à la ville numérique, ce qu'elle l'est bien-sûr, mais une ville intelligente est d'abord une ville qui sait promouvoir l'innovation, et ceci nécessite des conditions spécifiques, des conditions-cadre (*framework conditions*) pour que l'innovation se développe. La Commission avait initié à cet égard une Communication (un plan stratégique) sur l'Union de l'Innovation (octobre 2010) où elle avait pris des engagements concrets à cet effet ; la plupart de ces engagements se sont matérialisés le long de ces derniers 6 ans et on peut voir les effets sur l'ensemble de l'économie européenne en nette progression sur plusieurs domaines.

Quant à la ville numérique, je vais partir d'un paradoxe signalé par ailleurs par Manuel Castels dans son livre (il y a à peu-près 20 ans), 'The Rise of the Network Society'. L'évolution de la société de l'information, ou société informationnelle, semble indépendante des dimensions 'espace' et 'temps' (Any time, Any place, Any device). Elle crée un continuum qui est accessible partout et à n'importe quel moment (L'espace des flux / the space of flows). De ce point de vue, elle crée un 'non-espace' et elle se réfère au 'Timeless Time' (le temps sans fin) et le 'Time of Forever' (le temps de toujours). Castels distingue donc dorénavant deux (2) sortes d'espaces : l'espace des espaces (space of spaces) et l'espace des flux (space of flows).

Pourtant l'espace des espaces (les villes) est influencé par la société de l'information (espace des flux). Et en revanche les villes peuvent intégrer et différencier ces nouvelles dimensions qui se créent: elles peuvent absorber les flux des données qui sont générées sans cesse et les canaliser pour aborder les grands problèmes sociétaux de l'espace urbain. Ceci nécessite des politiques actives d'innovation sociale, favorisées par l'Union européenne à travers plusieurs lignes d'action.

Il est impossible de dresser un bilan exhaustif de ces activités, mais je vais vous livrer quelques échantillons, qui viennent de ma propre expérience. Comme j'ai été impliqué dans le programme cadre pour la recherche et l'innovation, je vais citer deux exemples :

- **Le premier concerne les activités de recherche et d'action dans les domaines des sciences sociales et humaines ainsi que dans le programme Sciences et société** (où j'étais impliqué pendant des longues années): dans les deux programmes, des nombreux projets sont financés concernant l'impact des nouvelles technologies sur la société, les questions éthiques très nombreuses ainsi que les interactions des citoyens en milieu urbain. Je citerais ainsi (à titre d'exemple) le projet SEISMIC, monté en lien direct avec l'initiative de programmation conjointe (JPI) [Urban Europe](#), soutenue par treize états membres. SEISMIC met en place des actions qui attaquent les grands problèmes de la société urbaine (exclusion sociale, pauvreté, immigration, habitat, nouvelles technologies)

- **Le deuxième c'est le potentiel des villes à structurer le processus d'innovation pour accélérer la croissance et l'emploi** : le potentiel des nouvelles technologies peut être utilisé pour structurer le processus de découverte entrepreneuriale (entrepreneurial process of discovery) qui est à la base de la Spécialisation intelligente, nouveau pilier d'innovation pour la politique des fonds structurels de l'Union. Des plateformes citoyennes bien structurées peuvent faire remonter des données nécessaires vers les coordinateurs régionaux ou urbains pour mieux réussir les choix technologiques et économiques des futurs investissements.

**Reste un grand problème**, celui de la diffusion et de l'intégration d'une technologie de masse au sein des sociétés urbanisées. Des nombreuses questions se posent autour de l'éthique et des droits fondamentaux, que la Commission suit attentivement par le groupe de haut niveau pour les questions d'éthique liées aux nouvelles technologies pour la sécurité et la surveillance (European Group on "Ethics of Security and Surveillance Technologies"). Il faut veiller aussi à la question de l'exclusion numérique, liée de plus en plus au vieillissement de la population (ainsi les services publics de certains pays de l'Union commencent à pratiquer des discriminations sans vraiment avoir l'intention de le faire : il reste que le 'tout numérique' bien que séduisant en tant qu'avancée technologique, comporte aussi des nombreuses risques d'exclusion pour les personnes âgées ou technologiquement allergiques...

Une ville intelligente devrait permettre à tous ses citoyens de participer à ses modes numériques avancés et aussi prévoir des solutions et des mesures alternatives pour les autres : une politique d'inclusion numérique s'impose : les programmes européens mettent tout en œuvre pour y arriver !

**Florence DURAND-TORNARE** : Merci Dimitri et bravo pour cet exposé. Je me permets de souligner cet enjeu de la médiation numérique, de l'accompagnement, de la littératie, de tous ces sujets-là, mais aussi du respect des personnes, parce qu'elles pourraient éventuellement désirer ne pas être connectées. C'est une problématique que l'on connaît bien, notamment dans les collectivités locales, avec la question de l'accès au service public. En tout cas, je le sais, les médiateurs numériques sont nombreux, notamment en région PACA. J'espère, je crois qu'ils sont soutenus par l'Europe, par la région. C'est un réseau parmi les plus structurants en France, c'est donc important de le rappeler à cette occasion.

Justement, je parlais de lieu, de médiation et je crois savoir, Dimitri, que vous êtes urbaniste de formation. C'est à un urbaniste que l'on va maintenant donner la parole, pour un temps de contact avec le terrain, mais aussi avec « 7 milliards d'urbanistes ».

**Alain RENK** : Tout d'abord, merci. Je suis très heureux de participer à ce colloque, mais aussi à cette table-ronde et vous allez comprendre pourquoi. Je vais commencer par inviter des minorités avec, par exemple, la minorité des enfants. En travaillant sur la ville, on travaille finalement beaucoup avec les enfants, les écoles et je vais vous expliquer comment et pourquoi. Cela représente les minorités et c'est aussi notre mascotte, la mascotte de « 7 milliards d'urbanistes ».

Aujourd'hui, vous disiez que l'on n'avait pas beaucoup parlé des entreprises. Nous, on a commencé comme une entreprise, même si les agences d'architecture ne sont pas forcément des entreprises très classiques. On a toujours une agence d'architecture. Après, ça a commencé à se gâter, puisque par la faute de l'Europe, on a été financé pour un projet innovant qui consistait à représenter et à évaluer la qualité de vie urbaine, afin d'éclairer les décisions.

On a eu la chance de rencontrer, à travers tout un système européen, qui est vraiment bienveillant vis-à-vis de l'innovation, on a pu faire passer dans un monde qui n'était pas le nôtre – le monde de l'innovation, les grands groupes, les personnes des *smart cities* – l'idée qu'il était important d'éclairer les décisions sur un sujet qui pouvait parler à tout le monde. Cela peut concerner un chef d'entreprise qui va se demander comment déménager dans un endroit où la qualité de vie urbaine est intéressante. Ce même chef d'entreprise peut également se demander s'il ne faudrait pas plutôt rester au même endroit, parce que la qualité de vie urbaine y est intéressante. Enfin, les mêmes questions peuvent se poser pour les mères et pères de famille, etc.

Donc, ce sujet était extrêmement intéressant à travailler avec trois laboratoires de recherche. De ça est né un hybride qui s'appelle « UFO ». C'est un hybride entre une Civic Tech et une agence d'urbanisme. C'est-à-dire que c'est vraiment l'utilisation des technologies pour améliorer la démocratie, non pas en co-fabriquant des lois, mais en co-fabriquant des transformations territoriales. Souvent, ces transformations territoriales sont quelque chose qui produit de l'incompréhension, alors que c'est quelque chose qu'il est tout à fait possible d'utiliser pour construire de la confiance et même, en allant plus loin, pour optimiser les investissements d'argent public.

Aujourd'hui, la troisième structure est une association qui s'appelle « 7 milliards d'urbanistes » et qui, malgré sa toute petite taille, se développe extrêmement vite au niveau mondial. Je reviens d'Afrique, mais j'étais précédemment en Amérique Latine et je pars prochainement en Chine. Comment cela se transforme-t-il ? Ça se transforme en diffusant des méthodes et des outils numériques permettant, justement, de créer des substrats où la confiance entre les citoyens, les experts, les entreprises, les parties prenantes, peut se révéler. En effet, elle est là, elle ne demande qu'à se révéler.

Comment fait-on cela ? On fait ça aussi en transmettant des outils en *open source*. Ces outils, on les transfère à des universités qui, évidemment, nous accueillent avec des professeurs et des étudiants, que l'on force à aller à la rencontre des communautés et des différents intervenants. Pour nous, c'est vraiment ça. Cette ville intelligente, c'est bien une sorte de ville contributive où de nouvelles postures sont en train de se construire, où les élus et leurs services techniques continuent de conserver la vision stratégique d'intérêt public – une vision qui est forcément un peu surplombante et que l'on vient apporter à des citoyens -, mais on rajoute une nouvelle fonction. Cette fonction consiste à aller à la découverte des initiatives intéressantes portées totalement en dehors du système. Comme le dit Jean ROTTNER, le maire de Mulhouse, le but est d'en faire des bras de levier de l'intérêt public.

Cela veut dire que c'est un travail difficile. Il faut détecter, trier, faire la part des choses. Par contre, il en résulte une puissance incroyable. Je vais prendre quelques images. En fait, qu'est-ce qui a fondé notre activité ? C'est l'ensemble de l'établissement humain – comme le dit l'ONU. Ici, on a un établissement humain qui

est une favela. On a ici un autre établissement humain. Ce sont les mêmes humains, mais ils ont une vie complètement différente. Là, c'est à Rio, mais malheureusement, cela existe dans beaucoup de pays. Je précise que nos outils et méthodes sont utilisés dans les deux endroits. On travaille beaucoup en France, mais on travaille aussi dans la brousse en Afrique.

Donc, comment fait-on ? Justement, on utilise un numérique, mais ce n'est pas un numérique sur Internet, ce n'est pas du tout un numérique froid et déshumanisé. En fait, on utilise un numérique porté par des personnes, par des habitants des quartiers, vers d'autres habitants des quartiers. Ici, par exemple, on est à Saint-Nazaire. On utilise des tablettes numériques qui regroupent tout ce que l'on fait de lieux aujourd'hui : réalité augmentée, analyse dans le *cloud*, data visualisation en temps réel. Je peux vous assurer que tout cela produit de la confiance, mais aussi un meilleur investissement. Dans le cas de Saint-Nazaire, la ville pensait pouvoir faire cinq quartiers « politique de la ville » sur les aménagements d'espaces publics. Or, elle va pouvoir en faire dix, tout simplement, parce qu'ayant établi le contact, elle ne sera plus en nécessité de surjouer les transformations.

Si vous n'arrivez pas à vous mettre en contact avec la population, vous avez envie – et c'est humain – de lui dire : « cette fois-ci, on va vous donner des choses qui sont vraiment bien ». Sauf que quand vous faites cela, mais que vous n'avez pas la connexion, que vous n'arrivez pas à réparer le toboggan ou faire de petites choses qui ne valent absolument rien, ce que vous allez faire sortir de terre paraîtra trop beau, parce que les petits problèmes n'auront pas été résolus. Là, non seulement, vous dépensez trop d'argent, mais en plus, vous augmentez la défiance. A l'inverse, vous pouvez dégonfler un certain nombre de projets qui – finalement – ne sont pas si utiles que ça, en co-construisant les projets avec les habitants, pour moins cher et avec une appropriation extraordinaire.

Concrètement, que fait-on avec l'association et l'agence ? Ici, on est en Chine. On est dans le seul bâtiment adobe ayant été rénové. Finalement, on est aujourd'hui en train de construire un petit bâtiment très contemporain, en bambou, avec de la colle naturelle. On utilise des pierres de la montagne et finalement, tout cela est en train de changer l'état d'esprit des paysans des alentours. C'est en train de devenir un projet culturel, où vont travailler des artistes européens, en lien avec des artistes chinois. Tout cela devient un modèle que le gouvernement chinois est en train de regarder. En effet, même s'ils ne peuvent pas totalement dégonfler l'exode humain vers les villes, le gouvernement chinois se pose de nombreuses questions sur la disparition de ces villages. Quand vous avez des villages comme celui-ci, en adobe, il disparaît en vingt ans.

En fait, quelle est la bonne nouvelle ? C'est que les bailleurs de fonds sont en train de se poser des questions très importantes sur les nouvelles doctrines à utiliser pour arriver à travailler avec les sociétés civiles. La ville intelligente, c'est celle où l'on arrive à utiliser les visions techniques et expertes des élus, en coordination avec les émergences citoyennes. Les citoyens sont tout à fait prêts à écouter, quand des conditions assez simples sont réunies. Ce sont des conditions de convivialité et de respect. Ils sont prêts à utiliser de l'intelligence qui est portée par des professionnels, mais à l'inverse, ils nous ouvrent à des idées que l'on a plaisir à écouter. C'est un réel plaisir de travailler avec la complexité et toutes les contradictions qui peuvent nous être amenées, pour les articuler et les répartir dans les endroits adéquats de la ville.



Une ville qui aurait un son moyen n'aurait aucun intérêt. Vous ne pouvez pas vous reposer ou faire la fête. La ville, c'est bien le son de la fête et le son des espaces résidentiels. J'ai pris l'exemple du son, mais vous pouvez le décliner dans tous les sens. Ici, par exemple, c'est ce petit village de tout à l'heure. Vous aviez vu la maison en brique, à moitié en train de partir. Finalement, cela n'a coûté que 50 000 euros et l'on est en train de réfléchir à comment développer ce type de bâtiment, pour les maisons de projet, avec l'ANRU, à la suite du projet mené à Saint-Nazaire.

Je finis par les trois conditions de réussite données par les bailleurs de fonds. Tout d'abord, il y a une logique de proximité, mais aussi une logique de progressivité. Ici, c'est le bâtiment en construction. On est en bambou, il n'y a donc pas besoin de vernis ou de peinture. Cela veut dire que l'on peut garder ça pendant deux ans et, quand on aura l'argent, peut-être par du *crowdfunding*, on peut imaginer que cela devienne un « vrai » bâtiment. Ensuite, il y a l'ancrage territorial. On part des ressources, on voit comment les communautés les saisissent. Seulement ensuite, on passe au projet d'architecture qui, lui-même, permettra de donner de nouveaux moyens aux communautés et d'augmenter les ressources. Enfin, il ne faut pas institutionnaliser. Ici, on est à Quito, pendant la conférence Habitat III. Ce sont des images qui viennent d'un de nos outils. Le gros problème des bailleurs de fonds, c'est de trouver d'autres méthodes que celles qu'ils utilisent habituellement. C'est-à-dire qu'il y a une association et ils trouvent que ce que l'on fait est sympa. Ils désirent donc y mettre de l'argent, mais en contrepartie, ils veulent pouvoir nommer le Président de l'association. Si vous faites cela dans certains pays, il faut inviter le ministre, etc. Dans ce cas, c'est directement fini.

Une dernière chose. Avec ONU Habitat, on organise des Urban Thinker Campus dans le monde entier. Cela porte sur l'intelligence collective. On cherche des territoires faisant déjà œuvre d'intelligence, humaine ou technique. On propose d'associer à cela les méthodes d'intelligence collective, pour démultiplier la puissance de ce qui est fait. Donc, si Nice est intéressée, je vous donnerais des détails.

**Florence DURAND-TORNARE** : Nice ou d'autres villes, qui sont présentes, qui nous écoutent ou nous suivent via Twitter. Alain, merci beaucoup pour ce désir, cet espoir.

Je pense qu'il y a un certain nombre de questions. Il y a également les réactions sur Twitter. Je vous propose que l'on prenne trois questions dans la salle.

**De la salle** : Bonjour. On a beaucoup parlé de territoire. Il y a notamment une expression qui m'a frappé : « patrie charnelle ». Plus qu'une question, j'aimerais plutôt faire un partage à propos de l'identité sonore d'un territoire. L'identité sonore est un concept que je développe et qui a été repris sur le blog de Vincent GOLLAIN, qui est la référence francophone en matière de marketing territorial. On parle beaucoup de l'attractivité des territoires. Or, quoi de mieux, pour attirer et fédérer les gens sur un territoire, que la musique ? Quoi de mieux que de bâtir l'identité sonore d'un territoire ? Par exemple, pour la Métropole qui désire devenir la e-capitale 2017, il y a un logo visuel, mais je crois qu'un logo sonore aurait un énorme intérêt. Il faudrait décliner toute une identité sonore pour le territoire, ce qui permettrait de fédérer les gens, pour créer une identité. Tout cela pourrait être déclinable des les vidéos que la Métropole fait circuler. Je suis designer sonore et j'aimerais m'impliquer avec la Métropole de Nice, pour créer son identité sonore.

**Florence DURAND-TORNARE** : Merci. En marge, on se posait cette question culturelle. Peut-être y aurait-il des rapprochements à faire, puisque le son fait partie

des enjeux des urbanistes, dans toutes ses dimensions, y compris dans celle de la marque territoriale.

**Stéphane VERNIERES-BAUER** : Ma question s'adresse à Monsieur DUMORT. Tout à l'heure, vous avez parlé du rapport des PME au numérique. Ma question concerne la vie bancaire d'une PME, mais elle est en rapport avec le numérique. En France, les PME ont besoin de fonds disponibles immédiatement, parfois pour des questions de survie. Elles ont besoin d'être payées immédiatement par leurs clients. Certaines, pour entretenir de bonnes relations avec leurs clients, acceptent les chèques bancaires.

Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, je reviens des USA. Aux USA, pour encaisser un chèque, vous le scannez, vous l'envoyez par mail à votre banque, ce qui permet de le créditer dans la journée. En France, c'est beaucoup plus long. Arriverons-nous à nous adapter par rapport à cela ? Merci.

**Alain DUMORT** : Je ne suis pas sûr de pouvoir apporter des réponses intelligentes. J'ai simplement un commentaire par rapport aux chèques : vous savez, c'est quand même une anachronisme, à la fois française et américaine. Ayant vécu moi-même aux Etats-Unis, j'ai trouvé le système tout à fait moyenâgeux et extrêmement compliqué.

Ceci dit, l'Europe fait beaucoup de choses pour les PME. Cependant, il faut être conscient que l'Europe est là pour mettre en relation des organisations, des citoyens d'un pays avec des organisations ou des citoyens d'un autre pays. C'est la vocation même de l'Europe. Donc, le premier guichet est un guichet de proximité.

Il n'empêche que l'Europe a des programmes tout à fait spécifiques pour les PME, notamment avec des fonds européens, mais leur accès n'est pas forcément facile. Mon premier message est donc que les moyens existent.

Par rapport à la vitesse des paiements, l'Europe fait beaucoup de choses, notamment sur la sécurisation des paiements. C'est la première chose, puisque si l'on n'a pas confiance dans les paiements électroniques, on n'en fait pas du tout. Je ne sais pas si des personnes présentes aujourd'hui ont déjà été piratées, mais aux Etats-Unis, c'est quasiment la règle. Il nous revient donc, à la Commission Européenne, d'édicter des règles quant à la sécurisation des paiements, la protection des données, etc. Il y a tout un environnement réglementaire dont nous nous occupons, pour faciliter ces transactions, surtout quand elles sont d'ordre électronique.

**Eric PETERS** : Comme vous le disiez, le chèque est vraiment anachronique. Pour ma part, je suis Français, mais je vis en Belgique depuis huit ans. Cela fait huit ans que je n'utilise plus de chéquier. Ce qu'a fait l'Europe, c'est quand même le virement SEPA, qui est simple, gratuit, interbancaire, automatique et bien sécurisé. Aujourd'hui, mon conseil serait d'opérer sur cette base-là. Il suffit de communiquer son IBAN et le virement est effectué. Mettre une interface papier entre les deux me semble relever du passé.

Après, on a beaucoup amélioré les façons de financer les PME. Dans le Fonds JUNCKER, il y a une partie qui est spécifiquement dédiée aux PME. De plus, la France est un des pays qui en tirent le plus profit. Je crois qu'environ 35 000 emplois sont générés par plusieurs milliards de fonds. Enfin, dès lors que l'on a un bon projet, il est relativement simple d'obtenir des fonds. Dans le domaine digital, sur les projets structurants comme le déploiement de la fibre optique, dans les cinq projets validés,

## Les citoyens dans la ville intelligente

on trouve deux projets français. Encore une fois, une des conséquences de la rupture que j'ai mentionnée tout à l'heure, c'est que ces projets ont été agréés uniquement sur la base de leur pertinence et de leur qualité. Il n'y a donc pas de question de répartition géographique, parce qu'un bon projet est un bon projet, où qu'il se trouve.

C'est donc un peu un message pour Nice et sa Métropole : il existe un certain nombre de dispositifs, de plus en plus simples et accessibles aux Métropoles, pour financer ou co-financer des opérations de déploiement d'infrastructures. Il faut vraiment en tirer profit, parce que si la qualité de projet est avérée, il n'y a aucune raison que vous ne soyez pas éligibles.

**Florence DURAND-TORNARE** : Très bien, merci.

**PITCHS – Le temps des innovateurs.**

**Georges GALAIS, fondateur de Vulog.**

**Régis DECORME, ingénieur innovation, CityOpt et Centre scientifique et technique du bâtiment.**

**Céline ANDREAULT, architecte-urbaniste, Villes vivantes/BIMBY.**

**Julian NACCI, Président de Publdata.**

**Thierry DAGUZAN, Président de Opérationnelle/Inovagora.**

**Florence DURAND-TORNARE :** On va maintenant laisser la place aux innovateurs, puisque l'on nous a fait remarquer que l'on n'avait pas encore entendu d'entrepreneurs, d'innovateurs. Je laisse la parole à Dorine BREGMAN, que les intervenants connaissent bien, puisqu'elle a largement participé à la préparation de ce débat.

**Dorine BREGMAN :** Bonjour à tous. On avance dans cet après-midi et l'on va maintenant se livrer à un exercice un peu particulier. Pour ce faire, je vais tout de suite appeler Yoann COZI et Guillaume BUISSE, qui vont me rejoindre. Ce sont deux étudiants du master « expertise du politique et affaires publiques » de l'université de Nice. Comme vous le voyez, on pratique la participation, y compris dans ce colloque. Ce sont eux qui vont maintenant présenter les cinq intervenants, qui sont tous des innovateurs et des entrepreneurs. Je passe tout de suite la parole à Yoann.

**Yoann COZI :** Merci et bonjour à tous. Pour ouvrir cette séquence de pitches dédiée aux innovateurs, je vais appeler Madame Céline ANDREAULT, architecte-urbaniste et chercheuse au sein du laboratoire In Vivo. Elle va nous parler d'un projet auquel elle participe, le projet BIMBY, « Build In My Back Yard ». Il vise à penser, construire et à recontextualiser une nouvelle filière de production du logement de la ville et de nos territoires. Madame ANDREAULT, c'est à vous.

**Céline ANDREAULT :** Bonjour à tous. Je suis chercheuse associée au bureau d'études Villes vivantes, qui est une startup d'urbanisme collaboratif et qui développe des démarches BIMBY partout sur le territoire.

Aujourd'hui, je vais opter pour l'axe de la démarche BIMBY au service du bien vieillir en ville. On va donc parler un peu du maintien à domicile et de la problématique nationale des personnes âgées.

Quand on se ballade dans la Métropole et un peu partout en France, on voit beaucoup de maisons individuelles et, dans l'image collective, la maison individuelle abrite des familles avec des enfants, qui jouent dans le jardin. Ils jouent au foot et tout va bien.

En réalité, cela ne se passe pas vraiment comme ça. En fait, plus de la moitié des maisons sur le territoire français – 60 % – sont occupées par une ou deux personnes, tandis qu'un quart des maisons ne sont occupées que par une personne. Donc, une maison sur quatre n'est occupée que par une personne. Dans deux maisons sur trois, il y a juste une ou deux personnes à l'intérieur. On est donc loin du cliché de la famille avec enfants, qui utilise largement sa grande maison.

Quand on se penche sur les données de l'INSEE, on s'aperçoit que ces familles, qui sont composées d'une ou deux personnes, sont largement représentées dans les maisons individuelles. 49 % des 19 millions de maisons individuelles en France

seraient inadaptées à leurs occupants. C'est-à-dire qu'elles seraient trop grandes ou inadaptées de par leur conception.

Aujourd'hui, pour répondre à l'adaptation des logements aux personnes âgées, on a des approches un peu high tech, avec la domotique qui a pris une place importante dans le quotidien des personnes âgées. Néanmoins, on ne résout pas réellement la question fondamentale de l'enveloppe du logement et de la façon dont la personne âgée va utiliser son habitat.

L'idée de démarche BIMBY consiste à se dire que peut-être que les habitants d'une maison, par leur projet individuel, pourraient répondre à un certain nombre de problématiques auxquelles ils font face tout au long de leur vie. Cela demande une certaine anticipation, mais cela peut permettre de gérer une politique de maintien à domicile des personnes âgées.

Cette démarche se développe partout sur le territoire. Aujourd'hui, on est présents sur l'ensemble du territoire. C'est un urbanisme sur mesure, c'est-à-dire que l'on va étudier les projets des habitants, à la parcelle. On n'est donc pas sur de gros projets d'ensemble, mais sur du micro projet, sur de la « dentelle urbaine ».

Tous ces projets sont à l'initiative des habitants. C'est-à-dire qu'à un moment donné, ils rencontrent des difficultés et ils vont eux-mêmes adapter leur habitat à l'évolution de leur mode de vie. Par contre, c'est encadré par la commune, par la politique publique, qui va orchestrer tous ces projets individuels.

Comment cela se passe-t-il ? Les élus qui choisissent de mener une démarche de type BIMBY mettent à disposition des habitants qui le souhaitent, des architectes. Ces derniers vont, pendant une heure, leur donner des conseils sur les projets qu'ils auraient pour leur habitat, sur l'évolution de la parcelle, sur toutes les questions qu'ils se poseraient.

Ici, on a des photos de rencontres menées partout sur le territoire français. On y voit des habitants et un architecte. Ils regardent un ordinateur et un dessin en trois dimensions. Je vais vous présenter trois exemples, avec des entretiens menés avec des habitants.

Ici, par exemple, il s'agit du couple de retraités. Ils habitent dans cette maison à étage. Leur première idée était de construire une véranda, afin d'agrandir le salon. Après avoir dessiné la véranda en trois dimensions, on s'est aperçu qu'ils n'avaient pas forcément besoin d'une maison plus grande, parce que 30 mètres carrés de véranda les amèneraient à une maison de 170 mètres carrés, pour deux personnes. On s'est aperçu qu'il leur faudrait peut-être une maison plus adaptée de 90 mètres carrés, de plain-pied, qu'ils pourront occuper jusqu'à la fin de leur vie. Finalement, de cet entretien ressort une nouvelle maison, construite dans le jardin. Ce ménage se dit qu'il va aller vivre dans cette nouvelle maison et vendre l'ancienne à un nouveau ménage avec enfants.

Là, c'est une dame qui vit seule avec son enfant et qui réfléchit au fait d'accueillir ses parents. Ces derniers vivent dans une grande maison et elle s'interroge sur la possibilité de leur faire construire une petite maison dans leur jardin, pour qu'ils y passent leurs vieux jours, pour éviter leur placement. Des expériences comme celle-là, on en a fait beaucoup.

Dans cet autre exemple, la personne qui vit là imagine construire une maison et donner sa maison actuelle à sa fille, qui vient de se marier et qui va avoir des

enfants. Du coup, on est dans une restructuration du patrimoine bâti, au service de l'habitant, pour répondre à un tas de problématiques individuelles.

Une vingtaine d'architectes travaillent sur ce projet et parcourent la France : architectes-urbanistes, géographes, paysagistes. A ce jour, on a reçu 2 000 personnes en entretien individuel. On a accompagné plus de cent collectivités et, en ce qui concerne les personnes âgées, c'est plus de 800 d'entre elles que l'on a reçues.

On est dans un dynamique qui est en cours. C'est une expérimentation, un projet qui a trois ans. La structure a trois ans, tandis que le projet de recherche en a six. Avec cela, on avance sur l'urbanisme de demain, pour tout le monde. Nos coordonnées s'affichent, si jamais vous vouliez en savoir davantage. Merci.

**Yoann COZI** : Merci à Céline pour sa présentation. Maintenant, nous allons demander à un autre professionnel de la ville intelligente de nous rejoindre. Il s'agit de Monsieur Régis DECORME, qui est ingénieur en innovation au Centre scientifique et technique du bâtiment, à Sophia-Antipolis. Monsieur DECORME totalise une expérience de douze ans en recherche et développement dans le domaine des technologies de communication appliquées aux grands défis sociétaux. Monsieur DECORME est chef de projet au Centre scientifique et technique du bâtiment, dans la direction « technologies de l'information », service où il coordonne les activités de recherche de financements européens.

**Régis DECORME** : Bonjour à toutes et à tous et merci pour cette introduction. Un grand bravo à toute l'équipe de la Métropole pour l'organisation de ce colloque. C'est vrai que toutes les interventions sont vraiment très intéressantes, d'autant que les angles sont divers. C'est vraiment passionnant. Merci encore de l'invitation.

Je représente le CSTB, qui est le Centre scientifique et technique du bâtiment. Pour cette session dédiée au temps des innovateurs, j'ai choisi de vous présenter deux projets que nous avons conduits. Ce sont des projets d'innovation menés en partenariat avec la Métropole Nice Côte d'Azur. Ce sont deux projets dans lesquels les innovateurs ont été les citoyens de la Métropole.

Si vous ne connaissez pas la CSTB, vous avez sur ce slide nos différents domaines d'intervention. On est notamment acteur dans le domaine du maintien à domicile et des bâtiments connectés pour les personnes âgées. Globalement, on est dans tout ce qui est innovations pour la construction, à l'échelle des bâtiments, mais aussi de plus en plus à l'échelle de la ville. C'est pour cela que l'on développe de plus en plus de relations avec les collectivités, dont la Métropole fait partie.

Voilà un premier exemple de projet, qui date un peu. C'est un projet que l'on a conduit il y a trois ou quatre ans et qui s'appelle « Eco Families ». J'ai choisi d'en parler, parce que c'était notre première initiative de co-création avec des familles. Je pense – et j'espère – que c'était une initiative réussie.

L'idée de ce projet était de penser avec des citoyens, ce que serait un outil innovant pour le suivi des consommations énergétiques. C'est ce que l'on appelle plus communément « Energy Awareness ». Encore une fois, il faut se remettre quatre ans en arrière. C'est quelque chose qui n'existait pas encore réellement à l'époque. On commence maintenant à la voir apparaître, à travers des services proposés par les fournisseurs d'énergie.

Ce qui est intéressant dans le projet, c'est la démarche, puisque l'on a choisi de recruter une trentaine de familles de la ville de Nice. On les a invitées sur des ateliers de co-création, de co-design, pour réfléchir ensemble à un outil idéal de sensibilisation énergétique. Sur ce slide, vous avez quelques images des différents ateliers. C'était assez marrant, puisque les familles sont venues au grand complet, avec les enfants. Comme partenaire, on avait un atelier de design, qui nous a aidés à avoir des méthodes permettant d'impliquer tout le monde, les adultes comme les enfants, sur ces travaux de co-création.

Voilà le résultat. On est allé jusqu'à créer un petit prototype d'outil d'*energy awareness*. Ce que l'on peut retenir de cette expérimentation et ce qui est intéressant, c'est que les familles ont joué le jeu jusqu'au bout. Encore une fois, il s'agissait de trente familles que l'on n'avait pas payées, qui sont venues participer à des ateliers le vendredi soir. Ces ateliers duraient plus de trois heures. Très honnêtement, j'ai été positivement très surpris de l'implication de ces personnes sur la durée.

Il a été assez intéressant de constater que certaines venaient par intérêt du domaine de l'écologie, pendant que d'autres venaient davantage par curiosité. Je me rappelle d'anecdotes assez intéressantes. Plusieurs personnes nous ont dit : « en fait, je suis venu par curiosité à votre atelier, mais je suis certain que derrière votre projet, il y a EDF qui veut nous vendre quelque chose ». On a donc dû leur expliquer que ce n'était pas du tout le cas. Là, on voit vraiment l'importance du rôle de la Métropole Nice Côte d'Azur et c'est pour cela que l'on travaillait avec l'Agence de la performance énergétique de NCA. C'est elle qui a conduit ce lien en permanence avec les familles. Elle apportait cette part importante de neutralité dans cette approche de R&D, d'innovation.

Encore une fois, ce projet ne se faisait pas en partenariat avec des industriels, mais ce n'était pas non plus déconnecté de la réalité de l'industrie. Un certain nombre des enseignements que l'on a pu sortir de là ont, depuis, été repris par EDF et ses concurrents pour certains services qu'ils commencent à déployer. Le prototype ressemble à cela, je ne vais pas le détailler, parce que l'on n'a pas le temps. Trois enseignements sont ressortis des échanges avec les familles.

Elles nous ont dit qu'elles ne souhaitent pas avoir un équipement physique en plus, pour être sensibilisées à l'énergie. Elles voulaient utiliser tous les écrans dont elles disposaient déjà à la maison, comme la télé, le smartphone, les tablettes, etc.

D'autre part, elles voulaient un outil complètement personnalisable. C'est assez logique, dans la mesure où l'on a tous des besoins, des envies et des aspirations différentes. Du coup, le prototype est assez sympa, puisque cela ressemble à un portail avec des widgets, des petits composants qui sont tous de la même taille. Chaque utilisateur va pouvoir les sélectionner, les personnaliser et, ainsi, se créer sa propre interface de suivi des consommations. Au final, c'est donc plus un coach énergétique que l'on a créé, avec ces trente familles à Nice.

Ce premier projet, financé par la région PACA, a eu une suite. Le deuxième projet était à une plus grande échelle, puisqu'il était financé par la Commission Européenne, toujours en partenariat avec l'Agence de la performance énergétique de NCA. Cette fois-ci, je l'avoue, on a ramené EDF à bord. En effet, on a souhaité aller un peu plus loin et obtenir un prototype que l'on teste en conditions réelles.

Cette fois-ci, on a donc impliqué 140 foyers, toujours à Nice, sur une problématique un peu plus pointue, qui est celle de la réduction des consommations énergétiques pendant les périodes de pic de consommation. Je pense que nous sommes tous sensibles à ce sujet. Il y a déjà pas mal de choses qui sont faites, notamment des messages diffusés certains soirs d'hiver, principalement entre 18 et 20 heures, pour nous inciter à réduire nos consommations, parce qu'il existe un réel enjeu au niveau du réseau électrique.

Là encore, on a essayé de réfléchir avec les citoyens niçois, à ce que serait la solution innovante qui pourrait nous pousser à faire des efforts. Il faut savoir que dans cette problématique des pics énergétiques, la difficulté est que l'on ne peut pas vraiment rémunérer les gens pour leurs efforts, parce qu'à l'échelle individuelle, l'impact est beaucoup trop petit. Cela se traduirait pas quelques centimes sur votre facture, ce qui n'est pas suffisant pour motiver quelqu'un.

L'idée qui est ressortie des échanges avec les familles est d'avoir, à la place d'une approche individuelle, une approche collective. C'est un service qui est représenté sur ce slide et qui est relativement simple. Tous les soirs, vous allez avoir une alerte CityOpt, qui vous incite à réduire vos consommations. Vous allez vous connecter à l'application CityOpt et vous allez définir une stratégie. Cette stratégie va consister à sélectionner un certain nombre d'équipements, que vous allez choisir d'éteindre, d'utiliser plus tard ou de réduire sur la période 18h00-20h00.

Grâce à cet effort, vous allez gagner des points CityOpt. Là où l'on a vraiment une innovation, c'est que ces points vous pouvoir être convertis de manière collective, avec tous les autres participants. Vous allez les convertir en argent, pour la réalisation d'un projet pour votre quartier ou pour votre ville. C'est une application que l'on a développée, que l'on a testée et qui fonctionne. 140 familles ont joué le jeu et il faut savoir que l'on a réussi à collecter près de 1 400 euros sur une simple expérimentation de six mois. Cela peut paraître peu, mais si vous vous placez à l'échelle du groupe EDF et de ses trente millions de clients, on voit très vite que l'on peut arriver à financer de belles choses à travers cette application.

On a réalisé une petite vidéo qui résume le concept.

*Un film est diffusé.*

Voilà donc pour ce résumé très rapide. Sur l'image de droite, on était à Innovative City, lors de la cérémonie de remise de la récompense aux trois projets qui ont été supportés par l'expérimentation. Le projet gagnant a celui d'une association qui développe des services pour les personnes âgées, afin de les aider dans leurs démarches administratives. Cette association, grâce à cette expérimentation à petite échelle a pu bénéficier d'un chèque de 700 euros, remis par le maire de Nice, que l'on reconnaît ici. Vous voyez que le chèque comporte le logo d'EDF et j'en profite pour dire que j'espère que ce projet deviendra une réalité demain. En effet, EDF travaille sur ce projet et réfléchit au déploiement de ce service, pour qu'il devienne un service à valeur ajoutée pour ses clients.

Le dernier point important est que c'était un projet européen. Nice a collaboré avec les villes de Helsinki et de Vienne, dans le cadre de ce projet. Donc, potentiellement, il y a des projets de réplique et d'adaptation de l'outil pour ces villes. N'hésitez pas à me contacter, si vous avez des questions sur ces deux projets, je suis à votre disposition. Merci.



**Yoann COZI** : Merci beaucoup, Monsieur DECORME, pour cette présentation. Pour poursuivre ce temps dédié aux innovateurs, j'appelle Monsieur Georges GALLAIS. Il est le fondateur de la société Vulog, qui est spécialisée dans les technologies embarquées, plus particulièrement le car sharing. Ses systèmes équipent un certain nombre de villes dans le monde, et notamment notre Métropole et son système « Auto Bleue ». Monsieur GALLAIS, c'est à vous.

**Georges GALLAIS** : Merci beaucoup. Je suis Georges GALLAIS et notre société est à un kilomètre d'ici. Je voulais remercier les organisateurs et les féliciter pour cette initiative quant à candidater, parce que c'est en participant à une compétition que l'on arrive à savoir si l'on est bon ou pas.

Je vais commencer avec un peu de science-fiction. Imaginez qu'avec un portable, en trois clics, vous ayez en trois minutes et à 300 mètres une voiture disponible. Imaginez que vous puissiez utiliser cette voiture comme vous le voulez, en payant à la minute, sans vous préoccuper du stationnement, de l'assurance, de l'énergie. En fait, vous n'avez aucune contrainte, de telle sorte que vous allez abandonner votre voiture.

Cela s'appelle le « car sharing ». Cette innovation a été inventée sur un territoire magnifique, qui est Sophia-Antipolis. Grâce à la ville de Nice, elle a été implantée à Nice, avec le système Auto Bleue. Comme vous allez le voir, il y a quelques succès, puisque l'on est maintenant le leader mondial.

Je vais vous passer un petit film qui va vous montrer où l'on en est, quelques années après.

*Un film est diffusé.*

On a démarré à Montréal, avec 25 voitures, on en a maintenant 600, qui sont partagées par plus de 40 000 personnes. Ensuite, il y a Vancouver, sur la côte Ouest, qui est une ville extraordinaire. Nous y avons 1 000 voitures, qui seront bientôt 1 200. Depuis novembre, nous sommes à Madrid, avec 500 voitures. Ils n'en ont pas assez, ils vont passer à 1 000, parce que l'on est à 80 000 utilisateurs dans cette ville.

Ici, on a une petite illustration de notre ambition dans les villes américaines. Que font les gens avec ces voitures ? En fait, ils utilisent l'application et ils vont faire de tout petits trajets. Ce sont des trajets de cinq à dix kilomètres, pour une durée moyenne de trente minutes. Ce sont les trajets que l'on avait l'habitude d'accomplir avec notre voiture, avec toutes les problématiques que cela induit, comme les bouchons, etc.

Ils réalisent donc de petits trajets. On peut les faire à pied ou à vélo, mais il arrive que l'on ne puisse pas faire autrement. A ce moment-là, on a besoin d'une voiture. Aujourd'hui, Vulog, c'est cinquante personnes, dont quarante à Nice et une dizaine à Paris, Vancouver, Toronto. On va bientôt ouvrir au Brésil. On fait de la technologie. Donc, avec cinquante personnes, vous arrivez à faire tous ces produits, on n'a pas besoin d'être des centaines.

C'est une application de back office qui permet de contrôler les 300 000 personnes qui se servent des voitures. A peu près toutes les secondes, il y a quelqu'un qui utilise une voiture Vulog. Les voitures sont équipées d'un petit ordinateur, ce qui me permet d'introduire la chaîne de valeur de l'autopartage. Ce sont des services dits « disruptifs ». Au début, les constructeurs automobiles avaient horreur de ça,

puisque vous avez une voiture pour trente personnes, ce qui veut dire que 29 voitures ne sont pas vendues.

En fait, nos clients sont des opérateurs de mobilité. Cela peut être des opérateurs de transport public, des loueurs de voiture, des constructeurs de voiture, des assureurs, des fournisseurs d'électricité comme EDF. Tous ces gens sont amenés à pouvoir opérer ces services, tellement c'est simple à lancer.

S'agissant de Nice, les voitures électriques sont présentes depuis 2011. Elles sont en autopartage, cela s'appelle « Auto Bleue ». En fait, on a un petit problème : on est dans une technologie qui a maintenant cinq ans, on a environ 10 000 utilisateurs enregistrés à Nice, mais nous avons seulement 1 500 utilisateurs réguliers, ce qui est très peu. Cependant, on travaille sur une nouvelle génération et c'est grâce aux travaux que l'on réalise à l'international, et ceux qui sont réalisés en collaboration avec le CSTB, que l'on peut se dire que l'on va passer à une nouvelle génération sur Nice.

En effet, on a un territoire qui est magnifique, qui est coincé entre mer et montagne – tout comme Vancouver. C'est-à-dire que l'on a une problématique de transport, qui est juste explosive. Pour ceux qui suivent le sujet, c'est forcément explosif, avec une forte croissance annuelle. On a aussi un tourisme d'affaire et grand public qui est extraordinaire.

Je suis très heureux d'être présent aujourd'hui et je suis très confiant dans ce projet. Je suis à votre disposition si vous avez des questions. Merci.

**Yoann COZI** : Merci, Monsieur GALLAIS, pour votre présentation, qui était très intéressante. Nous allons maintenant demander à Monsieur Thierry DAGUZAN de nous rejoindre. Il va nous présenter son agence, Opérationnelle Communication. Monsieur DAGUZAN est le président et fondateur de cette agence. Il est également membre de l'agence Inovagora. L'agence Opérationnelle Communication a été créée en 1985, à l'origine pour transmettre les résultats du bac et du brevet aux lycéens et aux collégiens.

Dix ans plus tard, en 1995, cette agence sera une des premières du marché du web à réaliser et héberger des sites Internet. Ensuite, dès le début des années 2000, la société se positionne sur le marché de la communication publique, en créant une plateforme sur la relation entre la ville et le citoyen, pour instaurer une culture de la relation client, transposée à la relation citoyen.

**Thierry DAGUZAN** : Merci pour cette présentation et merci de nous accueillir. Juste deux mots : on travaille avec les collectivités locales depuis plus de trente ans. On a accompagné près de 600 collectivités locales dans la mise en place d'une culture CRM, c'est-à-dire d'une relation client dans le monde des collectivités locales. C'est-à-dire, que l'on travaille bien en amont de ces innovations. Notre objectif est d'arriver à identifier et qualifier une population sur un territoire, en fonction de l'ensemble de ses centres d'intérêt. Cela permet ensuite à la collectivité d'interagir avec cette population et de la remettre au cœur des dispositifs d'innovation.

On a vu naître et se développer la très forte demande de participation, depuis trente ans. C'est ce que l'on appelle aujourd'hui la « démocratie participative ». En 1995, Opérationnelle a été l'agence qui a mis en place la première consultation à destination de l'ensemble des habitants. Je parle bien d'une consultation « papier ». Pour les plus jeunes, cela paraît incroyable, parce que l'on a l'impression que l'on a toujours été consulté. Or, c'est quelque chose d'assez nouveau.

En 1991, sur un simple questionnaire distribué dans les boîtes aux lettres, le taux de retour était de 14,5 %. Aujourd'hui, ce taux de retour fait rêver. Ce qui est paradoxal, c'est que la demande de participation est de plus en plus forte et que les outils numériques favorisent la démarche participative, mais en même temps, on a le sentiment que la participation piétine, notamment si l'on pense à l'ensemble des instances participatives mises en place au niveau des collectivités locales. Pour une ville, je pense notamment aux Conseils de quartier.

Pour une collectivité locale, aujourd'hui, l'enjeu est bien de vivifier cette participation. Il s'agit de passer d'une participation qui est trop fermée et trop réservée à des professionnels de la participation, pour insérer l'ensemble de ces dispositifs, directement dans la fabrication de la ville de demain. Donc, on accompagne. On a développé un savoir-faire et une plateforme de logiciels, pour accompagner les collectivités locales dans ce registre.

Pour nous, cela suppose de relever trois défis. Tout d'abord, le défi du marketing des services au public. C'est le fait que les collectivités locales, quand elles construisent et mettent en place des dispositifs pour les citoyens, doivent identifier et qualifier l'ensemble des bénéficiaires et des parties prenantes. Cela leur permet, par la suite, de les insérer dans le processus de fabrication et échanger avec eux. Si l'on prend l'exemple de la grande distribution, les cartes de fidélité sont apparues dans les années 80. Cela paraît une évidence pour tout le monde, mais les enseignes en avaient marre de voir des acheteurs qui passaient aux caisses, sans qu'ils arrivent à les identifier. Donc, avec les cartes de fidélité, la première innovation a été de mettre en place des bases de données d'acheteurs qualifiés. Cela permet de développer des applications de marketing direct, avec une segmentation très fine.

Le deuxième enjeu, dès que l'on parle d'identifier les habitants d'une population, est d'être capable de mettre en place un management des data, une culture des data, qui fasse que ces données puissent être consolidées dans ce fameux « dossier unique citoyen », dont rêvent les collectivités. C'est l'ensemble des informations qui vont nous permettre de mieux appréhender les centres d'intérêt de chaque personne. Il faut faire en sorte que ces données soient utilisables, parce que la CNIL édicte des règles, que l'on ne peut pas contourner.

Le troisième élément est de faire en sorte, si l'on veut construire une véritable relation, une relation interactive, il faut aussi être capable de mettre en place une relation interactive. Cela ne peut pas simplement se faire par le biais de réunions de travail physiques ou par le biais d'un envoi de courrier. Il faut donc y associer des canaux de communication dématérialisés, comme le mail et le SMS.

Aujourd'hui, on a développé une plateforme, une solution logicielle, qui permet de s'interfacer avec le système d'information d'une collectivité, pour essayer de capter l'ensemble des données et d'enrichir un dossier par citoyen. L'innovation, la rupture, est dans le calendrier. En réalité, une collectivité locales, c'est presque 80 logiciels métiers, ce sont donc des bases de données disparates dans tous les sens, qu'il est extrêmement difficile de consolider.

Là où l'on a été innovant, c'est que l'on a apporté une solution permettant très rapidement de se connecter à l'ensemble des applications métiers, et de construire ce dossier unique. D'autre part, ce dossier va pouvoir être enrichi et consolidé via toute une série d'informations provenant d'autres sources internes à la collectivité. Je pense notamment aux fichiers qui proviennent du service Internet, aux retours d'expérimentation, mais ce sont toujours des fichiers qui restent dans un placard,

sans que l'on arrive à la rapprocher de cette base de données unique. Enfin, on peut également procéder à l'achat de nouveaux fichiers. Je pense, par exemple, au fichier des nouveaux arrivants, mais aussi au fichier des entreprises ou à celui des associations.

Le deuxième enjeu est que l'on a, dans cette culture de la data, agrégé des mails et des mobiles. On va donc être capable de mettre en place des dispositifs de communication interactifs, avec une plateforme mail directement intégrée au logiciel, une plateforme mobile, des outils de géolocalisation et de cartographie, voire des messages vocaux.

Voilà l'exemple d'un dossier ayant pu être consolidé via une collectivité locale. Ici, on retrouve des informations générales, des thématiques de politique publique. On a une partie sur l'activité professionnelle. On peut avoir des informations sur le quartier d'habitation. On a tout ce qui se rapporte à la petite enfance, la scolarisation des enfants, etc. Sur la partie « élus », on a la problématique des mandats, tous les retours des instances participatives, des réunions publiques, des visites de quartier. On arrive donc à avoir un dossier unique hyper qualifié, dans lequel on a une vision à 360 degrés du citoyen, ce qui va permettre d'aller plus loin dans la construction des dispositifs de la ville.

Donc, tout l'enjeu est d'arriver de passer d'une communication distante et anonyme, à un échange privé, c'est-à-dire à un aller et retour entre un citoyen et la collectivité. C'est un échange privé avec une personne dont on sait qui elle est. Pour information, si je prends la région Pays de la Loire, on a des bases de données avec plus de 300 000 citoyens identifiés et qualifiés. Un marketing de services a été mis en place pour les jeunes, grâce à une base de données de 150 000 jeunes. Tous ayant un mail et un mobile, on comprend que quand on a une telle base, et que l'on veut construire des politiques publiques à destination de ces jeunes, on a tous les moyens de le faire.

Le socle étant posé, on a cherché à agréger une plateforme de participation, de façon à aller chercher les citoyens pour recueillir leurs avis. Je reviens à ce que j'ai dit au début de mon intervention : on pense que la participation est quelque chose de simple, mais en fait, c'est relativement compliqué. On a parlé du discrédit actuel des institutions et ce n'est pas simple de mettre en place un dispositif de participation auquel les citoyens soient associés. Nous revendiquons cette culture publique, qui est de faire les efforts pour aller directement vers ces personnes, pour aller les chercher. Si on ne le fait pas, on réserve la participation à un public connu. Si on veut aller chercher les jeunes, les classes populaires, les quartiers en difficulté, pour qu'ils s'expriment, il faut mettre en place des outils volontaires.

Donc, plutôt que de créer ou de travailler sur une plateforme logicielle, avec un principe d'échange ou de participation formaté, ce qui amène la collectivité locale à multiplier les plateformes en fonction de ses registres de participation, on a cherché à travailler une boîte à outils. C'est la collectivité qui agrège les différentes fonctionnalités, en fonction de ses besoins. Je vais citer deux exemples. A Paris, nous avons trois arrondissements qui utilisent la plateforme pour présenter les projets de la mairie, des associations et des citoyens. Les habitants de ces arrondissements découvrent les projets, ils peuvent donner leur avis, réagir et plébisciter les projets qui les intéressent le plus. Ils peuvent même entrer en relation directe avec les porteurs de ces projets.

Sur un registre territorial plus large, la Bourgogne a acquis cette plateforme pour présenter sa stratégie de mandat et elle invite l'ensemble des habitants à réagir, à apporter des idées, des suggestions, des propositions sur la mise en œuvre de ses 33 engagements. Les fonctionnalités de consultation vont être activées, pour mettre en place une politique de suivi et d'évaluation des politiques publiques. Un baromètre régional est en cours de création, avec la mise en place de panels de citoyens et des consultations régulières. Enfin, cette plateforme va être utilisée pour deux choses : inviter l'ensemble des habitants à participer aux réunions publiques et prolonger, de manière dématérialisée, les échanges que l'on peut avoir dans le cadre d'une réunion sur le terrain. Un espace collaboratif est disponible pour accompagner les collectivités locales dans le cadre des schémas de concertation règlementaires. Cela suppose de mettre en place des ateliers de travail privés ou publics, avec des forums de discussion, des outils de partage de document, voire un annuaire et des fonctionnalités de mise en relation.

Pour terminer, l'exemple de Paris. La question du budget participatif est un bon exemple. On peut discuter, mais à un moment donné, il faut aussi donner aux citoyens le pouvoir de décider. Pour dépasser le débat entre démocratie représentative et démocratie directe, le rôle de la représentation politique, de la démocratie représentative, c'est aussi de mettre les moyens à disposition pour faire en sorte que des citoyens puissent d'exprimer à un moment donné sur un sujet particulier, dans le cadre d'un exercice de démocratie directe.

**Yoann COZI** : Merci pour cette présentation. Pour clore cette série d'interventions, je vais demander à Monsieur Julian NACCI de nous rejoindre. Il est le co-fondateur de la startup Publdata, dont le fer de lance est le partage de données, de médias et de contenus, à une échelle transterritoriale.

**Julian NACCI** : Merci de cette invitation. Avant de vous parler de ce que l'on fait, je vais vous parler des problématiques auxquelles on s'attaque. Elles ont assez vastes, je vais donc être assez succinct.

La première problématique est du côté des habitants. C'est celle du « mille-feuilles administratif » que vous connaissez très bien. C'est l'empilement ville/agglomération/département/région/Etat/Europe, et je vous épargne les EPCI et autres. Le fait est que l'habitant ne s'y retrouve pas, ne comprend pas, ne sait pas qui fait quoi. Il ne sait pas comment les choses sont faites, comment elles sont décidées, qui a les compétences.

Il a généralement conscience de l'échelon communal. Il a généralement conscience de la région et, éventuellement de la Métropole, si c'est une Métropole avec une marque forte. On est vraiment dans une logique de marque. La réforme territoriale aidant, on a une perte des repères, avec de nouvelles agglomérations qui naissent, des régions qui fusionnent. Un habitant sait-il que les collèges sont gérés par le département ? C'est une grande question. Qui a la compétence « déchets » ? Est-ce la ville ou l'agglomération ? Ce sont de grandes inconnues.

D'autre part, les usages des habitants évoluent très rapidement. On a de nouveaux médias d'expression qui émergent tous les jours. Le canal papier et affichage traditionnel continue d'exister, mais il va se transformer. Le service public progresse dans la dématérialisation, mais peut-être pas assez vite. Si l'on fait une comparaison, les plateformes privées évoluent tous les jours. Facebook et Twitter déploient de nouvelles versions tous les jours. Ces plateformes sont devenues des références, des repères dans le quotidien d'une frange importante de la population.

Finalement, les collectivités utilisent des supports traditionnels. Ces derniers évoluent, certains sont innovants, mais on observe une disparité, une sorte de « balkanisation » numérique, dans le sens où seules les entités les plus fortes – les régions, les grandes Métropoles – ont la force de frappe nécessaire pour mettre en place des outils et des technologies. Concrètement, une ville de mille habitants n'a pas les moyens humains ou financiers lui permettant de mettre en place des outils performants.

J'en viens aux problématiques des collectivités. Les collectivités ont des problématiques de dissémination des informations. C'est-à-dire que l'on va avoir une redite, une ressaisie permanente d'informations entre la commune, l'agglomération, le département. Mettons-nous à la place d'une association souhaitant communiquer sur un événement qu'elle édite, elle va devoir s'adresser à la commune dans laquelle l'événement est organisé, aux communes des alentours, à l'agglomération, à la presse locale. En outre, elle devra faire sa propre communication directe.

C'est donc un gros travail, mais c'est également un gros travail pour les agents des collectivités. Ils doivent vérifier et faire de la transmission d'information. En fait, c'est du temps consacré à réaliser des tâches peu gratifiantes, alors que ce temps pourrait être consacré à faire des choses utiles, comme du terrain ou de l'humain. On a aussi une tendance à vouloir tout développer dans son coin. On voit des logiques de mutualisation, mais à l'échelle de la Métropole ou de la région. Cependant, il faudrait voir des régions mutualisées entre elles, des innovations déployées en dehors des limites du territoire administratif. On voit que c'est très compliqué, d'autant que ce n'est qu'à la portée des collectivités les plus importantes.

Donc, prenons l'habitant et la collectivité. Si l'on prend un habitant qui fait une recherche légitime, il va généralement la faire sur Google, parce qu'il ne va pas penser à aller sur le site de sa collectivité. Il va être confronté à des informations qui sont diverses, fausses pour certaines ou datées. En effet, elles ont été saisies, elles ont été agrées par des sites privés qui sont mieux référencés que le public. Elles peuvent également avoir été saisies par des agents qui n'ont potentiellement pas tous les mêmes moyens humains et financiers, pour mettre à jour ces données. On va donc avoir une très grosse disparité. Quand on recherche les horaires de la piscine, Google prend-il en compte toute la programmation événementielle de la piscine ? L'information qui est sur le site de toutes les piscines en France est-elle à jour ? Il y a peu de chance, parce que les informations sont récupérées de manière automatique. Donc, il y a de l'information, mais il est très compliqué de la gérer.

La réalité est qu'aujourd'hui, les outils qui progressent le plus vite sont les plateformes mondiales – Google, Facebook – qui proposent des outils très faciles à utiliser pour les équipes de communication, les services sport ou culture, les associations. Aujourd'hui, il y a une désintermédiation totale. Google et Facebook sont en concurrence directe pour la collecte de ces informations, sauf qu'ils ne redistribuent pas ces informations de manière ouverte. Ils les commercialisent. Donc, aujourd'hui, le secteur public va créer de la valeur pour des entreprises américaines. Finalement, il perd le contrôle de ces données et ne peut même plus les réutiliser pour lui-même.

C'est dans cette optique que l'on a créé Publdata. C'est une plateforme SAAS, donc *Software As A Service*. Elle a l'ambition de révolutionner l'approche digitale des collectivités. Le modèle de Publdata est que si c'est une plateforme SAAS, elle est accessible par le web, avec un identifiant et un mot de passe. Il faut faire partie d'une

entité morale identifiée pour rejoindre la plateforme. Il faut donc avoir un SIRET. L'idée est de faire collaborer des agents de différentes strates administratives – département, région, Métropole, commune -, mais également le tissu associatif et privé, autour de données socles. Ces données socles peuvent provenir de plateformes nationales « data gouv », qui fournissent des référentiels nationaux de données, qui sont régulièrement mis à jour.

Ce que l'on propose aux collectivités, c'est d'apporter leur expertise terrain, parce que ce sont elles qui ont le contact avec les entreprises, les associations, les équipements. Ce sont elles qui les gèrent, donc elles sont les plus à même. Ce sont les collectivités et les personnes qui sont dans les infrastructures qui sont les plus à même de mettre à jour ces informations. On est aussi en capacité de s'interfacer, d'intégrer des solutions tierces. En fait, on agrège toutes ces données et on les restitue sous la forme d'une API.

Quand je disais que l'on propose aux collectivités, à l'échelon local, d'enrichir des données, d'apporter de la richesse à ces données, il faudrait déjà que l'on soit d'accord sur ce dont on parle, quand on parle de « données ». En effet, même des gens parlant de « data » ne seraient pas capables de se mettre d'accord. On va donc parler de « piscine » *versus* « piscine ». Une piscine peut être beaucoup de choses : ça peut être une adresse, une description éditoriale, des informations pratiques, des informations techniques, etc. La vision à gauche, c'est la vision actuelle. La vision à droite, cela va être celle que l'on va développer avec Publdata.

En effet, une piscine est beaucoup plus que de la géolocalisation. C'est une équipe, des personnes, des caractéristiques, des horaires, des tarifs, des offres de services, des ressources média, un tissu associatif et une programmation événementielle. C'est donc beaucoup de choses. Aujourd'hui, on agrège toutes ces données. Aujourd'hui, dans notre base, si l'on lance une requête sur une piscine, on sera capable de dresser la carte du tissu associatif, de son personnel, du média, etc.

Publdata permet de restituer des données sous la forme d'une API, une Application Programming Interface. C'est quelque chose qui permet de communiquer entre programmes. Ce que l'on propose, c'est de l'open data qui sert à quelque chose. C'est-à-dire que les données sont entrées sur la plateforme et l'on va développer beaucoup de services, directement autour de ces données : création de site, événementiel, institutionnel. On a des médias qui récupèrent nos données pour les agréger et faire remonter l'événementiel. On développe des services innovants, on est donc dans de la distribution de l'information, via Facebook Messenger. En fait, on décorrèle la représentation des informations de l'existence de ces informations. Une information peut remonter de manière multimodale sur de multiples supports. Aujourd'hui, il faut arrêter de penser une terme de support, un site Internet n'est qu'une représentation de l'information.

Je termine en vous disant que ce projet existe depuis un an. Il est développé en partenariat avec l'agglomération Grand Paris Sud. C'est une agglomération du Grand Paris, qui existe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Elle regroupe 24 communes et 337 000 habitants. Aujourd'hui, on va commencer à développer des synergies avec les villes qui font partie de cette agglomération, pour créer un système d'information global pour le territoire. Nous souhaitons l'étendre à d'autres territoires. Nous recherchons donc des territoires qui seraient ouverts à ce type d'expérimentation. Merci.

**Dorine BREGMAN** : Merci à tous.

Nice, le 2 mars 2017

**TABLE-RONDE DE CLOTURE – Points de vue d'une organisation professionnelle et d'un entrepreneur sur les grandes tendances du numérique et de l'implication citoyenne.**

***Hervé CAEL, Président de la Commission « charte de la démocratie participative » du Conseil communal consultatif de la ville de Nice.***

***Alain PRALLONG, Président du CINOV IT.***

***Jean-Baptiste PIACENTINO, DGA de Qwant.***

**Pascal NICOLLE :** Je remercie nos différents invités. Je voulais présenter Jean-Baptiste PIACENTINO, qui est à mes côtés et qui est le responsable de l'entreprise Qwant. Il nous dira ce qu'elle fait, parce que c'est un groupe auquel on est très attaché, notamment à Nice. Alain PRALLONG, quant à lui, est Président du CINOV IT. Là aussi, il nous dira de quoi il s'agit, mais en gros, c'est une branche du syndicat patronal CGPME, la Confédération Générales des Petites et Moyennes Entreprises. Enfin, comme pour chaque table-ronde, nous avons un Président, qui est Hervé CAEL. Vous êtes le nouveau Vice-président délégué du Conseil consultatif de la ville de Nice, le Président en étant le maire de Nice. Il était donc important que vous soyez avec nous.

Cela nous permet de boucler la boucle entre ce matin, où l'on a beaucoup parlé des instances participatives, de la manière d'impliquer le citoyen dans les services et la gouvernance, et ce soir, où l'on voit un peu comment le privé peut apporter sa pierre à l'édifice. Vous-même, comment avez-vous vécu votre expérience au sein du Conseil consultatif ? Imaginez-vous que le numérique va changer les choses ?

**Hervé CAEL :** Effectivement, j'ai la chance d'intervenir en dernier et je vous remercie de m'avoir invité. C'est-à-dire que tout a déjà été dit sur la démocratie participative, donc je n'aurai qu'à dire le reste.

J'ai été très satisfait de voir que tout au long de la journée, on parlait beaucoup de démocratie participative. Mais, en fait, parle-t-on tous de la même chose ? J'avoue que je n'ai pas forcément de définition à vous donner, mais j'ai entendu ce matin quelques termes qui, en termes de démocratie participatives, m'ont amené à me poser quelques questions.

Quand on entend, à un moment donné, que la démocratie participative pourrait être du lobbying, je dis « non ». La démocratie participative n'est certainement pas un groupe qui se constitue pour faire pression, pour défendre ses intérêts. Quand j'entends dire qu'il faudrait opposer la démocratie participative à la démocratie représentative, je dis « non ». On n'est pas du tout sur le même domaine. Plaider pour la démocratie participative, ce n'est pas remettre en cause la légitimité des élus. Les élus, effectivement, sont élus, ils doivent assumer leurs responsabilités et rendre des comptes à chaque renouvellement de mandat. Mais, entre-temps, la démocratie participative, consiste à essayer de voir comment on peut associer le plus grand nombre de citoyens aux décisions de la cité.

Enfin, j'ai entendu tout à l'heure, qu'entre la démocratie participative et la démocratie représentative, il y avait l'émotion d'un côté et la raison de l'autre. Pour ma part, je pense qu'il faut faire le pari que la démocratie participative est aussi une question de raison. Depuis l'avant-dernier mandat de Christian ESTROSI, ce dernier a voulu mettre en place un Conseil communal consultatif, qui est une instance de démocratie participative. Elle regroupe des gens de la société civile, issus de toutes les



catégories de la population niçoise. On retrouve des personnes du secteur sportif, culturel, associatif, etc. Le rôle de cette instance est de faire des propositions.

**Pascal NICOLLE** : Vous-même êtes bénévole, vous n'êtes pas un professionnel.

**Hervé CAEL** : Tout à fait, je suis médecin urgentiste. Depuis le dernier renouvellement de 2014, il a été décidé de créer une Commission particulière, que j'ai le plaisir de présider, qui est la Commission de la charte de la démocratie participative.

**Pascal NICOLLE** : Vous avez pris un peu d'avance sur l'Etat, puisqu'il vient de publier une nouvelle charte de la participation du public. Vous aviez donc quelques mois d'avance sur cette charte nationale.

**Hervé CAEL** : En effet, mais Nice est toujours en pointe en la matière. Cette charte a été signée le 4 juillet 2016 par le maire. Qu'est-ce que c'est ? C'est un engagement moral entre le maire, les élus et l'ensemble des citoyens de la ville de Nice. C'est un engagement moral qui dit que l'on veut valoriser la participation citoyenne. Voilà pour les mots, maintenant, la pratique : on a essayé de décliner quelles étaient les conditions pour que la démocratie participative s'exerce réellement dans une ville.

Ces conditions sont les suivantes. Tout d'abord, un droit à l'information. Effet, pour que cela soit un choix de raison, il faut que les Niçoises et les Niçois soient informés et aient accès à l'information. Au-delà de ce droit à l'information, c'est une information réciproque entre les élus et les citoyens. Il s'agit de pouvoir s'exprimer sur tous les dossiers de la ville, qu'ils soient gros ou petits. Cela va des petites problématiques quotidiennes aux grands projets de la ville, comme la ligne 2 du tramway, etc.

Bien évidemment, dans ce cadre-là, on se dit que la dématérialisation, que l'outil informatique a toute sa place. Une expérience est en cours depuis quelque mois, qui est celle de Civocracy, dont on a parlé. C'est une expérience qui fonctionne bien, qui a le mérite d'exister, mais je pense qu'il faudra peut-être aller un peu plus loin. En effet, il faut reprendre, dans une plateforme interactive, tous les éléments qui font que l'on peut véritablement exercer la démocratie participative sur Nice. C'est ce que je citais, avec le droit à l'information, à la formation, à un échange véritablement constructif avec les élus.

**Pascal NICOLLE** : Merci beaucoup d'avoir été avec nous, parce que l'on voulait absolument avoir un point de vue global sur ce domaine, sur ce vivier, cet écosystème. Alain PRALLONG, vous avez cette vision nationale du CINOV IT, la branche de la CGPME qui regroupe ces entreprises innovantes du numérique. Aujourd'hui, comment qualifieriez-vous le marché, la dynamique qui est en cours ?

**Alain PRALLONG** : Vaste question... Je précise que CINOV IT est un syndicat. Pour faire simple, c'est le syndicat des petites entreprises du numérique, celui de la CGPME. Nous sommes au sein d'une fédération qui représente une branche, mais le paritarisme est toujours un peu compliqué.

Effectivement, nous fédérons les petites entreprises du monde du numérique. Je rappelle que selon les chiffres de l'INSEE, 97 % des entreprises du numérique en France comptent moins de cinquante salariés. On voit donc que l'on est sur 50 000 entreprises, qui sont petites. Certaines sont des startups, elles vont donc grossir, tandis que d'autres resteront des PME, ce qui ne les empêchera pas d'innover dans ce domaine.

Pour répondre plus précisément votre question, aujourd'hui, on est sur un secteur qui est porteur. On a des entreprises en croissance, qui créent de l'emploi. On estime qu'en 2015, les petites entreprises du numérique ont créé au moins 15 000 emplois en France. On est donc sur un secteur qui crée de l'emploi, et qui pourrait en créer encore plus, si elles arrivaient à recruter tous les profils que ces entreprises recherchent. Un des paradoxes de notre époque est qu'il y a un chômage important, pendant qu'un certain nombre de secteurs connaissent une pénurie de main d'œuvre.

**Pascal NICOLLE** : Vous êtes dans un secteur qui est clairement en tension. Aujourd'hui, on a du mal à trouver des développeurs.

**Alain PRALLONG** : Absolument. Comme toutes les organisations professionnelles, nous avons salué la création de la Grande Ecole du Numérique, dont nous sommes un membre fondateur. C'est quelque chose d'intéressant, parce que l'on est également dans le participatif. Pour une fois, l'Etat n'a pas essayé de faire quelque chose tout seul, il s'est tourné vers les organisations professionnelles, qui connaissent le terrain, les besoins. L'Etat a donc travaillé avec nous, ce qui est un point qui nous semble essentiel.

On est effectivement sur un marché qui, au niveau de l'emploi, est en tension. Le marché est porteur et recrute. On est aussi sur un marché où il y a des innovations. On a vu un certain nombre de présentations, juste avant, qui sont extrêmement intéressantes. On est donc sur des activités de ce type. Une croissance forte, des évolutions technologiques, qui vont être au cœur des développements qui arrivent en ce moment. Je vais en citer deux : on fonde de grands espoirs sur le développement des objets connectés, notamment pour soutenir la transformation numérique de notre société. Il y a d'autres applications, comme celle qui a été présentée par Monsieur, tout à l'heure. Ce sont des applications qui permettent, grâce au *cloud*, d'être accessibles au plus grand nombre, à des coûts tout à fait raisonnables, voire gratuitement, quand le modèle économique le permet. Dans ce domaine, on s'attend à une continuation de la croissance, voire à une explosion de ces applications dans les années qui viennent.

**Pascal NICOLLE** : Merci. Jean-Baptiste PIACENTINO, avec Qwant, vous pesez un peu plus lourd, puisque vous n'êtes plus tout à fait une startup. Dites-nous un peu comment cela s'est passé. Pour ceux qui nous suivent et qui ont des envies d'entreprendre, comment est-il possible de peser en France, pour être mesure d'affronter les grands ?

**Jean-Baptiste PIACENTINO** : Bonsoir. Je suis le DG adjoint de Qwant et pas le directeur du groupe. J'ai rejoint Qwant il y a deux ans, après avoir dirigé Mozilla en France. Je suis venu chez Qwant pour les valeurs que cette société défend. Pour ceux qui pensent que l'on est devenu très gros, je précise que l'on reste une startup, puisque l'on est soixante personnes. Comme vous le savez, notre centre de R&D est basé à Nice. Nos autres bureaux sont à Rouen et Paris. On reste donc français, mais malgré tout, nous sommes une entreprise européenne.

Les valeurs que nous avons défendues dès le départ émanent d'une constatation très simple : aujourd'hui, sur Internet, la totalité des données circule par les Etats-Unis. Peut-être ne le savez-vous pas, en France, la part de marché de Google est de 93 %. Cela veut dire que toute l'information numérique à laquelle vous accédez au quotidien vient de Google. Finalement, tout se passe comme si vous rentriez chez un marchand de journaux et que vous ne trouviez qu'un seul journal. Or, c'est ce journal

qui décide ce que vous allez voir sur ses pages, et même de ce que vous ne voyez pas.

Ce qui est pire encore, c'est que si vous et moi rentrons chez le même marchand de journaux, on va trouver le même journal, mais avec un contenu différent, parce que le moteur de recherche décide de ce qui est bon pour vous et de ce qui est bon pour moi, sous prétexte de personnaliser. Cela veut dire que je vais voir des choses que vous n'allez pas voir et réciproquement. Cela pose un vrai problème. Cela pose évidemment un problème de citoyenneté, de démocratie, d'accès à l'information. Cela pose même un problème de business, puisqu'il n'y a plus de compétition, d'accès au marché.

Ces valeurs, qui sont juste des constatations, sont ce qui a permis à Qwant de démarrer. Qwant a démarré sur les principes de respect de la vie privée, de neutralité des résultats et de sécurité. La sécurité est quelque chose auquel on ne pensait pas vraiment, il y a encore quelques années, mais cela devient quelque chose de très important. Aujourd'hui, tous les sites sont sécurisés. Le respect de la vie privée est un volet sur lequel les européens sont vraiment en pointe. C'est un sujet qui commence à entrer dans le radar des utilisateurs de la rue. Chacun s'aperçoit qu'il produit des données privées, des données personnelles qui sont disséminées à droite et à gauche et qui sont utilisées, la plupart du temps, sans leur consentement.

La neutralité des résultats est le corollaire du respect de la vie privée. Les résultats auxquels on doit pouvoir accéder, quand on fait une recherche sur Internet, doivent être les mêmes pour tout le monde. Ce biais, qui est appliqué sous prétexte de personnalisation, on doit le connaître, en être conscient. Tous ces principes nous ont permis de construire un projet de société, un projet d'entreprise, un projet commercial, parce que nous ne sommes pas une fondation. Notre business model est basé sur la publicité, mais c'est une publicité respectueuse et strictement contextuelle. Si vous tapez « iPhone » sur Qwant, vous aurez quelques publicités en plus des résultats, mais si ensuite vous tapez « François HOLLANDE », vous n'aurez pas de nouvelles publicités sur l'iPhone, dans la mesure où l'on n'a aucune idée de votre précédente recherche.

Ce modèle de publicité est celui qui a été utilisé jusqu'en 2005, jusqu'à ce que Google se mette à vendre vos données personnelles et vos données d'usage.

**Pascal NICOLLE** : Pour revenir sur votre histoire, vous avez été aidés. Pourquoi avoir choisi de vous installer à Nice ?

**Jean-Baptiste PIACENTINO** : En fait, c'est quelque chose qui est assez commun dans le monde des startups, qui est que cela se présente sous la forme d'individualités. On a trouvé une « rock star » de la sécurité à Rouen, où l'on a mis notre centre de sécurité. On a trouvé une équipe de professionnels à Nice et l'on s'est aperçu que si l'on développait autour de cette équipe, on aurait accès à un bassin d'emploi très riche. On a fait un choix un peu particulier, qui est de ne pas s'installer à Sophia-Antipolis, mais de rester en plein centre-ville. On est à côté de la gare, ce qui nous permet de capter les jeunes qui ont envie de vivre en centre-ville, tout en facilitant les transports pour ceux qui habitent à l'extérieur de la ville.

**Pascal NICOLLE** : Donc, quand vous vous installez quelque part, vous pensez d'abord à vos salariés ? C'est parce que vous avez du mal à en trouver ?

**Jean-Baptiste PIACENTINO** : Effectivement. C'est un marché en tension, pour lequel nous avons besoin de professionnels particulièrement qualifiés, pointus, avec

des compétences qui évoluent rapidement, mais qui deviennent obsolètes rapidement aussi, d'où l'intérêt de former les jeunes et d'accompagner les salariés par de la formation, tout au long de leur participation à l'entreprise. Bien entendu, c'est essentiel.

**Pascal NICOLLE** : Alain PRALLONG, puisque l'on est dans le rapport avec le territoire, un mot sur l'écosystème. C'est très important pour une entreprise, d'être dans un environnement intéressant, confortable, attractif pour les salariés ?

**Alain PRALLONG** : Oui, c'est évident. Pour une petite entreprise, c'est même essentiel. Une petite entreprise vit avec son territoire. C'est vrai que les mastodontes, avec l'externalisation, coupent peut-être ce cordon, mais pour des petites et moyennes entreprises, c'est quelque chose d'important. Concernant la présence d'entités qui ont porté des recherches, des développements, dans la région, il faut savoir que très tôt, avec l'implantation de Sophia-Antipolis, mais pas uniquement, cela a drainé des compétences dans le domaine de l'informatique. Ces compétences provenaient de tous les pays du monde. J'étais, moi-même, dans une entreprise internationale, qui avait une base à Sophia-Antipolis. Quand on circulait à Sophia-Antipolis, on entendait parler beaucoup de langues.

Donc, ce vivier de compétences, d'expertises, est très important, surtout dans nos secteurs. Après, il faut aussi que l'on ait ce que l'on cherche à avoir, c'est-à-dire des lieux de formation. C'est pour cela que l'on va trouver des lieux de formation, des écoles d'ingénieur, qui sont souvent dans les mêmes périmètres. En effet, c'est un lieu attractif, parce que ces gens vont également y trouver un emploi. Il y a donc également ce phénomène. On commence à constater pas mal de pôles comme celui-là, en France. Il y en a à Montpellier, mais également dans le Nord de la France, autour de Lille. Ce sont des pôles qui sont en train d'émerger. L'implantation territoriale est essentielle.

Il y a également autre chose qui est important. Pour une petite entreprise, notamment du numérique, elle a également une base de clientèle dans son implantation. Généralement, une PME du numérique va travailler avec d'autres PME. Elle va aussi travailler avec de grosses entreprises, mais comme la notion de référencement mise en place, par les grands groupes, rend leurs marchés presque inaccessibles pour les petites entreprises, elles vont se tourner assez naturellement vers des entreprises de même taille. C'est notamment vrai dans le cadre de leur transformation numérique, qui est aussi un enjeu important et qui est un enjeu de territoire.

Tout à l'heure, le mot « territorialisation » a été prononcé par un des orateurs. Nous préconisons fortement, nous demandons à ce que le programme national de transition numérique des petites entreprises soit territorialisé. C'est-à-dire que les collectivités locales, notamment les régions, doivent prendre le relais de l'Etat dans le déploiement de ce programme. Donc, là aussi, le territoire a son importance.

**Pascal NICOLLE** : Autre sujet de la journée, l'Europe. Jean-Baptiste PIACENTINO, j'aimerais savoir aussi comment une entreprise comme Qwant – que vous qualifiez encore de startup – arrive à être une entreprise européenne.

**Jean-Baptiste PIACENTINO** : J'abonde dans le sens de ce que l'interlocuteur précédent a dit. En même temps, dans les métiers du numérique, les barrières disparaissent très vite, les frontières s'estompent, les distances sont raccourcies. Pour ce qui concerne Qwant, on a évidemment l'opportunité d'adresser tout de suite

un marché, qui est au-delà du marché national. Avant d'arriver sur l'Europe, je voudrais insister sur le fait que quand on a essayé de s'installer à Nice, on a eu un soutien important de la part de la Métropole, mais on a également pu s'appuyer sur des écosystèmes, sur des entreprises qui étaient sur place. Cet écosystème, auquel la Métropole contribue, nous a permis de travailler beaucoup plus rapidement et d'accéder rapidement à certaines technologies.

Evidemment, on peut se projeter très rapidement à l'international, mais sur un socle qui peut être territorial ou territorialisé. S'agissant de l'Europe, c'est un peu particulier dans le cas de Qwant, parce que l'on adresse un sujet qui a trait à la souveraineté européenne. Les grands indexes du web, tout ce qui nous permet d'accéder au quotidien, à Internet, sont la propriété des Américains, des Russes ou des Chinois. Il existe une douzaine d'indexes du web dans le monde. Il y en a un en France, c'est Qwant, mais le reste se trouve en dehors de l'Europe, ce qui pose le problème de business que j'évoquais tout à l'heure.

Très rapidement, notre actionnaire international historique, qui est le groupe Axel SPRINGER, le premier groupe de médias allemand, s'est aperçu qu'il avait besoin de desserrer l'étau de ces plateformes numériques américaines. Il avait besoin de disposer d'arguments à faire valoir, lorsqu'il entrait en négociation avec ceux qui diffusent son contenu et qui le nourrissent en même temps, grâce à la publicité. C'est un sujet vraiment complexe pour ce groupe.

Il fallait donc qu'ils investissent dans des partenaires, dans des entreprises qui leur permettraient de proposer une alternative à ce monopole. On est allé les voir, on leur a raconté notre histoire, on leur a expliqué les valeurs que l'on défend. Ce sont des valeurs qui raisonnent bien avec la mentalité allemande, en particulier pour ce qui est du respect de la vie privée. Petit à petit, une relation de confiance s'est forgée, qui a amené le groupe à investir dans Qwant et à nous soutenir encore récemment, à l'occasion d'une seconde levée de fonds.

Malheureusement – ou heureusement – les institutions françaises commencent à nous soutenir également. La Caisse de dépôts est entrée au capital de Qwant, dans la perspective de financer l'émergence d'un moteur de recherche européen, qui permettrait d'obtenir une certaine souveraineté dans l'accès à Internet. On sent le mouvement se lancer, mais nous ne sommes pas un exemple unique. Il y a plein d'entreprises des objets, par exemple, qui sont dans cette situation. Il y a des plateformes collaboratives qui sont évidemment des licornes européennes. Donc, le mouvement est en marche, grâce à une prise de conscience de ces problématiques, qui font que l'on met des choses en place au niveau européen, au-delà du territoire.

**Pascal NICOLLE** : Y a-t-il des interrogations dans la salle ? Je crois qu'Hervé a une question.

**Hervé CAEL** : Ce colloque a été passionnant, je voudrais donc vous proposer d'en organiser un autre, en vous suggérant d'en changer l'intitulé. J'ai cru comprendre que le thème du jour était « le citoyen dans la ville intelligente ». Ne pourrait-on pas parler de « l'intelligence du citoyen dans la ville connectée » ?

**Pascal NICOLLE** : Oui, la ville intelligente touche tout le monde. Nous passons aux questions de la salle.

**Marc DI BLAGIO** : Je voulais savoir pourquoi vous aviez dit « malheureusement » à propos de la participation française.

**Jean-Baptiste PIACENTINO** : J'ai dit cela, parce que l'on n'a pas eu beaucoup de soutiens français au départ. On nous a pris pour des fous, pour de doux rêveurs. Il a fallu la volonté de fer des entrepreneurs initiaux, des fondateurs, pour y croire et avancer. Cependant, c'est le propre de tous les entrepreneurs. Malheureusement, cette histoire de souveraineté commence seulement maintenant à devenir visible. Il n'est jamais trop tard pour s'en rendre compte.

**Fabien ASTIC** : Je suis Fabien ASTIC, actif dans le domaine des entrepreneurs, des startups. Une anecdote pour Qwant : jusqu'à la fin de l'année dernière, j'ai travaillé pour l'Institut Mines-Télécom. Un jour, on a reçu un mail de la direction générale qui nous conseillait vivement d'utiliser Qwant.

Ma question n'est pas vraiment liée au citoyen dans la ville intelligente, elle est destinée à Qwant. S'agissant de votre business model, j'ai compris qu'il y avait les pubs, mais est-ce votre seule source de revenus ? Si oui, dans combien de temps sera-t-elle suffisante ?

**Pascal NICOLLE** : C'est la fameuse question du modèle économique. Il y a plein d'idées, mais encore faut-il pouvoir les financer.

**Jean-Baptiste PIACENTINO** : Le modèle économique est essentiellement publicitaire. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous appliquons un modèle publicitaire respectueux, sans pistage des internautes et strictement contextuel. Nous avons également une boutique en ligne, qui est un moteur de recherche dédié au commerce électronique, dans lequel vous allez trouver les produits qui vous intéressent. On fonctionne par affiliation, c'est-à-dire que nous touchons une commission si l'internaute achète le produit présenté.

**Pascal NICOLLE** : J'ai vu que vous alliez commencer à vendre de la musique.

**Jean-Baptiste PIACENTINO** : Merci de le mentionner. On a développé des explorations de modèles économiques un peu différents, en travaillant sur des verticaux, en particulier sur la musique. Il s'agit de fournir un moteur de recherche spécialisé dans un domaine particulier. Ici, en l'occurrence, c'est la musique, mais d'autres domaines suivront. Cela permet de présenter des résultats, sous une forme immersive dans la musique. Pour un artiste donné, vous allez trouver sa biographie, sa discographie, son actualité et vous pourrez acheter des titres de cet artiste ou les écouter en ligne, lorsqu'ils sont disponibles. C'est un modèle un peu différent, mais pas très éloigné de l'affiliation. La semaine prochaine, nous lançons un autre vertical.

**Pascal NICOLLE** : Alain PRALLONG, on entend beaucoup parler des Civic Tech, il y a une vraie ébullition de citoyens, de tas de gens qui veulent inventer des outils pour aider à la citoyenneté, pour que les citoyens s'organisent et influencent les décisions. Est-ce un secteur qui aura des débouchés économiques ? Comment voyez-vous l'évolution de cette « mode » que l'on voit naître depuis deux ou trois ans ?

**Alain PRALLONG** : J'aurais tendance à dire que n'étant pas devin, je ne sais pas s'il y aura d'énormes débouchés économiques. Je pense que oui, parce qu'en fait, une des grandes tendances que l'on relève et qui, je le pense, va continuer, est celle de la révolution dans les usages. On est vraiment dans une rupture sociétale. Ce terme a été employé par un orateur, mais c'est vraiment cela. Plus qu'une révolution industrielle, le numérique est une véritable rupture, tout comme l'a été l'imprimerie au Moyen Age.

De ce fait, l'implication du citoyen, le citoyen acteur est dans cette rupture. Ce que certains ne comprennent pas encore, c'est cette prise de pouvoir par le citoyen, qui devient acteur. Pour faire un parallèle, certains hommes politiques sont actuellement en train de le vivre, mais c'est un autre sujet. Donc, forcément, on va vers cela, vers une implication forte du citoyen. Il va diriger un certain nombre de développements vers la meilleure prise en compte de ses besoins.

Le facteur humain a été évoqué par deux orateurs cet après-midi et c'est exactement ça. On a deux points qui sont liés : le citoyen va demander des services adaptés et de ne pas être pollué par des offres. En effet, quand je vais commander un billet de train sur Internet, cela m'agace de voir arriver une publicité pour des sacs pour ordinateur. Cela m'énerve, parce que je n'ai pas besoin d'être pollué par ça. Je pense donc qu'il va y avoir une demande dans ce sens-là, pour épurer tout cela.

Il va y avoir une demande de sécurisation, parce qu'il y a énormément de progrès à faire. La plupart des grandes entreprises ont pris en main le sujet, même s'il reste encore beaucoup de choses à faire, même s'il y a encore des problématiques de cyberattaques cachées par de grands groupes, parce qu'il ne faut pas en parler. La problématique de la sécurisation des données, de la vie privée, de l'identité du citoyen, va être une préoccupation que l'on va voir de plus en plus dans les années qui viennent. Cela va s'adresser aux citoyens, aux petites entreprises, aux commerçants, aux artisans.

D'ailleurs, je profite de ce sujet pour citer l'initiative qui vient d'être prise par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information. Elle lance une plateforme qui sera accessible à tout le monde, c'est-à-dire au grand public, aux entreprises, aux artisans, aux collectivités locales. Cette plateforme vise à informer et sensibiliser à la cybersécurité, à aider quelqu'un à identifier s'il a été victime d'une cyber malveillance ou d'une cyberattaque. Cette plateforme lui donnera également toutes les règles à respecter pour déposer une plainte. C'est en phase expérimentale dans la région des Hauts-de-France. Le Conseil régional des Hauts-de-France est partenaire du projet et ils viennent de le lancer. Je voulais le citer, parce que j'estime que c'est une initiative intéressante.

Effectivement, le citoyen va être au cœur de beaucoup de développements, mais pas uniquement. Il va effectivement apporter sa pierre à l'édifice, mais il y aura d'autres aspects qu'il faudra prendre en compte dans les années qui viennent. On a beaucoup parlé des petites entreprises et il y a un sujet qui nous tient à cœur chez CINOV IT, qui est le développement de l'intelligence économique dans les PME. L'intelligence économique est quelque chose qui est commun pour la plupart des grands groupes, des grandes entreprises, mais qui l'est beaucoup moins dans les petites entreprises.

Aujourd'hui, la mise à disposition d'outils numériques, accessibles à tous, va permettre à de petites entreprises d'avoir accès à ces outils. L'intelligence économique est, je le rappelle, le fait de se tenir informé, de collecter de l'information, de se protéger. Cela permet de disposer des meilleures informations pour développer son business, lancer une campagne de marketing. Pour la petite histoire, lorsque l'on met un miroir en face de l'intelligence économique – IE – cela fait « EI », espionnage industriel. Donc, il y a le côté obscur, mais nous sommes du côté de la lumière et de la légalité. C'est quelque chose qui va également beaucoup se développer pour les petites entreprises, parce que cela va devenir accessible.

**Pascal NICOLLE** : Très bien, merci beaucoup. Je vais repasser la parole à Hervé CAEL pour la conclusion. Concernant toutes ces évolutions, ces apports des partenaires privés dans le domaine de la démocratie participative, le Conseil consultatif que vous présidez va-t-il faire en sorte de rester connecté avec la population ? Comment cela peut-il évoluer pour vous ?

**Hervé CAEL** : On souhaite que l'outil informatique prenne toute sa place dans la démocratie participative sur Nice. Cependant, je voudrais un peu rebondir sur ce que vous disiez. Effectivement, il existe des initiatives privées pour créer des outils, mais ce n'est pas tellement l'outil qui compte. Ce qui compte surtout, c'est comment on va s'en servir. Il faut bien reconnaître qu'en termes de démocratie participative, les relations entre les élus et les citoyens peuvent être un peu du type « je t'aime, moi non plus ». Pour paraphraser quelqu'un, j'ai envie de dire : « n'ayez pas peur ».

Créer un outil informatique, c'est certainement une bonne chose, mais le débat que l'on va devoir avoir est un débat de fond pour savoir sur quelles thématiques on va ouvrir cet outil informatique et débattre. Ici ou là, on entend qu'il y a des sujets sensibles. Aujourd'hui, j'ai envie de dire qu'il n'y a pas de sujets sensibles. Il n'y a que des sujets qui deviennent sensibles, parce que l'on donne l'impression qu'on ne veut pas les mettre sur la place publique.

C'est vrai qu'on a de la chance sur Nice, parce qu'au sein du Conseil communal consultatif, créer une Commission dont le titre est « la démocratie participative », j'estime que c'était déjà un acte politique fort. Je salue mes confrères ici présents et vous assure que vous pouvez compter sur nous pour ne pas lâcher le morceau, pour continuer. Il ne faut pas que cela reste une charte, un texte, il faut que d'ici les prochaines échéances, on rentre vraiment dans le concret, en mettant à la disposition des Niçoises et des Niçois un outil qui corresponde à une véritable démocratie participative.

**Pascal NICOLLE** : Voilà une belle invitation pour la suite. Merci beaucoup à vous tous. Je vais demander à Sébastien VIANO de me rejoindre.

**Alain PRALLONG** : Je vous invite à participer à une conférence qui s'appelle « le numérique, question de survie », où l'on va traiter de ces sujets. Elle se tiendra à Paris le 15 mars à partir de 17h30.

**Pascal NICOLLE** : Sébastien VIANO, un grand merci à vous d'avoir été à l'initiative de cette journée. Bien sûr, ce qui nous intéresse, c'est de savoir ce qui va se passer après. Je pense qu'il faut remercier votre équipe et votre direction et tous ceux qui ont aidé à l'organisation de cette journée.

**Sébastien VIANO** : Merci beaucoup à tous d'avoir été présents aujourd'hui. Cela nous fait chaud au cœur d'avoir eu tant de monde et autant d'échanges passionnants tout au long de cette journée.

**Pascal NICOLLE** : Il y avait presque 300 inscrits.

**Sébastien VIANO** : Tout à fait, il y a eu une très belle communication sur les réseaux sociaux. Cela a dépassé Nice, c'est allé jusqu'à Bruxelles. Je remercie la Commission Européenne et ses représentants, qui ont été à nos côtés aujourd'hui. C'est très important pour nous, parce que l'on se lance dans cette candidature, qui est évidemment très stratégique pour le territoire, pour faire reconnaître tous nos atouts en matière d'innovation, ainsi que notre passion européenne.



Je pense que nous avons convaincu tout le monde aujourd'hui, quant à notre envie de coopérer au niveau européen, pour servir de modèle et aller toujours plus haut dans cette innovation. Pascal, je veux vous remercier, ainsi que Florence et Dorine. Je remercie La Suite Dans les Idées pour son professionnalisme, son efficacité et sa gentillesse. Merci à l'université de Nice, d'avoir été partenaire de l'événement. Merci encore aux étudiants d'avoir planché à nos côtés sur ce diagnostic de la démocratie participative sur le territoire niçois.

Donc, vous voyez bien que notre candidature en tant que capitale européenne de l'innovation n'est pas une posture, mais une véritable conviction. On est très heureux de vous avoir tous à nos côtés, citoyens, industriels, membres d'association, élus, représentants de la collectivité publique. Evidemment, cette énergie ne doit pas s'éteindre. Ce n'est que le début, puisque c'était le lancement aujourd'hui.

**Pascal NICOLLE** : Que peut-on faire de plus pour soutenir votre candidature ?

**Sébastien VIANO** : Vous avez un site Internet qui est en ligne, « e-capitale Nice Côte d'Azur », sur lequel je vous recommande d'aller pour voir l'ensemble des supports de notre candidature. Vous aurez également des vidéos du présent colloque. Je vous demande de bien vouloir cliquer pour soutenir notre candidature, puisque tout cela fera partie de notre dossier de candidature, que nous déposerons le 21 juin. Les mois qui nous séparent de cette date vont être rythmés par différents événements. Le 23 mars, nous aurons un événement sur « safe and smart cities », sur les questions de sécurité, qui sont une priorité au niveau de nos politiques d'innovation. Nous aurons aussi Innovative City, que vous commencez à bien connaître et qui se tiendra le 5 et 6 juillet, donc après le dépôt de la candidature. Toutes les informations seront disponibles sur notre site Internet, nous sommes très actifs sur les réseaux sociaux.

**Pascal NICOLLE** : Quand la décision est-elle attendue ?

**Sébastien VIANO** : La décision sera dévoilée d'ici la fin de l'année 2017. Il y aura une première *short list* des villes retenues par la Commission. Si l'on est retenu, nous irons passer un grand oral devant la Commission Européenne, où les acteurs impliqués sur le territoire seront invités à défendre notre candidature. Je pense donc que l'on sera amené à se revoir, pour continuer à travailler ensemble. Enfin, je tiens à adresser un grand merci à mon équipe, qui a été formidable dans l'organisation de cet événement.

**Pascal NICOLLE** : Merci à tous. Cette journée a été une vraie réussite et c'est grâce à vous. Bonne soirée à tous et, surtout, restez mobilisés, puisque le 21 juin approche.